

les trajectoires

des femmes

dans la politique belge



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES

.be

les trajectoires

des femmes

dans la politique belge





Table de matières

Table des matières	2
Avant-propos	4
Partie 1. En route pour son propre siège. Revue de la littérature internationale et nationale	
Introduction	6
1. Participation électorale	8
1.1. Droit de vote	8
1.2. Intérêt politique	9
2. Recrutement	10
2.1. Climat socioculturel	10
2.2. Société civile	10
2.3. Facteurs structurels	11
2.4. Facteurs situationnels	12
2.5. Facteurs psychologiques	13
3. Sélection	14
3.1. Système électoral	14
3.2. Processus de sélection	15
3.3. Critères de sélection	16
3.4. Discrimination positive	17
3.5. Groupes femmes des partis politiques	18
3.6. Système de partis	20
3.7. Motivations à poser sa candidature	20
4. Élection	22
4.1. Voix de préférence et attrait électoral	22
4.2. Attention médiatique	23
5. Représentation	24
5.1. Culture politique	24
5.2. Durée du mandat	25
5.3. Représentation substantielle ou descriptive	26
Conclusions	28

Partie 2. Les résultats des focusgroups	
1. Méthodologie des focusgroups	35
1.1. Introduction générale aux techniques de recherche	35
1.2. Les focusgroups en tant que méthode de recherche féministe	37
2. Composition, mise en place et conduite des focusgroups	39
2.1. La mise en oeuvre de la recherche	39
2.2. Mise en place des focusgroups	41
3. Résultats des focusgroups	42
3.1. Recrutement	42
3.2. Sélection	44
3.3. Election	50
3.4. Représentation	52
4. Conclusion: un résumé des difficultés qui ont émergé dans le cadre des focusgroups	54
4.1. Facteurs relatifs à la culture politique	54
4.2. Facteurs relatifs à la perception de la politique belge	56
4.3. Facteurs relatifs aux femmes politiques et à leur environnement	57
4.4. Autres facteurs	57
Partie 3. Premières propositions de stratégies et d'empowerment	
1. Introduction	59
2. La stratégie	61
2.1. Points d'action concernant les femmes politiques	61
2.2. Points d'action concernant la politique en générale	63
2.3. Synergie entre les points d'action concernant les femmes politiques et concernant la politique en général: la coopération des femmes au sein des partis	67
Liste de références	68



Avant-propos

La participation des femmes à la prise de décision politique occupait une place centrale dans le processus général visant à améliorer la position des femmes dans la société, issu de la Plate-forme d'Action de la Quatrième Conférence Mondiale sur les femmes de Pékin (Plate-forme d'Action de Pékin, 1995, G.181; 4-15 septembre 1995). C'est en effet dans ce cadre que deux objectifs stratégiques ont été formulés: 'Prendre des mesures propres à assurer aux femmes l'égalité d'accès et la pleine participation aux structures du pouvoir et à la prise de décisions' (objectif stratégique G.1) et 'Donner aux femmes les moyens de participer à la prise de décisions et d'exercer des responsabilités' (objectif stratégique G.2).

En Belgique, depuis le milieu des années 90, plusieurs lois ont été adoptées pour assurer une présence plus équilibrée des hommes et des femmes sur les listes de candidatures aux élections fédérales, régionales et européennes. En 1994, la 'loi Smet-Tobback' introduisait les premiers quotas de candidates sur les listes de candidatures (2/3 maximum de membres du même sexe sur une liste). En 2002, suite à la modification du Titre II de la Constitution qui garantit désormais le principe d'égalité des femmes et des hommes et qui favorise leur égal accès aux mandats électifs et publics, le législateur adoptait plusieurs lois (dites 'lois sur la parité') imposant la composition paritaire des listes de candidatures aux élections législatives, régionales et européennes, ainsi que la mixité des exécutifs au niveau fédéral et au niveau des communautés et régions. En 2005 et en 2006, les entités fédérées ont adopté des dispositions législatives du même genre pour les institutions politiques locales qui relèvent dorénavant de leurs compétences.

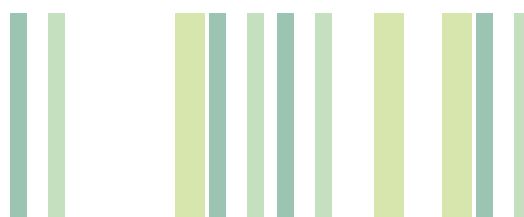
Afin de mieux cerner l'impact de ces lois, et plus particulièrement des 'loi sur la parité' de 2002, sur la participation des femmes à la prise de décision politique, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a commandité fin 2004 la réalisation de trois études. Ces études concernent respectivement: 'La participation des hommes et des femmes à la vie politique belge', 'Les trajectoires des femmes dans la politique en Belgique' et 'L'intégration de la dimension du genre au sein des partis politiques belges'. Ces études ont été clôturées à la fin du mois de mai 2006.

Le rapport qui suit présente les résultats de la deuxième des trois études, à savoir celle concernant 'Les trajectoires des femmes dans la politique en Belgique'. Dans le cadre de ce rapport, nous chercherons donc à mieux cerner les profils et les trajectoires des femmes politiques belges. L'étude s'est articulée autour de trois grands axes. Premièrement, une revue de littérature nationale et internationale reprenant les différents facteurs qui ont été identifiés comme influençant positivement ou négativement la carrière politique des femmes, comme par exemple les stratégies de soutien mutuel, les liens familiaux, l'influence de l'engagement dans d'autres mouvements collectifs,... Dans un deuxième temps, un matériel empirique original a été rassemblé via la mise en place de 'focusgroups' composés d'élues de différents niveaux de pouvoir, puis complétés de représentants de la direction des partis. L'objectif de ces 'focusgroups' consistait à mieux cerner l'expérience personnelle des mandataires féminines, leurs carrières et la culture politique en général. L'analyse de ces 'focusgroups' a donc permis de confronter les résultats de l'étude de littérature à l'expérience concrète des femmes politiques belges et de traduire leurs sensibilités et leurs suggestions quant au renforcement durable des femmes dans la politique belge. La troisième partie de l'étude a consisté à reformuler les propositions dans une stratégie concrète d' 'empowerment' des femmes en politique.



Ce rapport, commandité par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, a été réalisé par le Centrum voor Politicologie de la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) en collaboration avec l'Instituut voor de Overheid van de Katholieke Universiteit Leuven et le Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). L'analyse qui a été menée de juin 2005 à mai 2006, a été réalisée par Sandrine Debunne, Sarah Scheepers et Annemie Van Uytven. L'étude a été menée par le professeur et docteur Stefaan Fiers et a été étroitement suivie par les co-promoteurs suivants: le professeur et docteur Annie Hondeghem (Instituut voor de Overheid), le professeur et docteur Pascal Delwit (CEVIPOL), le professeur et docteur Emmanuel Gerard (Centrum voor Politicologie, K.U.Leuven) et le professeur et docteur Bart Maddens (Centrum voor Politicologie, K.U.Leuven).

Les auteurs tiennent à remercier le docteur Jean-Benoit Pilet (CEVIPOL) pour son implication tout au long du projet, les participantes et participants aux 'focusgroups', les collaborateurs des partis et les collaborateurs particuliers des présidents de parti pour le rôle clé qu'ils ont joué dans le cadre de l'organisation de la deuxième phase des 'focusgroups', ainsi que les membres du comité d'accompagnement, Madame Mileen Koninckx (Cabinet du ministre fédéral de l'Égalité des Chances), Prof. Dr. Magda Michielsens (Centrum voor Vrouwenstudies van de Universiteit Antwerpen), Madame Maggi Poppe (Nederlandstalige Vrouwenraad) et Madame Magdeleine Willame-Boonen (Conseil des femmes francophones de Belgique).



Partie 1. En route pour son propre siège

Revue de la littérature internationale et nationale



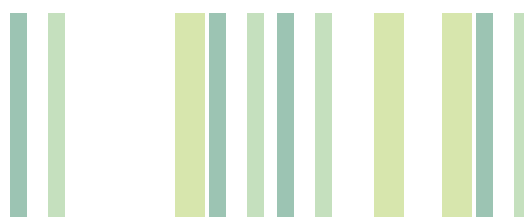
Introduction

La Belgique figure [...] parmi les démocraties confrontées à une sous-représentation chronique des femmes dans les instances de décisions politiques, et en premier lieu dans les assemblées élues.¹

Cet extrait résume parfaitement la problématique générale qui sous-tend l'étude en objet. En dépit de l'introduction de diverses mesures légales² en matière de représentation des sexes sur les listes électorales, les femmes constituent un groupe social sous-représenté à tous les niveaux du processus décisionnel politique belge, comme le montrent les résultats des élections fédérales de 2003 et ceux des élections régionales et européennes de 2004, analysés dans le cadre de l'étude relative à la participation des hommes et des femmes à la vie politique belge.³



Notre examen de la littérature vise à dégager les causes de cette situation. Dans ce cadre, l'accent est mis sur l'identification d'un certain nombre d'obstacles (et d'opportunités) que les femmes sont susceptibles de rencontrer dans leur cheminement vers une fonction politique. Nous appuierons en grande partie notre réflexion sur le modèle de représentation des femmes en politique développé par Leyenaar qui se décline en cinq phases: *la présence aux urnes, le recrutement, la sélection, l'élection et la représentation*⁴. A chacun de ces stades, des facteurs tant individuels qu'institutionnels influencent les opportunités d'élaboration de carrière des femmes. L'analyse ci-dessous se penche sur chacun de ces facteurs; nous tenterons également de la compléter à l'aide du plus grand nombre possible de résultats d'analyses des contextes belge, flamand et/ou francophone. L'évocation d'une seule des deux régions linguistiques s'explique, quand elle survient, par l'absence de résultats de recherches comparables pour l'autre communauté.





1. Participation électorale

1.1. Droit de vote

L'expression du vote est considérée comme l'une des modalités de participation politique les plus simples qui soient; elle constitue en outre une sorte de condition préalable à la quête d'un mandat politique.⁵ Dès 1955, Duverger démontrait que les femmes étaient moins enclines à voter que les hommes. Il expliquait ce phénomène par l'introduction difficile du droit de vote des femmes et par l'intérêt moindre qu'elles manifestaient envers la politique, du fait, essentiellement, de l'état de dépendance sociale et économique qui était le leur à l'époque. Entre le début des années 80 et la fin des années 90, les différences significatives liées au sexe dans le domaine de la participation électorale au sein des 15 pays de l'Union européenne ont quasiment disparu.⁶ Ce phénomène se vérifie entièrement en Flandre, où les femmes, toutefois, se rendraient moins massivement aux urnes si la Belgique ne pratiquait pas l'obligation de vote.⁷

Selon l'étude menée dans 146 pays par Kenworthy et Malawi, il existerait un lien entre le moment où le droit de vote a été accordé aux femmes et l'importance de leur participation à la vie politique.⁸ Une enquête réalisée dans neuf Etats européens a elle aussi souligné le rapport entre le moment où le droit de vote a été accordé aux femmes et leur représentativité dans les parlements. Les sept pays qui ont permis aux femmes d'accéder aux urnes dès avant 1920 comptent aujourd'hui plus de 33% d'élues; en France et en Italie, où le droit de vote leur a été accordé beaucoup plus tard (en 1944 et 1945 respectivement), la représentation des femmes plafonne aux alentours de 12%.⁹

Aucune des enquêtes précitées ne s'est penchée sur le cas de la Belgique. L'analyse comparative qui suit tente donc de déterminer la mesure dans laquelle l'introduction tardive du droit de vote des femmes en Belgique (1948) contribue à expliquer leur sous-représentation dans les assemblées élues.¹⁰

1.2. Intérêt politique

Un autre facteur encore intervient largement dans la décision de se rendre ou non aux urnes: il s'agit du degré d'intérêt politique propre à l'individu. Delli Carpini et Keeter soulignent l'importance qu'il y a à faire preuve d'un intérêt politique sérieux: celui-ci constitue en effet le fondement des connaissances politiques nécessaires au citoyen soucieux de comprendre le monde politique et d'y prendre part.¹¹

A cet égard, il est important d'évoquer les diverses études révélant l'existence d'écart sur les plans de l'intérêt et des connaissances politiques entre hommes et femmes.¹² Les hommes et les jeunes hommes interrogés décrochent, sur le plan des connaissances et de l'intérêt politiques, des résultats supérieurs à ceux des femmes et des jeunes femmes.¹³ Les analyses montrent cependant que l'effet de genre dépend du contenu des questions de connaissance posées. Les auteurs expliquent le fossé constaté entre les genres en matière de connaissances politiques par la socialisation marquée des rôles. Les femmes sont politiquement socialisées dans un rôle qui, par définition, n'est pas politique.¹⁴

D'un côté, selon une étude américaine, le degré inférieur de connaissances politiques des femmes exerce un effet direct sur le nombre (inférieur lui aussi) d'élues aux parlements.¹⁵ D'un autre côté, il ressort d'une analyse de Burns, Scholzman et Verba que plus les candidates à la course au mandat ou les détentrices de fonctions politiques importantes dans le district ou l'Etat de résidence de l'électrice sont nombreuses, plus celles-ci font preuve d'intérêt et se montrent actives sur le plan politique.¹⁶

Ainsi donc, si l'on souhaite développer l'intérêt des femmes pour la politique, il s'agit de permettre à davantage d'entre elles d'occuper des mandats, pour qu'elles puissent assumer un rôle de modèle vis-à-vis des autres femmes.



2. Recrutement

La deuxième phase distinguée par Leyenaar est celle du recrutement du personnel politique.¹⁷ Le recrutement relève d'un processus bilatéral, qui s'appuie d'une part sur la participation des femmes aux réunions (de partis) politiques et d'autre part, sur la 'formation' et l' 'évaluation', par le parti, des recrues nouvelles et futures. Le recrutement est influencé par divers facteurs, comme le climat socioculturel, auxquels s'ajoutent des facteurs structurels, personnels et psychologiques.

2.1. Climat socioculturel

Plusieurs auteurs soulignent l'influence du climat socioculturel ambiant sur la participation et le recrutement des femmes en politique. Ce contexte peut exercer un rôle tant stimulant que dissuasif. Ainsi Leyenaar¹⁸ affirme-t-elle que certaines pratiques religieuses encouragent, voire renforcent, l'inégalité de la position des femmes dans la société. Elle voit en elles un facteur majeur du développement d'une idéologie traditionaliste de distribution des rôles, qui distingue strictement les rôles sociaux des hommes et des femmes. La littérature cite souvent les préjugés de la société vis-à-vis de la notion d'égalité entre hommes et femmes comme étant un obstacle important à l'élection de ces dernières. Ces idées se rencontrent du côté tant de l'offre que de la demande dans le processus de recrutement politique – elles influencent en d'autres termes les candidates potentielles dans un sens comme dans l'autre, de même qu'elles agissent sur le comportement des partis et des électeurs.¹⁹

Plusieurs études montrent que le facteur du catholicisme n'est pas à négliger. Dans les pays de l'Union européenne où la religion catholique continue de jouer un rôle important dans la vie quotidienne, les femmes éprouvent davantage de difficultés à pénétrer le système politique que dans ceux où son influence a fortement reculé.²⁰ Des enquêtes récemment menées en Italie et en Irlande confirment ces constatations.²¹ Norris, dans son analyse du recrutement en vue des élections au Parlement européen, parvient à une conclusion similaire: plus grande est l'influence de l'église catholique sur la société d'un Etat, moins nombreuses sont ses représentantes au Parlement européen.²²

2.2. Société civile

'La seule manière de garantir, sur un mode structurel et à long terme, une représentation paritaire des hommes et des femmes dans le processus décisionnel consiste à encourager la participation fondamentale des femmes dans les associations locales, les sections de partis, la politique locale, les conseils consultatifs et la vie associative en général', affirme Smits dans son étude.²³ L'expérience de participation à la société civile ainsi accumulée permet aux aspirantes candidates de saisir l'intérêt de la politique et de se forger des compétences et un réseau.²⁴ Ainsi les membres des conseils communaux s'avèrent-ils avoir été, au cours de la période qui a précédé leur première inscription sur une liste locale, extrêmement actifs au sein d'un parti, d'un syndicat ou d'une mutualité.²⁵ Leyenaar précise toutefois que le recrutement au sein de la société civile n'est pas neutre sur le plan du genre: il défavorise les femmes, moins fréquemment membres de partis politiques et de syndicats que les hommes. Quelques 5% des Flamandes sont membres d'un parti, contre 9% de leurs compatriotes masculins. La manière dont les femmes participent à la vie sociétale est, selon Smits, radicalement différente: s'il ressort de son enquête que le degré de participation sociétale et sociale générale des Flamandes n'est pas inférieur à celui des Flamands, les femmes, au contraire des hommes, ne convertissent pas leur affiliation active en un mandat politique. Or, c'est l'exercice de fonctions politiques qui, précisément, est important pour les partis.²⁶ Celis et Woodward soutiennent ces conclusions. Elles déplorent que les partis politiques ne parviennent pas à valoriser la



participation sociétale des femmes; ils sont en effet trop orientés vers les viviers de recrutement que constituent les organisations syndicales, au risque de perdre de vue le potentiel représenté par les femmes.²⁷

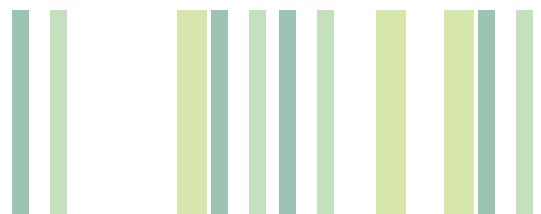
2.3. Facteurs structurels

Plusieurs raisons individuelles peuvent également être avancées pour expliquer la sous-représentation des femmes sur la scène politique. Les causes structurelles incluent le niveau de formation, l'expérience professionnelle et le niveau de revenus.

Selon Leyenaar, le niveau d'enseignement est l'un des principaux facteurs susceptibles d'imprimer un changement d'orientation à la vie des femmes.²⁸ Or, une enquête américaine indique que malgré les progrès réalisés dans ce domaine par les élues parlementaires, leurs collègues masculins ont toujours bénéficié d'un niveau de formation supérieur et exercent des professions plus prestigieuses.²⁹ Il y a toutefois lieu de nuancer partiellement le propos: si cette affirmation se confirme sans conteste pour les générations plus âgées de femmes politiques, il n'en va plus tout à fait de même pour leurs consœurs plus jeunes. Un niveau de formation supérieur s'avère en outre être une condition indispensable à l'obtention d'un mandat politique.³⁰ Ainsi donc, les femmes politiques ont elles aussi généralement suivi des études de niveau supérieur. En Belgique, la plupart des élues ayant siégé à la Chambre entre 1946 et 1974 avaient un diplôme d'institutrice ou de régente.³¹ Plus de la moitié des élues francophones ayant fait leur entrée au Parlement après 1974 avaient un diplôme universitaire. La plupart des autres élues francophones, comme les élues néerlandophones avaient un diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire.³²

Un autre facteur déterminant, qui n'est d'ailleurs pas étranger au précédent, est le statut professionnel des politiciens. La participation à la vie politique dépend en effet largement de leur situation professionnelle, qui non seulement leur permet de jouir d'une indépendance matérielle mais aussi, les dote de certaines compétences. Pourtant, les femmes continuent d'occuper des positions souvent moins favorables sur le marché de l'emploi. Tout d'abord, un nombre élevé d'entre elles, essentiellement parmi les générations les plus âgées, n'exercent pas de profession rémunérée. Ensuite, elles optent souvent pour des études qui débouchent sur des professions dites 'de soins'; en plus d'être moins valorisées par les recruteurs politiques, ces professions mènent plus souvent à des postes exigeant beaucoup de flexibilité, ce qui hypothèque les possibilités de les combiner avec un mandat politique. En outre, les femmes restent en moyenne moins bien rémunérées que leurs collègues masculins, ce qui les désavantage surtout au sein de systèmes politiques qui attendent des candidats qu'ils financent leurs campagnes électorales sur leurs fonds propres.³³

Norris et Lovenduski constatent que les mandataires politiques sont essentiellement recrutés parmi les professions qu'elles qualifient de 'brokerage jobs' – c'est-à-dire des professions auxquelles sont liées certaines caractéristiques comme la flexibilité en temps et la possibilité de développer des compétences communicatives, organisationnelles et sociales qui, à leur tour, ouvrent l'accès à des réseaux sociaux.³⁴ Ceci est confirmé par l'enquête menée parmi les candidates aux différentes élections du 13 juin 1999.³⁵



2.4. Facteurs situationnels

Ces facteurs relèvent essentiellement du rôle social assumé par les femmes dans la sphère privée et de sa combinaison avec la carrière professionnelle dans la sphère publique. La démocratisation de l'enseignement permet désormais aux femmes de bénéficier d'une formation supérieure et de travailler plus fréquemment à l'extérieur. Les jeunes hommes assument donc de plus en plus souvent leur part de tâches au sein du ménage, cependant que les possibilités d'accueil des enfants sont élargies.³⁶ Les recherches empiriques ont pourtant souvent démontré que les femmes continuent d'assumer la majorité du travail dans le ménage.³⁷

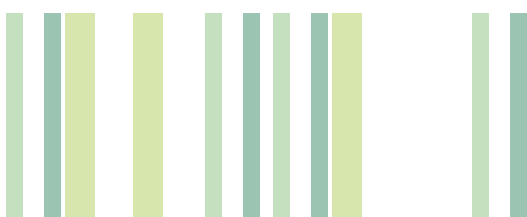
La place qu'occupe la femme au sein de la famille et dans le ménage pourrait donc constituer un obstacle à l'initiation et au développement d'une carrière politique. Contrairement aux hommes, chez qui la principale influence sur le degré de participation politique est la profession, le temps exigé par le ménage, les enfants et les soins de proximité constitue le principal obstacle à la participation féminine à la vie politique.³⁸ Plusieurs études cherchent dès lors à déterminer si les femmes politiques rejettent cette combinaison famille/politique (en ayant moins d'enfants ou en entrant dans la vie politique à un âge plus avancé) ou tentent néanmoins de combiner les deux.

Ainsi Sapiro affirme-t-elle que les conflits entre les rôles public et privé des femmes expliquent qu'elles soient moins souvent (voire pas du tout) candidates à un parti politique. Ces conflits de rôles ne concernent certes pas seulement les mandataires femmes; mais les hommes y réagissent en aiguisant davantage encore leurs ambitions politiques, alors que les femmes renoncent le plus souvent à ce pan de leur vie.³⁹

Celis et Woodward qui ont pour leur part directement interrogé des parlementaires flamands sur les causes de la sous-représentation des femmes en politique, ont relevé une différence de perception entre les deux sexes: alors que les élus masculins estimaient que la combinaison famille/politique constituait la principale barrière à l'initiation et à l'élaboration d'une carrière politique pour les femmes, celles-ci citaient le mauvais accueil réservé aux femmes par les partis et la crainte de devoir s'introduire dans un univers presque essentiellement masculin au titre d'obstacles principaux.⁴⁰

D'après une enquête réalisée en Flandre et dans l'ensemble de la Belgique, les femmes politiques tentent autant que possible de concilier famille et politique, bien qu'elles aient le plus souvent à s'occuper elles-mêmes des enfants. La quasi-totalité des parlementaires flamands durant la législature 1995-1999 étaient mariés ou cohabitants et, pour la grande majorité d'entre eux (88,2%), parents. Les femmes avaient plus souvent de jeunes enfants, au profit desquels elles investissaient davantage de temps que leurs collègues masculins.⁴¹ Selon l'enquête de Gubin et Van Molle, les trois quarts des mandataires féminins de la période 1974-1998 étaient mariées et avaient en moyenne trois enfants, souvent encore à charge. Ainsi l'image de la femme qui attend que les enfants aient quitté le foyer pour entrer sur la scène politique semble-t-elle devoir être infirmée.⁴² La situation aux Etats-Unis est tout autre: les femmes membres du Parlement y sont moins souvent mariées et ont généralement moins d'enfants. Lorsqu'elles sont mères, elles entrent plus tard en politique.⁴³

Ce rôle social qui attribue aux femmes la responsabilité des enfants est à l'origine d'un sentiment de culpabilité. Woodward et Lyon évoquent elles aussi le fait que de nombreuses mandataires sont convaincues de négliger leur famille à cause du temps qu'exige d'elles leur mandat. Il est par conséquent extrêmement important pour les femmes politiques de pouvoir compter sur l'aide de leur partenaire pour s'occuper des enfants et du ménage.⁴⁵

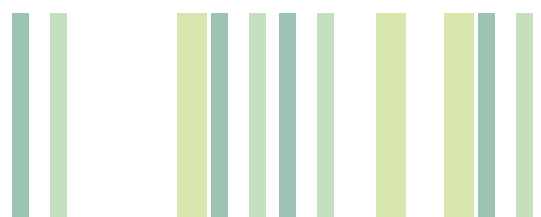


2.5. Facteurs psychologiques

Outre les éléments évoqués ci-dessus, le milieu d'origine semble exercer une influence considérable sur la décision de briguer ou non un mandat. Dès les années 1960, une étude américaine concluait que les candidates potentielles exposées dans une mesure disproportionnée à des stimuli politiques voyaient leurs propres chances d'existence dans cet univers considérablement augmenter.⁴⁶ Un sondage récemment effectué auprès de jeunes élus aux Etats-Unis fait la preuve d'une socialisation politique très importante parmi eux, en particulier en comparaison avec les personnes du même âge. Pour quelque 40% des élus de moins de 35 ans, la politique était un sujet de conversation d'importance majeure au sein de la famille, alors que ce nombre tombe à 18% pour l'Américain moyen dans la même tranche d'âge. Vingt-neuf pourcent des jeunes élus signalent en outre qu'un ou plusieurs membres de leur famille exercent ou ont exercé une fonction politique; dans plus de la moitié des cas, il s'agit du père.⁴⁷

Des disparités de genre n'en seraient pas moins perceptibles sur le plan de la socialisation politique également. Ainsi Celis et Meier affirment-elles que la séparation entre les sphères publique et privée, le rôle attendu des hommes et des femmes et la définition de ce qu'est la politique, freinent la socialisation politique des femmes et des jeunes femmes qui, moins pressées d'entrer dans la vie politique, prennent donc le départ avec une sorte de handicap. Les femmes qui franchissent néanmoins le pas sont souvent issues d'une famille politiquement active, où les valeurs et les qualités politiques revêtent une connotation positive pour les jeunes filles également.⁴⁸

De nombreuses études empiriques semblent confirmer cette assertion. Une enquête menée en Belgique parmi les candidates aux élections de 1999 montre effectivement que le facteur de socialisation joue un rôle plus important chez les femmes politiques que chez leurs collègues masculins. Ainsi deux candidates sur trois aux élections de 1999 comptaient-elles, dans leur famille, un ou plusieurs membres d'un parti politique. Il s'agissait en premier lieu du conjoint (59%) et du père et/ou de la mère (respectivement 43% et 40%). Mais l'importance des liens familiaux va au-delà de la simple adhésion à un parti: pour plus d'un tiers des candidates, les responsabilités politiques font partie de l'histoire familiale. L'image du père, surtout, est déterminante: un peu plus du tiers des candidates étaient filles d'homme politique – actif surtout au niveau communal.⁴⁹ Plus d'un tiers des parlementaires flamands sont issus d'une famille dont un membre exerce ou a exercé un mandat politique; plus de la moitié (53.3%) des parlementaires flamandes interrogées proviennent d'une famille qui compte en son sein des mandataires politiques, alors que ceci ne se vérifie que pour un tiers à peine des parlementaires masculins. En outre, le nombre de mandataires dans les branches paternelle et maternelle de la famille est également plus élevé pour les parlementaires femmes.⁵⁰ Nous ne disposons pas à l'heure actuelle de résultats comparables pour le Parlement wallon. Cette influence considérable de la tradition politique au sein de la famille se confirme par ailleurs également au niveau local.⁵¹ Selon une enquête irlandaise enfin, le fait de descendre d'une famille politiquement active constitue un facteur déterminant dans l'élaboration d'une carrière politique, tout particulièrement parmi les femmes.⁵²





3. Sélection

Cette troisième étape du cheminement vers le mandat politique est la plus cruciale. La phase de sélection est en effet le stade au cours duquel les personnes qui constituent le 'vivier' de candidats éligibles sont jugées aptes à assumer une fonction de représentation, dans le cadre de quoi les partis politiques jouent un rôle important. Les paragraphes qui suivent se penchent sur les acteurs et les facteurs qui exercent une influence déterminante en phase de sélection et sur la mesure dans laquelle des obstacles supplémentaires doivent être identifiés à ce stade. Le système électoral constitue une première variable de la phase de sélection.

3.1. Système électoral

Les systèmes électoraux ne peuvent être qualifiés de neutres, en particulier sur le plan du genre. Les différences entre les systèmes exercent des impacts variés sur le rapport entre le nombre d'élus féminins et masculins. Tous les auteurs s'accordent pour dire que les systèmes majoritaires sont moins favorables aux femmes que les systèmes de représentation proportionnelle.⁵⁴

Dans un système uninominal majoritaire à un tour, les candidats doivent commencer par convaincre la hiérarchie de leur propre parti du bien-fondé de leur candidature. Ils sont en outre incités à mener eux-mêmes campagne: actions de porte-à-porte, mobilisation des électeurs sur les marchés,... Or Leyenaar constate que les femmes éprouvent davantage de difficultés à se profiler de cette manière. En outre, les 'titulaires', c'est-à-dire les représentants en place, se montrent peu enclins à guider les parlementaires nouvellement élus.⁵⁵

Ces cas de figure diffèrent fondamentalement de la situation induite par les systèmes proportionnels – où il convient toutefois de distinguer les systèmes proportionnels à listes ouvertes et ceux à listes fermées. Dans les systèmes à listes fermées (c'est-à-dire lorsque les électeurs ne peuvent désigner un candidat individuel), les chances, pour une femme, d'être élue, dépendent entièrement de la place que le parti lui a accordée sur la liste. Ce sont donc ici les partis politiques – et leurs critères de formation des listes – qui exercent une influence déterminante sur le nombre de femmes au Parlement. Dans les systèmes à listes ouvertes, par contre, le nombre de représentantes au Parlement dépend aussi du score individuel des candidates. Il est du reste, dans les systèmes de représentation proportionnelle, plus facile pour les partis d'équilibrer leurs listes en fonction des caractéristiques des candidats, comme, notamment, le sexe – ce qui leur permet d'attirer autant d'électeurs issus d'autant d'horizons sociaux que possible.⁵⁶

Il reste que dans les systèmes proportionnels, les parlementaires en place constituent eux aussi un obstacle à l'entrée des femmes. Gubin et Van Molle expliquent le nombre plus élevé de femmes élues au sein des organes régionaux et communautaires par le fait qu'il s'agit là de nouvelles institutions politiques, plus ouvertes à l'intégration de nouveaux venus et donc, des femmes.⁵⁷ Celles-ci ne sont en effet pas obligées de commencer par 's'approprier' le mandat de représentants (le plus souvent, masculins) en place. Ce facteur du 'titulariat' se manifeste aux Pays-Bas également, où il constitue une importante cause de stagnation de la représentation féminine. Leyenaar parle d'un effet 'peluche': une fois élu au sein d'un organe représentatif, les chances de ne plus en bouger sont élevées.⁵⁸

Dans le contexte belge, la place occupée par le candidat sur la liste électorale reste un facteur déterminant en terme de chances d'élection.⁵⁹ Jusqu'à l'élargissement des circonscriptions électorales et la réduction de moitié de l'effet dévolutif des votes exprimés en case de tête à l'occasion des élections de 2003, la Belgique n'a connu, au cours de son histoire, que très peu de cas de candidats élus en dehors de l'ordre utile.⁶⁰ Reste à savoir dans quelle mesure la diminution de l'effet dévolutif du vote en case de tête lors des élections communales d'octobre 2006 en Flandre exercera un effet positif ou négatif sur le nombre



de conseillères communales élues.⁶¹ Leyenaar rappelle l'importance de la place de membre suppléant pour l'entrée des femmes au Parlement. Aux Pays-Bas, le nombre de femmes occupant un siège est généralement plus important après la formation du gouvernement qu'immédiatement après les élections, car elles succèdent souvent aux hommes qui y sont nommés.⁶²

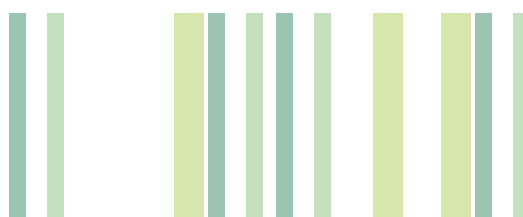
D'autres facteurs encore, comme la taille du district électoral et la présence de seuils électoraux, sont susceptibles de jouer un rôle dans les systèmes de représentation proportionnelle. Plus la circonscription est importante, plus les chances, pour un parti, de décrocher davantage de sièges, sont élevées. Ceci signifie (comme précisé ci-dessus) que les partis se voient 'incités' à équilibrer leurs listes pour répondre simultanément aux demandes de leurs sections internes et toucher un public électoral aussi diversifié que possible.⁶³ Par ailleurs, les partis plus petits ont d'autant plus de chances de décrocher des sièges que les sièges à pourvoir sont nombreux. Ce sont précisément ces petits partis, souvent orientés à gauche, qui comptent dans leurs rangs un nombre relativement élevé de femmes aux positions éligibles de la liste. De même, la rotation (c'est-à-dire le nombre de parlementaires qui renoncent à leur siège) est plus élevée, de sorte que les chances de voir une femme occuper une place ainsi libérée augmentent également.⁶⁴ L'influence exercée par la taille de la circonscription se confirme au niveau local également; dans son étude, Reynaert constate que le nombre d'élues locales croît avec la taille de la commune ou de la ville.⁶⁵

D'un autre côté, l'existence d'un seuil électoral peut exercer une influence positive sur le nombre de femmes parlementaires élues. Bien que ce raisonnement soit en contradiction avec ce qui précède, le mécanisme en vertu duquel le parti qui peut se prévaloir de davantage de sièges potentiels est aussi davantage enclin à proposer des candidatures féminines, prévaut. Moins il y a de partis pour se partager les sièges, plus nombreux sont les candidats élus au sein de chacun d'eux. Le nombre de places éligibles augmente donc, au profit des chances dont disposent les femmes de compter finalement parmi les élus.⁶⁶

Plusieurs auteurs ont avancé un certain nombre de conditions auxquelles le système électoral devrait satisfaire pour pouvoir être qualifié de 'favorable aux femmes'. Selon Leyenaar, il devrait s'agir d'un système de représentation proportionnelle articulé autour d'un seul district national, qui serait affecté d'un seuil électoral de 4% et, simultanément, d'une limitation de la durée des mandats. Il devrait en outre s'agir d'un système ouvert avec vote préférentiel, où le sexe des candidats serait précisé sur les listes et qui appliquerait le principe d'alternance.⁶⁷ Deschouwer et Meier envisagent pour leur part un système électoral que caractériseraient une forte proportionnalité et une moyenne élevée de sièges par parti et par circonscription; ces auteurs optent en outre (contrairement à Leyenaar) pour des listes fermées, dans le cadre desquelles les partis politiques – et non pas les électeurs – détermineraient l'équilibre entre les élus, de même que pour des quotas de genre stricts en terme de places éligibles.

3.2. Processus de sélection

Parallèlement au système électoral, un deuxième facteur d'importance est celui des procédures de sélection du personnel politique – en commençant par la phase de composition des listes électorales. Ces procédures peuvent être appliquées de manière centralisée ou décentralisée, et sur un mode tant formel qu'informel. Selon Peirens et Dewachter, le pouvoir décisionnel en matière de constitution des listes au sein des partis politiques belges est localisé et organisé de manières très diverses. Dans un certain nombre de partis, le pouvoir de décision est aux mains de la direction nationale. Or, dans la mesure où les hiérarchies comptent beaucoup moins de femmes que d'hommes, la composition des listes est une compétence essentiellement masculine.⁶⁹ En conséquence, constatent les auteurs, les sélectionneurs au sein des partis ont tendance à se laisser guider par leurs préjugés à l'égard des candidates lors du processus de sélection.⁷⁰ Cependant, les processus décentralisés eux-mêmes, dans le cadre desquels les sections locales ou les membres individuels ont voix déterminante, ne semblent pas être nettement plus favorable aux femmes.⁷¹ L'étude menée par Norris n'a toutefois pu confirmer ce point.⁷²



Les résultats des recherches ne sont pas davantage uniformes pour ce qui concerne le deuxième critère – celui du caractère formel ou informel des dispositions régissant la procédure de sélection. Selon la plupart des auteurs, des procédures de sélection formellement organisées exercent une influence positive sur le nombre final de candidates sélectionnées.⁷³ Mais Caul, au contraire, conclut de son analyse de 68 partis politiques entre 1975 et 1989 dans 12 démocraties modernes, en l'existence d'un lien négatif entre le nombre d'élues et un processus de sélection rigoureusement défini au sein des partis.⁷⁴

3.3. Critères de sélection

L'analyse du profil des femmes élues est une autre façon de déterminer les critères de sélection. Parallèlement au niveau de formation (à propos de quoi nous avons montré, au chapitre précédent, que les femmes rattrapent actuellement leur retard), des critères comme la notoriété et l'expérience politique sont largement appréciés des sélectionneurs. Il s'agit en effet là, pour le parti, d'autant de signes traduisant une adhésion forte et la présence, dans ses rangs, d'un(e) représentant(e) fiable.⁷⁵ Les alinéas suivants tentent de déterminer la mesure dans laquelle la notoriété au sein du parti et l'existence d'une expérience politique encouragent ou freinent la sélection des candidates. Pour ce qui concerne le cas belge, nous avons une fois de plus dû constater la rareté des données relatives aux partis francophones.

Une étude menée parmi les parlementaires flamands démontre d'emblée la valeur de ces caractéristiques en termes de sélection. Près de 90% des parlementaires (hommes et femmes) interrogés avaient exercé, avant ou pendant leur mandat, une fonction dans l'organisation du parti. Ce groupe compte autant d'hommes que de femmes.⁷⁶ Plusieurs analyses de la carrière politique des parlementaires ont démontré que l'exercice d'une fonction locale est un véritable tremplin vers un mandat national.⁷⁷

Best et Cotta concluent de leur étude historico-comparative que plus de 40% des parlementaires ont exercé un mandat de type législatif ou exécutif au niveau local ou régional avant de faire leur entrée à l'Assemblée nationale. Ils soulignent également le poids de l'expérience acquise au sein des structures du parti. D'une manière générale, plus de 30% des parlementaires ont précédemment assumé une fonction importante au sein de l'appareil du parti sur le plan local ou national, avant d'être élus au Parlement national.⁷⁸ De même, Fiers et Fiers, Gerard et Van Uytven constatent qu'en Belgique, une expérience préalable au niveau communal constitue un atout essentiel dans la course au mandat parlementaire.⁷⁹ Jusqu'à la réforme de la Chambre et du Sénat, en 1995, plus de 70% des parlementaires fédéraux avaient appris le métier à l'échelon local (même si depuis quelque temps, la proportion des politiciens pouvant se prévaloir d'une expérience locale a diminué de 10%; nous n'en constatons pas moins que les parlementaires doivent gagner du galon au niveau local et dans les structures du parti pour pouvoir accéder ensuite à des niveaux supérieurs).

Il est dès lors permis de se demander si les critères de sélection relevés s'appliquent aux parlementaires féminins également. Quelques auteurs voient en l'application de ces critères un vecteur de diminution des chances de sélection des femmes. Celles-ci sont en effet membres de partis sur une moins longue durée et moins visiblement actives au sein des structures.⁸⁰ Or, affirment Gubin et Van Molle, il paraît essentiel que les mandataires féminins aient entamé leur carrière politique au niveau local. Ainsi plus de la moitié des femmes politiques ayant exercé un mandat national entre 1974 et 1997 avaient-elles précédemment assumé des responsabilités à l'échelon local ou provincial. L'on relève toutefois des différences significatives entre les partis eux-mêmes. Les auteurs constatent par ailleurs que l'ancrage précité des femmes au sein des partis peut être considéré comme une voie susceptible de mener à l'obtention d'une place utile sur la liste. Les candidates sur les listes électorales de 1999 étaient membres de leur parti depuis 14 ans déjà en moyenne et près des trois quarts d'entre elles faisaient partie de ses structures.⁸¹



Pourtant, les femmes assument ces fonctions au sein des partis moins longtemps que les hommes – la différence pouvant aller jusqu'à six ans à l'échelon communal. Cet écart s'amenuise toutefois à mesure que l'on grimpe dans la hiérarchie du parti. Les femmes semblent également être intégrées dans les structures du parti au niveau local.⁸² Une large majorité des élus communaux interrogés (60.7%) étaient membres d'un parti politique national avant de se porter candidats. Un tiers environ de toutes les mandataires avaient également exercé une fonction politique au sein du parti, auquel elles avaient la plupart du temps collaboré sur le plan local. Cette donnée coïncide avec les conclusions de Black et Erickson, selon lesquelles les mandataires locales sont plus souvent et plus intensément impliquées dans le fonctionnement des partis politiques que leurs consœurs au niveau national.⁸³

Reste à évoquer un autre critère de poids: celui de l'importance de la base sur laquelle peuvent s'appuyer les parlementaires régionales et nationales. Les partis politiques sont en effet soutenus, pendant leurs processus de recrutement et de sélection, par des groupes de pression, qui influencent le recrutement de diverses manières – notamment en promouvant un nombre limité de candidats parmi les sélectionneurs.⁸⁴ Nous pouvons donc étudier la mesure dans laquelle les aspirantes candidates ont accès à ces groupes de pression et bénéficient de leur soutien.

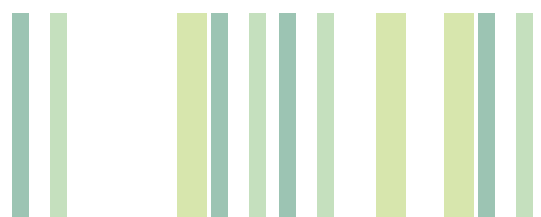
Plusieurs auteurs constatent que les femmes s'engagent souvent pour une longue durée au sein d'une communauté locale, d'une école ou d'une église/paroisse, où elles développent des compétences utiles à l'exercice ultérieur d'un mandat politique (capacités de négociation, aptitude à présider des réunions, à communiquer avec les membres, etc.). Cet engagement leur permet en outre de développer un réseau de relations.⁸⁵ Leyenaar évoque le rôle spécifique des organisations féminines, qu'elle qualifie de pool de recrutement souvent important du personnel politique féminin.⁸⁶ Au milieu des années 1980, par exemple, 80% des parlementaires suédoises déclaraient avoir été précédemment actives au sein de leur parti et/ou d'une organisation; la moitié d'entre elles avaient œuvré dans une organisation féminine.⁸⁷

L'examen de la composition des listes lors des élections communales de 1994 en Flandre confirme l'influence du mouvement féminin dans ce domaine.⁸⁸ Gubin et Van Molle soulignent l'importance des organisations féminines satellites, en ce compris pour les femmes politiques actives au niveau national, car beaucoup d'entre elles y ont trouvé un tremplin vers la politique: elles y ont été formées, y ont rencontré un arrière-ban électoral d'où elles ont tiré leur inspiration politique. Certaines femmes politiques ont toutefois déploré par la suite le manque de soutien permanent.⁸⁹ Un changement se manifeste néanmoins depuis 1999: les candidates âgées de moins de 35 ans au moment des élections de 1999 faisaient état d'une participation moindre à la vie associative.⁹⁰

Oldersma conclut pourtant que faute de recherches systématiques sur le sujet, il est difficile d'évoquer un lien direct entre les mouvements féminins et l'élite politique et sociétale. L'auteur n'en constate pas moins que les femmes qui appartiennent à ces mouvements sont disproportionnellement représentées dans les fonctions politiques.⁹¹ L'engagement au sein d'organisations non politiques et/ou de groupes de pression est donc considéré par les sélectionneurs comme un critère positif (bien que selon certains, insuffisamment reconnu encore par les partis), ce qui ouvre aux aspirantes candidates des perspectives de démarrage d'une carrière politique. Le rôle des organisations féminines, surtout, en la matière, semble important. Des recherches plus approfondies devraient permettre d'éclaircir plus avant leur influence sur la candidature des femmes, de même que les effets du recul du nombre de membres au sein des principales organisations féminines satellites.

3.4. Discrimination positive

Le fait d'être femme peut aussi constituer un critère de sélection en soi. Des pressions du mouvement féministe et le souci des partis politiques d'attirer des voix dans l'électorat féminin ont entraîné un changement d'attitude vis-à-vis de la participation des femmes à la politique au cours des années 1970 et



1980. Cette question est devenue importante pour beaucoup de partis politiques et une politique spécifique a été menée pour améliorer la position des femmes dans le processus de sélection.⁹² C'est ainsi que certains partis politiques se sont volontairement imposé des quotas au fil des années – souvent sous la pression des organisations féminines au sein de leurs propres structures (voir le paragraphe 3.5 ci-dessous) – et qu'une loi garantissant la représentation des femmes sur les listes électorales a été élaborée.

En Belgique, ce mouvement a abouti à l'adoption de la loi des quotas, dite Smet-Tobback, en 1994.⁹³ Cette loi interdit la présence de plus de deux tiers de candidats d'un même sexe sur les listes électorales. Si les listes ne parviennent pas à attribuer au moins un tiers des places au sexe sous-représenté, ces places doivent rester ouvertes.⁹⁴ En raison de dispositions transitoires, cette loi n'a été appliquée pour la première fois qu'aux élections fédérales, régionales et européennes de 1999 sans atteindre toutefois l'objectif d'une parité entre les sexes dans les assemblées élues. C'est la raison pour laquelle les lois dites 'de parité' ont été adoptées en 2002.⁹⁵ Ces textes législatifs stipulent que chaque liste électorale doit comporter un nombre égal de femmes et d'hommes et qu'en outre les trois premières places de la liste ne peuvent être occupées par des personnes du même sexe.⁹⁶ Par cette loi, le législateur entendait '... atteindre l'élection d'un nombre de femmes en rapport avec le poids qu'elles constituent réellement'.⁹⁷ Ces 'lois sur la parité' qui ont également été appliquées lors des élections communales et provinciales de 2006 ont incité les partis politiques à rechercher activement des candidates potentielles.⁹⁸

Parmi les candidates aux élections de 1999, 40% soulignent que la loi sur les quotas a favorisé leur candidature, surtout parmi les candidates qui se présentaient pour la toute première fois.⁹⁹ Même les mandataires féminines locales sont bien conscientes du rôle important que cette législation des quotas joue dans l'accès à un mandat politique. Un peu moins de 44% d'entre elles estiment que cette mesure a accru leurs chances d'obtenir une place sur la liste. Elles sont toutefois très conscientes du revers de la médaille: un peu moins de 53% constatent que le quota a eu un effet négatif sur l'image que la population se fait des élues. Celles-ci devraient mettre les bouchées doubles pour être considérées comme des mandataires à part entière.¹⁰⁰

3.5. Groupes femmes des partis politiques

Dans la plupart des partis politiques traditionnels d'Europe occidentale, les membres féminins se sont organisés en groupes femmes. Ceux-ci constituent souvent des structures parallèles avec leurs propres programmes politiques et leurs propres réunions. À partir des années 1970 et 1980, l'augmentation générale du nombre d'adhérentes leur a permis d'obtenir plus d'influence au sein des partis.¹⁰¹ Elles exercent une influence positive et parviennent à lever plusieurs obstacles auxquels se heurtent les femmes. Caul constate en effet dans son analyse que la présence et l'influence des groupes femmes sur le niveau décisionnel national du parti s'avèrent des facteurs importants tant en vue de la réalisation d'actions positives pour les femmes au sein du parti que d'une augmentation du nombre d'élues.¹⁰²

En Belgique ces groupes femmes ont également eu un impact important, essentiellement sur l'augmentation du nombre de femmes dans les structures des partis et sur les listes électorales.¹⁰³ En 1974, le groupe de travail 'Vrouw en Maatschappij' a été créé au sein du CVP dont un des principaux objectifs était l'intégration d'un nombre plus élevé de femmes dans les organes du CVP. Une directive stipulant qu'au niveau des arrondissements la représentation féminine devait être assurée à au moins une place politiquement importante sur la liste de candidats à la Chambre ou au Sénat, a porté le nombre de parlementaires féminines du CVP de quatre en 1971 à seize en 1978. L'influence de 'Vrouw en Maatschappij' ne s'est pas limitée à la seule constitution des listes mais s'est aussi concentrée sur l'introduction statutaire de quotas imposant un minimum de femmes dans les organes du parti (par ex. un mandat du parti sur cinq aux niveaux national et local en 1977). Une étude récente confirme l'influence formelle considérable de 'Vrouw en Maatschappij' sur la direction du parti et l'assemblée générale du CD&V, grâce à son ancrage



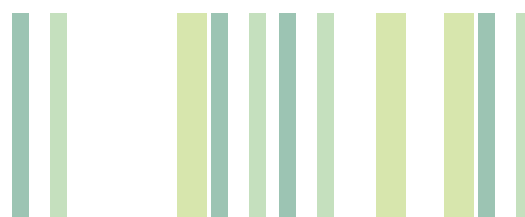
dans les statuts du parti et à son solide travail sur le plan local. De plus, ce groupe tente aussi par des voies informelles d'influencer la procédure de constitution des listes. À partir de 'Vrouw en Maatschappij', une procédure parallèle est mise sur pied pour soutenir et documenter les adhérentes à tous les niveaux, de manière à augmenter leurs chances d'obtenir une place éligible.¹⁰⁴

Dans les autres partis, l'intégration des femmes dans les structures du parti a été plus laborieuse. Au Parti socialiste flamand, l'impact de l'organisation politique féminine 'Socialistische Vrouwen' a été plutôt limité. Il existe, depuis 1992, à tous les niveaux de la direction du parti un quota imposant un quart de femmes, sans rien stipuler au sujet du positionnement des femmes aux places éligibles.¹⁰⁵ C'est ainsi que Zij-kant (la section féminine du Sp.a) n'étant pas associée directement à la constitution des listes¹⁰⁶, a toutefois tenté, en insistant auprès du président et des ténors du parti, d'intégrer dans les comités de sélection qui décident de la composition des listes une majorité d'hommes et de femmes acquis à leur cause.¹⁰⁷

Le parti libéral pour sa part ne disposait pas d'une structure féminine distincte pouvant effectuer du lobbying en vue d'améliorer la position des femmes en son sein. À partir de 1981, un quota adoptant un minimum d'un cinquième de femmes dans les organes du parti et sur les listes de candidats a toutefois été accepté. Dans les statuts du VLD remodelé en 1992, la représentation obligatoire des femmes a été supprimée, même si l'idée était de tendre 'par la voie naturelle' vers la représentation paritaire des hommes et des femmes dans le parti et sur les listes.¹⁰⁸ Loos constate qu'en raison de leur faiblesse organisationnelle, il est difficile pour les femmes du VLD de jouer un rôle dans la constitution des listes.¹⁰⁹ Dès sa création, Agalev s'était fixé pour objectif de tendre vers une représentation équilibrée des hommes et des femmes sur les listes et dans les organes du parti mais cet objectif n'a pas été intégré dans les statuts. Aux élections parlementaires de 1991, le système de l'alternance homme/femme a été appliqué aux listes de candidats. En 1993, il a été décidé d'adopter une répartition 50/50 des hommes et des femmes sur les listes électorales. En outre, la première ou la deuxième place sur la liste doit être attribuée à une femme, tout comme la moitié des places sur les listes de candidats.¹¹⁰ Le Vlaams Belang, enfin, n'a pas de groupe féminin distinct et n'est pas partisan d'un quota devant favoriser la participation des femmes à la politique.¹¹¹

On se doit de constater que les candidates connaissent bien ces sections féminines et qu'elles en sont souvent membres. Une enquête auprès des candidates aux élections de 1999 révèle cependant que ces sections féminines sont plus développées du côté néerlandophone que du côté francophone: un peu plus de la moitié des candidates néerlandophones se déclarent membres de leur section féminine nationale, tandis que chez les Francophones, seule une sur trois en fait partie.¹¹² Du côté francophone, les tentatives de féminisation des partis sont restées plutôt timides malgré la présence d'organisations féminines dont l'impact reste limité en comparaison des partis flamands. Le MR et le PS n'ont défini une représentation féminine dans leurs statuts qu'en 1995. Au MR, un tiers des places au sein des structures du parti sont réservées aux femmes; au PS, il s'agit d'un cinquième. Les verts francophones d'Ecolo se fixent pour objectif une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes du parti et appliquent de la façon la plus cohérente possible l'alternance homme/femme dans la composition de leurs listes. Le cdH enfin, a veillé à ce qu'aux élections de 1995, un quota d'un tiers soit appliqué à ses listes électorales.¹¹³

La lutte de ces groupes politiques féminins pour parvenir à un quota interne au sein du parti ne doit certainement pas être sous-estimée. Les quotas internes des partis constituent un élément efficace pour parvenir à renforcer la représentation politique des femmes. Ainsi, Norris a analysé l'utilisation de quotas volontaires inscrits dans les règles internes des partis des 15 États membres de l'UE entre 1996 et 2000. Sur les 76 partis importants¹¹⁴ de l'ensemble de l'UE, plus de la moitié (35 partis) s'étaient imposé volontairement un quota en faveur des femmes et ils ont pu, en moyenne, compter sur 33% d'éluës alors que les partis ne disposant pas de tels accords ont obtenu des scores bien inférieurs en termes de représentation féminine (en moyenne 18%).¹¹⁵



Parallèlement aux observations de Oldersma concernant les liens entre les mouvements féminins et l'élite politique (point 3.3) et bien que les sections politiques féminines puissent donc contribuer de façon positive (avec un taux de réussite variable) à l'augmentation du nombre de candidates et de mandataires féminines, Marc Hooghe met en garde contre une exclusion des organisations féminines non liées aux structures politiques. Il constate que le développement de sections féminines au sein des partis politiques au cours des années 1970 constitue un exemple du système d'exclusion sélective et de cooptation par lequel les autorités flamandes ont réagi au mouvement féministe. Les groupes féministes qui n'ont pas pu ou voulu souscrire au consensus politique – à savoir le mouvement féministe autonome – ont été en grande partie niés tandis que l'accès des groupes féministes intégrés a été facilité.¹¹⁶ Il semble donc établi que les candidates potentielles qui sont actives au sein d'organisations féministes autonomes doivent surmonter un obstacle supplémentaire si elles veulent poser leur candidature à un mandat politique car en l'absence de liens formels entre leur organisation et ce que Hooghe appelle 'des institutions dominées par les hommes', il leur sera plus difficile de faire accepter leur candidature. Une étude plus approfondie devrait confirmer ce constat.

3.6. Système de partis

Plusieurs auteurs ont examiné dans quelle mesure les partis qui se situent sur la gauche du spectre politico-idéologique comptent un nombre plus élevé de parlementaires féminines dans leurs rangs. On pourrait en effet partir du principe que les partis de gauche souhaitent faire accepter leur discours politique sur l'égalité et voir celui-ci reflété dans leur nombre d'élues car, en Europe, ce sont surtout les partis socialistes ou socio-démocrates qui ont été les premiers à introduire volontairement des quotas internes.¹¹⁷

Norris a testé l'importance de ce facteur pour les élections européennes entre 1979 et 1994 dans huit pays européens et a confirmé que la force des partis de gauche semble jouer un rôle très important. Le nombre d'élues au Parlement européen augmente parallèlement au nombre de sièges remportés par les partis de gauche.¹¹⁸ Caul a constaté que plus le parti (socialiste, vert ou communiste) se situe à gauche, plus le nombre d'élues est élevé. Ces corrélations sont cependant plus fortes au sein de la 'nouvelle gauche' (à savoir les partis verts) que de la 'gauche traditionnelle' (à savoir les partis socialistes ou socio-démocrates).¹¹⁹ Le modèle de Christmas-Best et Kjaer révèle lui aussi que la force des partis politiques de gauche est le paramètre le plus déterminant en ce qui concerne le nombre de députées.¹²⁰ L'étude de Kenworthy et Malami aboutit à la même constatation: plus les partis de gauche remportent de sièges parlementaires, plus la représentation des femmes dans les assemblées est à leur avantage.¹²¹

La situation belge constitue cependant une exception à l'analyse susmentionnée: des deux côtés de la frontière linguistique, les partis socialistes n'ont introduit des quotas limités et internes au parti, que dans les années 1980 et 1990. Ces quotas et d'autres mesures de soutien visant à encourager l'entrée des femmes en politique ont surtout été adoptés pour des motifs électoraux plutôt que sur la base de considérations relevant d'une idéologie d'émancipation.¹²² La tête du parti socialiste (tant avant qu'après la séparation) était une des directions de parti les moins féminisées de Belgique et n'a pendant longtemps accordé que peu d'attention à la participation des femmes à la vie politique.¹²³ Le nombre de parlementaires féminines entre 1946 et 1995 est dès lors lamentablement bas.¹²⁴

3.7. Motivations à poser sa candidature

La motivation à poser sa candidature est évidemment un des facteurs majeurs qui détermine le parcours politique des femmes. Les mandats politiques au plus haut niveau exigent beaucoup d'efforts: de longues journées, une disponibilité 24h/24 et un dévouement total du mandataire. Le travail avec des militants



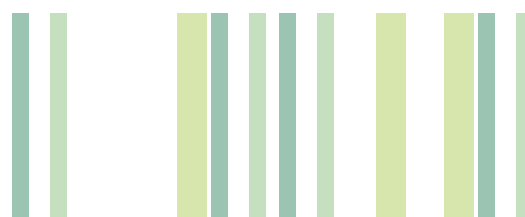
bénévoles implique que les réunions doivent être organisées le soir ou pendant le week-end. Cette souplesse peut être problématique pour les femmes parce que la combinaison du travail, des obligations familiales et de l'activité politique nécessite un planning strict. Le fait que les femmes partagent leur temps entre d'autres sphères d'intérêt (famille, parents, amis) constitue souvent un obstacle à une carrière politique linéaire.¹²⁵

Comment expliquer dès lors que plus de femmes se présentent aux élections qu'auparavant? Hooghe et Stouthuysen soutiennent l'hypothèse que la candidature des femmes est plus 'demandée' aujourd'hui que celle de leurs collègues masculins (respectivement 83% et 66%).¹²⁶ Les mandataires féminines pour leur part, expliquent souvent que leur engagement politique est induit par le contexte familial (23%, contre 15% chez les mandataires masculins). Les élues attribuent donc plus souvent la raison de leur décision de s'engager dans une carrière politique à des motivations externes à leur personnalité (parti ou tradition). La carrière est moins présentée comme un choix personnel conscient mais plutôt comme quelque chose qui a été influencé de l'extérieur.

Dans le sondage de Reynaert et al., plus de deux tiers des mandataires féminines locales citent une demande explicite de recrutement comme principale source de contact avec la politique locale. Moins de 14% des mandataires féminines sont entrées en contact avec la politique locale de leur propre initiative, par conviction ou par intérêt.¹²⁷ Une enquête réalisée parmi les candidates aux élections de 1999 révèle des résultats similaires. Plus de la moitié des candidates (52%) déclarent avoir été sollicitées par le parti pour se présenter aux élections et 42% affirment que leur candidature était spontanée. Les candidatures spontanées étaient surtout le fait des candidates à une réélection.¹²⁸ Une répartition identique des genres a été constatée chez les jeunes élus aux États-Unis: seules 28% des élues ont déclaré que leur participation aux élections était totalement spontanée, contre 46% pour leurs collègues masculins. De plus, près d'un quart des élues affirment n'avoir jamais pensé à une carrière politique jusqu'à ce que quelqu'un le leur suggère. Chez les hommes, ce n'est le cas que pour 14%.¹²⁹

L'étude de Fox et Lawless mérite elle aussi une attention particulière. Ces auteurs ont cherché à savoir si dans le 'réservoir' de candidats potentiels, des paramètres de genre jouaient un rôle dans la décision de se porter candidat à un mandat politique. Ils ont trouvé que les femmes font beaucoup moins souvent le pas vers une fonction élective, même si elles ont le niveau de formation approprié et exercent des métiers combinables avec une fonction politique, parce qu'elles sont moins encouragées par les autres à se porter candidates et parce qu'elles pensent ne pas disposer des qualités requises, même si objectivement elles en disposent.¹³⁰ Ce manque de confiance en soi chez les (aspirantes) candidates a aussi été relevé par Celis et Meier et confirmé par l'étude de Hooghe et Stouthuysen auprès des conseillers communaux. Même quand il s'agit de leur premier mandat, les mandataires masculins semblent afficher une bien plus grande assurance en ce qui concerne leurs prestations que les conseillères communales.¹³¹

Plusieurs auteurs démontrent cependant que la motivation de (certaines) mandataires féminines à se porter candidates est induite par un objectif de carrière. Si dans l'enquête de Reynaert et al. aucun facteur de motivation particulier ne sort vraiment du lot, le motif le plus fréquemment cité par les mandataires féminines locales (21.5%) est la volonté d'apporter renouveau, changement ou rajeunissement au sein de l'administration actuelle. La part des mandataires féminines ayant des objectifs de carrière est moins marquée mais tout de même présente (13.1%). Elles expliquent leur engagement comme une manière de construire une carrière politique ou d'entrer dans un domaine (d'emploi) intéressant.¹³² Koole aussi constate que les candidates féminines ont (ou peuvent avoir) autant d'objectifs de carrière que leurs homologues masculins. Chaque parti compte de 15% à 20% de membres dont l'adhésion est motivée par le désir d'occuper une fonction représentative ou qui ont occupé dans le passé une fonction élective et sont actifs dans le parti. Aucune différence sur la base du genre n'a pu être remarquée au sein de ce dernier groupe. Les femmes semblent aussi ambitieuses et actives et avoir été aussi souvent membres d'un organe législatif ou candidates pour un tel organe que les hommes.¹³³





4. Élection

L'élection des candidats constitue une quatrième et avant-dernière phase. Dans cette phase aussi, la littérature identifie plusieurs obstacles qui rendent l'élection des candidates plus difficile.

4.1. Voix de préférence et attrait électoral

Certains auteurs constatent que les candidates éprouvent plus de difficultés à obtenir une place en ordre utile (éligible) sur les listes électorales parce que, selon la direction du parti, elles attireraient moins de voix.¹³⁴ Une étude menée aux Pays-Bas au sujet de l'attractivité des candidates aux élections de la seconde chambre durant la période 1971-1982 et en 2003 donne, en cette matière, tort à l'élite des partis. Au cours de ces périodes, les candidates ont attiré relativement plus de voix de préférence que leurs homologues masculins dont il a malheureusement été impossible de vérifier si elles étaient émises par l'électorat féminin ou masculin.¹³⁵ Il ne faut en effet pas sous-estimer l'importance du nombre de voix de préférence recueillis par un élu car il renforce la place de celui-ci au sein de son parti politique.¹³⁶

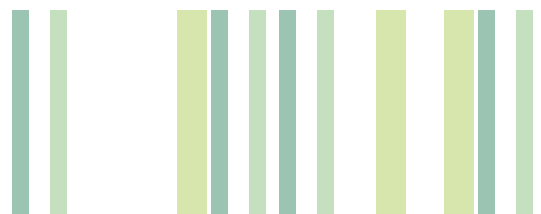
Pour les élections du Parlement flamand, du Parlement wallon, du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale et du Parlement européen de 2004, Fiers, Servranckx et Pilet ont analysé le nombre de voix de préférence récoltés par les candidates sur les listes électorales en Flandre.¹³⁷ Aux élections européennes de 2004, les candidates ont recueilli en moyenne 36.4% du nombre total des voix de préférence. Lorsque nous procédons à l'analyse par parti, quelques différences intéressantes apparaissent. Chez Groen! (les Verts flamands) et SPA-Spirit, plus de la moitié des voix de préférence sont allés aux candidates. Dans les autres partis, CD&V-N-VA et Vlaams Belang, il ne s'agit que d'un tiers des voix et à peine d'un quart pour le VLD. Dans les partis francophones on constate également de grandes différences. Au CDH et chez Ecolo, les femmes ont recueilli plus de la moitié des voix de préférence; au FN, 40%. Les grands partis, le MR et le PS, ont des scores assez faibles sur ce plan, avec respectivement 29% et 21% des voix de préférence accordés à des candidates.

Une image un peu différente ressort de l'analyse des élections flamandes de 2004. La moyenne des voix de préférence accordées aux candidates a augmenté, pour toutes les listes, d'environ 7% par rapport à celle des élections européennes. Pour les élections du Parlement flamand, les candidates atteignent, toutes listes confondues, 43.1% du total des voix de préférence. Pour les élections du Parlement wallon, les candidates ont remporté 41.4% des voix de préférence. Aucun parti n'a obtenu plus de voix de préférence pour ses candidates que pour ses candidats mais dans aucun parti les femmes n'ont recueilli moins d'un tiers des voix de préférence. En ce qui concerne les élections du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, enfin, nous constatons que 40.4% des voix de préférence sont allés aux femmes. On ne distingue qu'une différence minime entre les partis flamands (39.5%) et les partis francophones (40.5%). Les pourcentages de voix de préférence accordés aux femmes varient toutefois de 29.7% pour le Vlaams Belang à 68.8% chez Groen!.¹³⁸

Sur la base de ces données, nous pouvons donc affirmer que les candidates, surtout dans certains partis, peuvent recueillir un nombre considérable de voix de préférence pour le parti et qu'elles peuvent donc être considérées comme ayant la même attractivité électorale que leurs collègues masculins.

4.2. Attention médiatique

Il semble aussi exister quelques différences liées au genre au niveau de l'attention accordée par les médias à la campagne électorale et dans les informations qu'ils communiquent au sujet de l'accomplissement des mandats. L'accès aux médias est important parce qu'il constitue un facteur crucial de communication entre l'électeur et le parlementaire. En véhiculant trop souvent une image stéréotypée des candidates ou en leur accordant moins d'attention à la télévision et dans la presse écrite, les médias peuvent contribuer à limiter le nombre de parlementaires féminines élues.¹³⁹ Niven a examiné aux États-Unis l'attitude des médias vis-à-vis des membres du Congrès et la mesure dans laquelle cette attitude diffère selon qu'il s'agit de membres du Congrès féminins ou masculins.¹⁴⁰ Son étude a révélé que les attachés de presse des membres féminins du Congrès se plaignaient plus fréquemment d'une attention déloyale de la part des médias que les services de presse des membres masculins du Congrès (90% des services de presse des membres masculins du Congrès estimaient qu'ils étaient traités correctement, contre un peu plus de 30% pour les attachés de presse des membres féminins du Congrès). Des différences ont aussi été constatées au niveau du contenu. Si les services de presse des parlementaires masculins se plaignaient surtout de mauvais reportages ou de sujets mal choisis, ceux des parlementaires féminines reprochaient aux médias un manque général d'attention et la projection d'une image stéréotypée des mandataires féminines. L'auteur signale en outre qu'aux États-Unis, la littérature concernant l'attention accordée par les médias aux parlementaires féminines révèle à plusieurs reprises que les femmes politiques reçoivent moins d'attention de la part de la presse et qu'elles sont souvent décrites dans leur situation familiale, qu'il est plus souvent question de leur âge et de leur apparence physique tandis qu'elles rencontrent plus souvent des difficultés à obtenir des reportages sur les thèmes qui les préoccupent.¹⁴¹



5. Représentation

Dans cette dernière phase, nous examinons dans quelle mesure il existe, au sein des assemblées élues, une ‘culture masculine’ – les institutions politiques ayant longtemps été l’apanage des hommes – qui entre éventuellement en conflit avec une ‘culture féminine’ apportée par les mandataires féminines. Par ailleurs, nous tentons d’identifier d’éventuelles différences dans les styles (de leadership) utilisés par les élus et les élues et quelle influence ces différences ont sur les relations entre les parlementaires et sur leur travail.

5.1. Culture politique

Une première indication d’(éventuelles) différences culturelles entre mandataires féminins et masculins apparaît dans une note de discussion des Femmes du VLD: ‘Lorsque les femmes participent à la politique, elles y apportent leur propre culture. Une culture masculine traditionnelle se caractérise par de nombreuses et longues réunions, des prises de position et des comportements de coq. La participation d’un nombre substantiel de femmes change ces pratiques. Les réunions sont moins longues et plus axées sur les résultats. On accorde moins d’importance au prestige et plus au contenu.’¹⁴²

La littérature semble conforter en partie ces affirmations des Femmes du VLD. Il ressort de l’étude de Celis et Woodward que les parlementaires féminines ne sont pas satisfaites de l’heure, de la fréquence et du respect des heures de début et de fin des réunions de commission que leurs collègues masculins. De plus, il règne parmi les parlementaires féminines une relation plus personnelle et une solidarité qui transcende les limites du parti. Plus les femmes sont nombreuses dans les commissions, plus la tendance est au compromis et moins les parlementaires sont attachés à leur image politique. En outre, le travail serait ‘plus sérieux’ et plus pertinent.

Selon d’autres, la présence de femmes a rendu les choses plus difficiles. Un membre masculin de la commission Bien-être, Santé et Famille a attribué la difficulté de communication, la moins grande capacité de relativiser et la grande implication personnelle à la combinaison d’une matière très sensible et d’une forte proportion de femmes au sein de cette commission. L’examen des éventuels comportements misogynes par rapport aux parlementaires féminines a révélé que c’était le cas pour au moins un tiers des femmes parlementaires. Certaines disent avoir été confrontées à un comportement ironique, ridiculisateur ou moqueur lors de la défense de sujets féminins dits ‘extrêmes’ tels que la représentation des femmes sur les listes électorales et dans les conseils consultatifs et lorsqu’elles plaidaient en faveur d’un financement des activités féminines des différents partis.¹⁴³

Au cours des séances du Parlement flamand, Celis et Woodward ont en outre cherché à savoir s’il existait d’éventuels obstacles vis-à-vis des femmes. Les réunions de groupe étaient perçues comme très positives par la grande majorité des parlementaires interviewés. Les parlementaires féminines ne se sentaient en effet pas plus désavantagées que leurs collègues masculins au sein de leur groupe parlementaire. Elles trouvaient l’atmosphère bonne et l’esprit ouvert tandis que leurs homologues masculins avaient, eux, plus souvent un avis négatif à ce sujet. Les parlementaires féminines accordaient, par rapport à leurs collègues masculins, plus d’attention à la fonction de soutien des réunions de groupe. Pour elles, l’importance de ces réunions se situait au niveau du soutien qu’elles en attendaient pour leurs propositions et interventions ainsi que des informations qu’elles escomptaient y recueillir.¹⁴⁴

Les séances plénières ont aussi été étudiées de plus près. La plénière est le lieu où se déroule le débat public et où la presse est présente; c’est un moment important pour affirmer son identité en tant que mandataire. Des études réalisées à l’étranger ont démontré que pour les parlementaires féminines, leur



rôle parlementaire n'est pas ou moins susceptible de les placer sous les feux de la rampe et qu'elles participent moins au débat public en raison d'une moins bonne éloquence, d'un manque d'ambition, d'un plus haut degré de pragmatisme et/ou d'une moins grande soif d'attention médiatique.¹⁴⁵ A la Chambre des Représentants de Belgique, la situation est comparable: les parlementaires féminines semblent moins participer aux activités qui peuvent leur apporter publicité et visibilité. Elles prennent moins part au débat en plénière et passent moins de temps à préparer ces réunions.¹⁴⁶ L'étude de Celis et Woodward nous donne la même impression: les femmes siégeant au Parlement flamand avaient une opinion nettement plus négative du fonctionnement de la séance plénière: 42.8% des répondantes l'estimaient (très) mauvais, contre 15.4% de leurs collègues masculins.¹⁴⁷

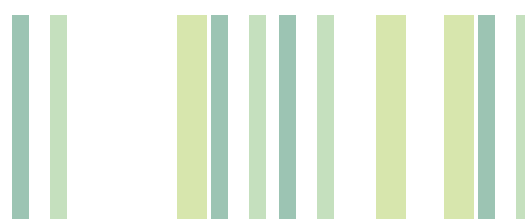
La littérature nous montre donc qu'il existe bel et bien une différence culturelle substantielle entre parlementaires masculins et féminins. Les femmes politiques ont plus de difficultés à s'adapter aux procédures typiquement 'masculines' des institutions politiques. Elles participent aussi moins aux activités susceptibles de les mettre en évidence.

5.2. Durée du mandat

Un autre aspect important concerne la possibilité offerte aux hommes et aux femmes de développer de longues carrières politiques. Des études sur la durée des mandats parlementaires à la Chambre des Représentants et au Sénat de Belgique après la seconde guerre mondiale ont révélé que les députées siègent en moyenne un an et demi de moins à la Chambre que les mandataires masculins: respectivement 7,9 et 9,5 ans. Ces différences sont encore plus frappantes du côté francophone: la différence moyenne y est de 2,1 ans, contre un an du côté néerlandophone. Environ la moitié des mandataires féminines (47%) restaient moins de 5 ans à la Chambre, contre 35.6% pour les mandataires masculins.¹⁴⁸ En ce qui concerne le développement d'une carrière au Sénat belge, Fiers aboutit à des conclusions similaires.

Au niveau des mandats locaux, nous n'avons trouvé aucune étude qui examine sur une longue période la durée des mandats (ou les différences liées au genre en cette matière). Plusieurs auteurs ont cependant étudié le nombre de mandataires locaux qui ont renoncé à leur mandat et les motifs de cet abandon. Reynaert et al. ont examiné le groupe de personnalités politiques locales qui ont renoncé à leur mandat entre janvier 2001 et janvier 2003. Au cours de cette période, 8% des mandataires locaux ont renoncé à leur mandat. Si l'on nuance ces données.¹⁴⁹ il ne reste que 6.8% d'abandons, répartis entre environ 1/3 de femmes et 2/3 d'hommes. Ces données révèlent, en termes absolus, que le nombre d'abandons est relativement plus élevé parmi les élues que parmi leurs homologues masculins (8.2% contre 6.2%). Ce sont surtout la fonction politique, la profession et l'âge qui semblent être les facteurs déterminants dans la décision de remettre ou non le mandat avant son terme. Ce phénomène est essentiellement imputable aux nombreux abandons de jeunes mandataires féminines. Etre jeune et femme offre manifestement de bonnes chances de se faire élire mais ce groupe est aussi le plus sensible aux abandons. L'abandon de mandat au niveau politique local n'est donc pas un problème essentiellement féminin, mais un effet lié au genre qui interagit avec d'autres facteurs, principalement l'âge. Les élues occupent moins souvent des postes dans les organes exécutifs, sont plus jeunes que leurs collègues masculins et ont plus souvent une profession moins prestigieuse. Par ailleurs, les abandons parmi les mandataires masculins semblent concerner des hommes qui ont déjà une plus longue carrière politique derrière eux que les élues qui renoncent à leur mandat. Une enquête menée aux Pays-Bas révèle la même tendance parmi les conseillers communaux. Les mandataires féminines siègent en moyenne moins longtemps au conseil et un nombre relativement plus élevé de femmes abandonnent.¹⁵¹

Après leur départ, Reynaert et al. ont interrogé les ex-mandataires sur les raisons de leur abandon. Ici, plusieurs différences apparaissent selon le sexe. Chez les femmes, les raisons citées sont plus souvent liées à la conciliation du mandat avec la vie privée/familiale et au fait qu'en politique les rapports de



force l'emportent sur le contenu. Chez les hommes, les principaux motifs invoqués pour justifier le départ sont plus souvent liés à l'âge, à la perspective d'un autre mandat politique et à des accords politiques. Cette perspective d'un autre mandat politique est très différente pour les hommes et les femmes et mérite que nous nous y attardions. En effet les mandataires féminines – qui de toute façon sont plus nombreuses à abandonner que leurs collègues masculins – sont moins « récupérées » pour un autre mandat politique. Les mandataires féminines qui se retirent dans la perspective d'un autre mandat deviennent proportionnellement plus souvent conseillères de CPAS, tandis que les hommes deviennent plus souvent présidents de CPAS. Ces différences ont un impact négatif sur l'éventuel retour de mandataires féminines. Parmi les abandons de mandat, non seulement le pourcentage des femmes qui pensent se représenter aux élections communales suivantes est nettement moins élevé que celui des hommes (22% contre 41.6%), mais les femmes qui ont tout de même la perspective d'un autre mandat politique semblent en grande partie renoncer pour toujours à leur mandat. Ce renoncement définitif des mandataires féminines se remarque surtout parmi les conseillères de CPAS et dans une moindre mesure dans le petit groupe des présidentes de CPAS.¹⁵²

5.3. Représentation substantielle ou descriptive

Selon certains auteurs, l'arrivée des élues dans les parlements changerait aussi le contenu des programmes politiques, des législations et des politiques qui en découlent. Non seulement les parlementaires féminines défendraient les intérêts de leurs électeurs mais elles apporteraient aussi dans ces assemblées un vent nouveau qui est intrinsèque à leur genre. C'est ainsi que les élues introduiraient dans les parlements des intérêts et perspectives féminins qui, sans elles, n'entreraient que difficilement voire pas du tout dans le processus décisionnel politique.¹⁵⁴

Différentes études semblent confirmer cette thèse. Les femmes politiques concentrent le contenu de leurs activités (parlementaires) sur des thèmes 'féminins' ou sur des domaines associés à la féminité.¹⁵⁵ Il s'agit alors surtout de thèmes tels que l'enseignement, la culture, la santé, le bien-être, l'environnement et l'égalité des chances. C'est ainsi que toutes (!) les répondantes de l'étude de Gubin et Van Molle affirment qu'en tant que femmes politiques elles trouvent important, voire très important, de défendre des intérêts féminins. 25% des répondantes citent explicitement la problématique des femmes comme un des thèmes politiques majeurs qui ont éveillé leur intérêt dans le cadre de leur travail parlementaire. Les mandataires plus expérimentées traduisent cela dans un aspect concret et bien déterminé tandis que les jeunes mandataires parlent en termes plus généraux de l'égalité homme-femme ou de l'égalité des chances en général.¹⁵⁶ Cette répartition traditionnelle des rôles semble aussi exister au Parlement flamand. Les parlementaires masculins y sont manifestement plus actifs dans des domaines 'techniques' tels que l'énergie, la justice, le sport et les finances. Les parlementaires féminines s'orientent vers des sujets 'généraux' comme la formation, le bien-être et la santé. Un quart de toutes les initiatives féminines concernent le bien-être et la santé.¹⁵⁷

Les mêmes rapports thématiques de genre semblent exister au niveau des administrations locales. Après les élections communales de 2000, 67% des échevins flamands en charge de l'égalité des chances se sont révélés être des femmes. Le même phénomène se produit chez les échevins chargés de l'accueil de la petite enfance (41% d'échevines), de la coopération au développement (39% d'échevines), du bien-être (37% d'échevines) et des affaires sociales (35% d'échevines). Les femmes sont rarement chargées de compétences 'techniques' comme les travaux publics (8%), l'énergie (8%), l'aménagement du territoire (9%), la mobilité (9%) et l'urbanisme (11%).¹⁵⁸

Les candidates semblent aussi mettre en avant ces thèmes 'féminins' dans leur propagande électorale. Les candidates aux élections de 1999 disent elles-mêmes accorder le plus souvent la priorité à des thèmes tels que l'emploi (38%), l'égalité des chances entre hommes et femmes (36%), la santé (30%) et



l'enseignement (26%). Les thèmes peu voire pas cités du tout sont la défense, les relations internationales, le gouvernement, les problèmes communautaires, la fiscalité et l'urbanisme. Les candidates mettent en outre en avant d'autres thèmes selon la génération à laquelle elles appartiennent. Ainsi, les candidates de moins de 35 ans, mentionnent proportionnellement plus souvent des thèmes tels que l'emploi, l'enseignement et les enfants. Par contre, les candidates de la tranche des 35-55 ans mettent plus souvent l'accent sur l'égalité des chances pour les hommes et les femmes et sur l'éthique.¹⁵⁹

Ces thèmes que les candidates mettent à l'avant-plan semblent aussi être ceux qui intéressent le plus l'électorat féminin. Les électrices donnent la priorité à des domaines de la politique qui ont une relation directe avec la qualité de la vie, tels que la rénovation urbaine, la sécurité des personnes, l'enseignement et la politique familiale, les soins de santé, les pensions, les transports publics, la toxicomanie, la sécurité routière, la législation sur l'avortement et l'égalité des chances. Les électeurs masculins, eux, accordent plus d'importance à des domaines tels que l'unification européenne, la politique fiscale, la réforme de l'État, l'armement, la politique étrangère, le budget, la corruption, les services publics et le sport.¹⁶⁰



Conclusions

Cet examen de la littérature a permis de dresser un panorama des facteurs cités dans la littérature nationale et internationale pour expliquer la sous-représentation des femmes en politique. Les obstacles auxquels les femmes sont confrontées se manifestent dans les phases de recrutement, de sélection, d'élection et de représentation, et ce tant du côté de l'offre que de la demande.

Il s'avère ainsi que les femmes en général ont une moins bonne connaissance de la politique et un moins grand intérêt pour celle-ci que les hommes. Toutefois, sur ce point aussi, on peut parler d'une distorsion de genre. Les femmes semblent en savoir plus sur les dossiers politiques qui les intéressent personnellement, comme le dossier de l'avortement, par exemple. Par ailleurs, il semble que le niveau de connaissance et de participation politiques des électrices augmente parallèlement à l'accroissement du nombre de candidates aux élections ou de mandataires féminines.

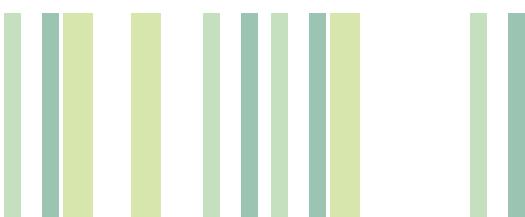
En outre, plusieurs auteurs affirment qu'hommes et femmes ont un même degré de participation sociale mais différent par leur mode de participation. En étant axés sur les organisations traditionnellement peuplées d'hommes, les partis politiques perdent de vue le potentiel que peuvent leur apporter les femmes.

L'affirmation fréquente selon laquelle les femmes se présentent moins aux élections parce qu'il est difficile de concilier vie de famille et activité politique ne trouve guère d'écho dans la littérature. Les femmes politiques sont cependant conscientes des difficultés de concilier vie privée et mandat public et développent dès lors souvent un sentiment de culpabilité à ce sujet. Elles ont souvent le sentiment d'abandonner leur famille en raison du temps qu'exige leur mandat.

Toutefois, le facteur majeur dans la décision de poser sa candidature est celui de la socialisation politique. Les femmes qui font le pas vers un mandat politique viennent très souvent de familles où les valeurs et qualités pertinentes pour la politique sont également dotées d'une connotation positive pour les filles. Ce sont surtout l'adhésion à un parti et l'exercice d'un mandat politique par le père qui semblent avoir une forte valeur déterminante.

En outre, le système électoral proportionnel avec de grands arrondissements électoraux et une grande 'prédominance des partis' facilite l'élection de femmes politiques. Dans la littérature, les avis divergent toutefois sur la question de savoir si ce sont les procédures de sélection centralisées ou décentralisées qui sont les plus favorables à la présence de femmes sur les listes électorales. De même, les auteurs diffèrent quant à la question de savoir si des procédures formelles favorisent les candidatures des femmes. Il convient aussi de noter que les élues (surtout à partir des années 1990) semblent moins cheminer à travers les structures du parti et accèdent plus rapidement à un mandat national que leurs collègues masculins. En cette matière, nous devons cependant nous garder de tirer des conclusions trop extrêmes en raison de la grande fragmentation des données d'enquête. Une étude plus approfondie devrait clarifier ce point.

En termes de base et de soutien des candidatures de femmes, il convient de souligner l'activité des organisations féministes traditionnelles liées à des structures politiques, sociales ou confessionnelles. Cependant, on ne peut déterminer clairement si ces organisations jouent encore ce rôle aujourd'hui. Vu le déclin de leur nombre d'adhérents, il serait intéressant de vérifier si ces organisations restent un vivier de personnalités politiques féminines. Il en va de même pour les sections des jeunes affiliés des partis politiques. Ici aussi, il serait intéressant de vérifier dans quelle mesure ces sections constituent également pour les jeunes filles/femmes un tremplin pour une carrière politique.



Les études réalisées affirment bel et bien que les sections féminines des partis politiques jouent un rôle important dans le renforcement du nombre de candidates et de mandataires féminines par le lobbying qu'elles exercent en faveur de l'introduction de quotas internes au parti et le rôle qu'elles jouent lors de la constitution des listes (bien que cette influence varie aussi très fort en fonction du parti politique).

Par ailleurs, plusieurs auteurs soulignent que plus un système compte de partis situés idéologiquement à gauche, plus il est favorable aux femmes en politique. La situation belge constitue toutefois une exception: les partis socialistes des deux côtés de la frontière linguistique ne sont pas des exemples de partis féminisés. Pendant longtemps, ils n'ont porté qu'un intérêt minime voire nul à la participation des femmes dans la vie politique.

Une autre donnée intéressante que mentionnent plusieurs auteurs est le manque de confiance que doivent surmonter les aspirantes candidates et les mandataires féminines. Celles-ci attribuent aussi plus souvent l'initiative de se lancer dans une carrière politique à des éléments extérieurs à elles-mêmes: soit dans le parti même, soit au sein de la famille dans laquelle elles sont nées. L'importance de ces facteurs psychologiques mérite certainement d'être approfondie dans une étude future.

Dans la phase électorale, les candidates sont aussi confrontées à une série de difficultés. C'est ainsi que les élites des partis partaient jadis du principe que les candidates exerçaient une moins grande attractivité sur l'électorat et que par conséquent elles récolteraient moins de voix de préférence pour le parti. L'étude démontre toutefois que les candidates ont une réelle attractivité pour l'électorat et qu'elles peuvent attirer un nombre considérable de voix de préférence. Malgré tout, pendant la campagne électorale et après les élections, les médias tendent à donner une image stéréotypée des femmes mandataires. Ils les interrogent plus souvent sur leur situation familiale et moins sur les thèmes dont elles s'occupent.

Dans les institutions politiques où siègent des femmes, celles-ci sont aussi confrontées à des usages et normes 'masculins' parce que les hommes dominent ces institutions depuis des décennies déjà et que les femmes y sont relativement nouvelles. Certains parlent d'une différence considérable de culture entre mandataires masculins et féminins. Les femmes politiques éprouveraient plus de difficultés face à l'organisation typiquement masculine de ces institutions politiques et cela constituerait pour elles une raison de se retirer de la vie politique. Une étude récente montre toutefois que les raisons majeures pour lesquelles les femmes politiques ne peuvent pas percer jusqu'aux plus hautes fonctions politiques est à attribuer à leur manque de contacts informels à ces plus hauts niveaux. Ceci pourrait expliquer pourquoi les mandataires féminines restent moins longtemps en place que leurs collègues masculins.

Enfin, l'entrée des élues dans les parlements a aussi modifié le contenu des priorités politiques. Les femmes politiques concentrent principalement la teneur de leurs activités sur les thèmes 'féminins' ou les domaines associés à la féminité. L'augmentation quantitative du nombre d'élues a par conséquent également eu des répercussions qualitatives.



Notes

- 1 Exposé des motifs du Projet de loi spéciale assurant une présence égale des hommes et des femmes sur les listes de candidatures aux élections du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, du Conseil régional wallon et du Conseil flamand. Sénat de Belgique, 28 janvier 2002.
- 2 Loi du 24 mai 1994 visant à promouvoir une répartition équilibrée des hommes et des femmes sur les listes de candidatures aux élections (M.B. du 1er juillet 1994); Loi du 17 juin 2002 assurant une présence égale des hommes et des femmes sur les listes de candidats aux élections du Parlement européen (M.B. du 28 août 2002); Loi du 18 juillet 2002 assurant une présence égale des hommes et des femmes sur les listes de candidatures aux élections des Chambres législatives fédérales et du Conseil de la Communauté germanophone (M.B. du 28 août 2002); Loi spéciale du 18 juillet 2002 assurant une présence égale des hommes et des femmes sur les listes de candidats aux élections du Conseil régional wallon, du Conseil flamand et du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale (M.B. du 13 septembre 2002).
- 3 Fiers, S., E. Servranckx et J.-B. Pilet (2006). *La participation des hommes et des femmes à la vie politique belge*, Bruxelles: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.
- 4 Leyenaar, M. (2004). *Political Empowerment of Women. The Netherlands and Other Countries*, Leiden: Martinus Nijhoff Publishers, pp. 56-57.
- 5 Notons cependant qu'en Belgique le droit d'éligibilité (1921) a précédé l'octroi du droit de vote aux femmes (1948).
- 6 Entre 1977 et 1999, l'écart moyen entre les deux sexes était de 3%. Les femmes votent donc en moyenne un peu moins fréquemment que les hommes (source: Eurobaromètres entre 1970 et 1999).
- 7 Smits, W. (2000). *Politieke en maatschappelijke participatie van vrouwen in Vlaanderen. Een empirische studie naar de kritieken vanuit vrouwenstudies op het traditionele participatieonderzoek. Samenvatting van de onderzoeksresultaten. Eindverslag van het onderzoek 'Politieke en maatschappelijke participatie van vrouwen in Vlaanderen. Een empirische studie naar de kritiek vanuit vrouwenstudies op het traditionele participatieonderzoek' op initiatief van het ministerie van de Vlaamse Gemeenschap*, Brussel: Vrije Universiteit Brussel. Vakgroep Sociologie. Onderzoeksgroep TOR.
- 8 Kenworthy, L. et M. Mammi (1999). 'Gender Inequality in Political Representation: A Worldwide Comparative Analysis', *Social Forces* 78(1), pp. 235-269.
- 9 Christmas-Best, V. et U. Kjaer (2004). *Why so few and why so slow? Women as Parliamentary Representatives in Europe from a Longitudinal Perspective*. Paper présenté au EurElite Workshop, Leuven, pp. 15-17.
- 10 Notons cependant que la présence des femmes dans les assemblées belges est régulièrement supérieure à celle que l'on observe dans de nombreux pays ayant octroyé le droit de vote aux femmes avant la Belgique.
- 11 Delli Carpini, M. X. et S. Keeter (2005). 'Gender and Political Knowledge', dans: S. Tolesson-Rinehart et J. J. Josephson (éds.), *Gender and American Politics. Women, Men and the Political Process*, New York: M.E. Sharpe, p. 22.
- 12 Pour en savoir plus: Milbrath, L.W. et M.L. Goel (1977). *Political participation*, Chicago: Rand McNally, pp. 116-118; Barnes, S.H., M. Kaase et K.R. Allerbeck (1979). *Political Action. Mass participation in five Western democracies*, London: Sage Publications, pp. 99-112; Jennings, M.K. et R.G. Niemi (1981). *Generations and politics: a panel study of young adults and their parents*, Princeton: University Press, pp. 271-305; Smits, *Politieke en maatschappelijke participatie van vrouwen in Vlaanderen*, pp. 16-17; Delli Carpini et Keeter, 'Gender and Political Knowledge'.
- 13 Pour en savoir plus: Pattijn, H. (1986). *Politieke kennis van laatste-jaars-humanioraleerling*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven (mémoire non publié), p. 134; Amadeo, J.A. et al. (2002). *Civic knowledge and engagement: An IEA Study of Upper Secondary Students in Sixteen Countries*, International Association for the Evaluation of Educational Achievement.
- 14 Delli Carpini et Keeter, 'Gender and Political Knowledge', p. 30.
- 15 Sanbonmatsu, K. (2003). 'Gender-related Political Knowledge and the Descriptive Representation of Women', *Political Behavior* 25(4), pp. 380-381.
- 16 Burns, N., K.L. Schlozman et S. Verba (2001). *The Private Roots of Public Action. Gender, Equality, and Political Participation*, Cambridge: Harvard University Press, pp. 342-349.
- 17 Leyenaar, *Political empowerment of women*, pp. 62-67.
- 18 Idem, pp. 62-63.
- 19 Norris, P. (2004). *Electoral Engineering*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 204-208; Celis, K. et P. Meier (2006). *De macht van het geslacht*, Leuven: Acco, p. 6.
- 20 Leyenaar, *Political empowerment of women*, p. 63.
- 21 Del Re, A. (2005). 'Italy', dans: Y. Galligan et M. Tremblay (éds.), *Sharing Power. Women, Parliament, Democracy*, London: Ashgate Publishing, p. 40; Galligan, Y. (2005). 'Ireland', dans: Y. Galligan et M. Tremblay (éds.), *Sharing Power. Women, Parliament, Democracy*, Hampshire: Ashgate Publishing, pp. 68-69.
- 22 Norris, P. (éd.) (1997). *Passages to Power. Legislative Recruitment in Advanced Democracies*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 217-218.
- 23 Smits, *Politieke en maatschappelijke participatie van vrouwen in Vlaanderen*, p. 1.
- 24 Leyenaar, *Political empowerment of women*, p. 64.
- 25 Devos, C. et al. (1997). 'Hoe komen toekomstige mandatarissen in contact met de lokale politiek? Een verkennend onderzoek', *Res Publica* 39(1), pp. 87-88.
- 26 Smits, *Politieke en maatschappelijke participatie van vrouwen in Vlaanderen*, pp. 5-16.
- 27 Celis, K. et A. Woodward (2001). *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, Brussel: VUB Centrum voor Vrouwenstudies, p. 57.
- 28 Leyenaar, *Political empowerment of women*, pp. 64-65.

- 29 Thomas, S. (2005). 'Cracking the Glass Ceiling. The Status, Significance and Prospects of Women in Legislative Office', dans: S. Tolleson-Rinehart et J.J. Josephson (éds.), *Gender and American Politics. Women, Men and the Political Process*, New York: M.E. Sharpe, p. 247.
- 30 Borchert, J. et J. Zeiss (2003). *The Political Class in Advanced Democracies*, Oxford: Oxford University Press; Best, H. et M. Cotta (2000). 'Between Professionalization and Democratization: A Synoptic View on the Making of the European Representative', dans: H. Best et M. Cotta (éds.), *Parliamentary Representatives in Europe 1848-2000. Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries*, Oxford: Oxford University Press, pp. 496-506; Norris, *Passages to power*, p. 209; Galligan, Y. et M. Tremblay (2005). 'Introduction', dans: Y. Galligan et M. Tremblay (éd.), *Sharing Power. Women, Parliament, Democracy*, Hampshire: Ashgate Publishing, pp. 2-3; Van Molle, L. et E. Gubin (1998). *Vrouw en politiek in België*, Tiel: Lannoo, p. 335; Celis, K. et P. Meier (1999). 'Drempels en dromen. Hoe mannelijk overwicht in de Belgische politiek terugschroeven?', *De Gids op Maatschappelijk Gebied* 90(4), p. 7.
- 31 Fiers, S. et E. Gubin (2003). 'La physionomie de la Chambre des Représentants', dans: Gubin, E., J.P. Nandrin et al. (éd.), *L'Histoire de la Chambre de Représentants 1830-2002*, Bruxelles: Chambre des Représentants, pp. 121-122.
- 32 Gubin et Van Molle, *Femmes et politique en Belgique*. Bruxelles: Racine
- 33 Leyenaar, *Political empowerment of women*, p.65; Celis et Meier, 'Drempels en dromen', p. 7.
- 34 Norris, P. et J. Lovenduski (1993). "If Only More Candidates Came Forward": Supply-Side Explanations of Candidate Selection in Britain', *British Journal of Political Science* 23(3), p. 409; Norris, *Passages to power*.
- 35 Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail. Direction de l'Égalité des chances (2001). *Femmes et politique. Le profil des candidates aux élections du 13 juin 1999*, Bruxelles: Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail. Direction de l'Égalité des chances, p. 9
- 36 Leyenaar, *Political empowerment of women*, p. 67.
- 37 Van Dongen, W., E. Vanhaute et K. Pauwels (1998). *Het kostwinnersmodel voorbij? Naar een nieuw basismodel voor de arbeidsverdeling binnen de gezinnen*. Leuven: Garant; Vanherck, R., T. Jacobs et A. Duysters (1997). 'Combinatie gezinsarbeid - betaalde arbeid: arbeidsherverdeling als hefboom voor de verdeling van de huishoudelijke arbeid', dans: K. Van Hoof (éd.), *Verslagboek van de arbeidsmarktonderzoekersdag*, Leuven: Steunpunt Werkgelegenheid en Arbeid; Glorieux, I., J. Minnen et J. Vandeweyer (2005). *De tijd staat niet stil. Veranderingen in de tijdsbesteding van Vlamingen tussen 1999 en 2004*, Brussel: Vrije Universiteit Brussel. Vakgroep Sociologie. Onderzoeksgroep TOR.
- 38 Smits, *Politieke en maatschappelijke participatie van vrouwen in Vlaanderen*, p.10.
- 39 Sapiro, V. (1982). 'Private Costs of Public Commitments or Public Costs of Family Commitments? Family Roles versus Political Ambition', *American Journal of Political Science* 26(2), pp. 265-279.
- 40 Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, p. 58.
- 41 Idem, pp. 12-13.
- 42 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, p. 294 et p. 335.
- 43 Thomas, *Cracking the Glass Ceiling*, p. 247.
- 44 Mandel, R.B. (1981). *In the Running. The New Woman Candidate*, New Haven: Ticknor & Fields, p. 91.
- 45 Woodward, A. et D. Lyon (2000). 'Gendered Time and Women's Access to Power', dans: M. Vianello et G. Moore (éds.), *Gendering Elites. Economic and Political Leadership in 27 Industrialised Societies*, London: Mac Millan Press, pp. 91-104.
- 46 Eulau, H. (1964). 'Recollections', dans: J. Wahlke et al. (éds.), *The Legislative System. Explorations in Legislative Behavior*, New York: John Wiley And Sons, pp. 79-94.
- 47 Mandel, R.B. et K.E. Kleeman (2004). *Political Generation Next: America's Young Elected Leaders*, New Jersey: Rutgers Eagleton Institute of Politics. The State University of New Jersey, p. 11.
- 48 Celis et Meier, 'Drempels en dromen', p. 8.
- 49 Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail. Direction de l'Égalité des chances, *Les femmes et la politique*, 2001, pp. 15-17
- 50 Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, p. 14.
- 51 Devos et al., 'Hoe komen toekomstige mandatarissen in contact met de lokale politiek?', pp. 87-88; Reynaert, H., K. Steyvers et D. Verlet (2005). 'Vrouwen als lokale mandatarissen: instroom, profiel en uitstroom', *Burger bestuur en beleid. Tijdschrift voor bestuurskunde en bestuursrecht* 2(2), pp. 95-97.
- 52 Galligan, 'Ireland', p. 70.
- 53 Peirens, K. et W. Dewachter (2000). *Vrouwen in het functioneren van politieke partijen*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven. Departement Politieke Wetenschappen. Afdeling Politologie; Norris, *Passages to power*; Norris, P. et J. Lovenduski (1995). *Political Recruitment. Gender, Race and Class in the British Parliament*, Cambridge: Cambridge University Press; Galligan en Tremblay, 'Introduction'; Leyenaar, *Political empowerment of women*; Leyenaar, M. (1989). *De Geschade Heerlijkheid. Politiek gedrag van vrouwen en mannen in Nederland, 1918-1988*, Amsterdam: SDU Uitgeverij.
- 54 Leyenaar, *Political empowerment of women*; Norris, *Electoral engineering*; Kenworthy et Malawi, 'Gender Inequality in Political Representation'; Caul, M. (1999). 'Women's Representation in Parliament. The Role of Political Parties', *Party Politics* 5(1), p. 90; Kolinsky, E. (1993). 'Party Change and Women's Representation in Unified Germany', dans: J. Lovenduski et P. Norris (éds.), *Gender and Party Politics*, London: Sage Publications, p.130; Sainsbury, D. (1993). 'The Politics of Increased Women's Representation', dans: J. Lovenduski et P. Norris (éd.), *Gender and Party Politics*, London: Sage Publications, p. 267; Celis et Meier, *De macht van het geslacht*.
- 55 Leyenaar, *Political empowerment of women*, pp. 68-71. Voir aussi: Schwindt-Bayer, L.A. (2005). 'The Incumbency Disadvantage and Women's Election to Legislative Office', *Electoral Studies* 24; Norris, *Electoral engineering*, p. 189.
- 56 Leyenaar, *Political empowerment of women*, p. 69; Norris, *Electoral engineering*, p. 188; Kenworthy en Malawi, 'Gender

- Inequality in Political Representation', p. 250.
- 57 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, pp. 75-76.
- 58 Leyenaar, M. (2004). 'Een vrouwvriendelijk kiessysteem', dans: P. Meier et K. Celis (éds.), *Vrouwen vertegenwoordigd, Wetstraat gekraakt? Representativiteit feministisch bekeken*, Brussel: VUB Press, p. 67.
- 59 Peirens et Dewachter, *Vrouwen in het functioneren van politieke partijen*, pp. 168-169.
- 60 Dewachter, W. (2001). *De mythe van de parlementaire democratie. Een Belgische analyse*, Leuven: Acco.
- 61 En Wallonie comme en Région de Bruxelles-Capitale, l'effet dévolutif des votes exprimés en case de tête n'a pas été diminué.
- 62 Leyenaar, 'Een vrouwvriendelijk kiessysteem', p. 61.
- 63 Leyenaar, *Political empowerment of women*; Loos, M. (2005). *Vrouwenorganisaties van politieke partijen: evolutie van structuur, werking en invloed bij CVP/CD&V, VLD en SP/SP.A*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven (mémoire non publié), p. 94
- 64 Leyenaar, 'Een vrouwvriendelijk kiessysteem', p. 62.
- 65 Reynaert, H. (1997). 'De sociale achtergrond van de lokale politieke elite in Vlaanderen 1946-1988', *Res Publica* 39(1), p. 60.
- 66 Leyenaar, 'Een vrouwvriendelijk kiessysteem', pp. 63-64; Leyenaar, *Political empowerment of women*.
- 67 Leyenaar, 'Een vrouwvriendelijk kiessysteem', p. 54.
- 68 Deschouwer, K. et P. Meier (2002). *Recente en geplande hervormingen van de kieswet: de mogelijke impact op het aantal vrouwelijke gekozenen*, Brussel: Documentatiecentrum Rol en Samenleving.
- 69 Peirens et Dewachter, *Vrouwen in het functioneren van politieke partijen*, p. 168.
- 70 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, p. 327; Vallance, E. (1984). 'Women Candidates in the 1983 General Election', *Parliamentary Affairs* 37, pp. 301-309; Vallance, E. (1979). *Women in the House: A Study of Women Members of Parliament*, London: The Athlone Press; Peirens et Dewachter, *Vrouwen in het functioneren van politieke partijen*, p. 170; Niven, D. (1998). 'Party Elites and Women Candidates: The Shape of Bias', *Women and Politics* 19, pp. 57-80. D'autres auteurs estiment qu'il n'y a pas de preuves de ces discriminations. Voir entre autre: Bochel, J. et Denver, D. (1983). 'Candidate Selection in the Labour Party: What the Selectors Seek', *British Journal of Political Science* 12, pp. 45-69; Castenmiller, P. et al. (2002). *Afscheid van de raad. Een terugblik op het raadslidmaatschap*, Den Haag: SGBO, p.88; Norris, *Passages to power*, pp. 222-223; Tremblay, M. et R. Pelletier (2001). 'More Women Constituency Party Presidents. A Strategy for Increasing the Number of Women Candidates in Canada?', *Party Politics* 7(2), pp. 157-190.
- 71 Leyenaar, *Political empowerment of women*, pp. 71-73; Leyenaar, 'Een vrouwvriendelijk kiessysteem', pp. 70-71; Matland, R.E. et D.T. Studlar (1996). 'The Contagion of Women Candidates in Single-Member District and Proportional Representation Electoral Systems: Canada and Norway', *The Journal of Politics* 58(3), pp. 707-733; Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, p. 56. Voir aussi: Meier, P. et al. (2006). *Partis belges et égalité de sexe: une évolution lente mais sûre? Analyse de l'intégration de la dimension de genre au sein des partis politiques belges*, Bruxelles: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.
- 72 Norris, *Passages to power*, pp. 219-220.
- 73 Leyenaar, *Political empowerment of women*, p. 72; Peirens et Dewachter, *Vrouwen in het functioneren van politieke partijen*, p. 170; Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, p. 327.
- 74 Caul, 'Women's Representation in Parliament', p. 94.
- 75 Leyenaar, *Political empowerment of women*; Norris, *Passages to power*; Norris et Lovenduski, *Political recruitment*; Best en Cotta, 'Between Professionalization and Democratization'.
- 76 Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, pp. 13-14.
- 77 Best et Cotta, 'Between Professionalization and Democratization'; Fiers, S. (2001). 'Carrièrepatronen van Belgische parlementleden in een multi-level omgeving (1979-1999)', *Res Publica* 43(1), pp. 171-192; De Winter, L. et M. Brans (2003). 'Belgium: Political Professionals and the Crisis of the Party State', dans: J. Borchert et J. Zeiss (éds.), *The Political Class in Advanced Democracies*, Oxford: Oxford University Press; Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, p. 14.
- 78 Best et Cotta, 'Between Professionalization and Democratization', p. 505.
- 79 Fiers, 'Carrièrepatronen van Belgische parlementleden in een multi-level omgeving'; Fiers, S., E. Gerard et A. Van Uytven (2006). 'De uitverkorenen. De federale en Vlaamse parlementsleden (1946-2004)', dans: S. Fiers et H. Reynaert (éds.), *Wie zetelt? De gekozen politieke elite in Vlaanderen doorgelicht*, Heverlee: Lannoo-campus.
- 80 Leyenaar, *Political empowerment of women*, pp. 73-75; Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, p. 56; Celis et Meier, 'Drempels en dromen', p. 8.
- 81 Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail. Direction de l'Égalité des chances, *Les femmes et la politique*, p. 13-15.
- 82 Reynaert, Steyvers et Verlet, 'Vrouwen als lokale mandatarissen', pp. 95-97.
- 83 Black, J. et L. Erickson (2000). 'Similarity, Compensation of Difference? A Comparison of Female and Male Office-Seekers', *Women & Politics* 21(4), pp. 1-38.
- 84 Seligman, L. (1971). *Recruiting Political Elites*. New York: General Learning Press, p. 13.
- 85 Leyenaar, *Political empowerment of women*, pp. 73-75 et p. 78; Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, pp. 56-57; De Winter et Brans, 'Belgium: Political Professionals and the Crisis of the Party State', p. 57; Galligan, 'Ireland', pp. 68-70.
- 86 Leyenaar, *Political empowerment of women*, pp. 73-75 et p. 78.
- 87 Sainsbury, 'The Politics of Increased Women's Representation', p. 279.
- 88 Steyvers, K. (2002). 'Hoe komen de toekomstige vrouwelijke mandatarissen in contact met de lokale politiek?', dans: M.

- Maerten et S. Scheepers (éds.), *Reader Vrouwen en Besluitvorming*, Brussel: RoSa Documentatiecentrum en Archief voor Gelijke Kansen, Feminisme en Vrouwenstudies.
- 89 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, p. 329.
- 90 Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail. Direction de l'Égalité des Chances, *Les femmes et la politique*, p. 13.
- 91 Oldersma, J. (1999). 'Het moderne feminisme en het sociaal kapitaal van Nederland', *Tijdschrift voor Sociologie* 20(3-4), p. 435.
- 92 Leyenaar, *Political empowerment of women*, p. 75.
- 93 Loi du 24 mai 1994 visant à promouvoir une répartition équilibrée des hommes et des femmes sur les listes de candidatures aux élections (M.B. du 1er juillet 1994).
- 94 Celis et Meier, 'Drempels en dromen', p. 9; Celis, K. (2005). *Post-academische vorming Vrouwenstudies*, Antwerpen: Universiteit Antwerpen.
- 95 Loi du 17 juin 2002 visant à assurer une présence égale d'hommes et de femmes sur les listes de candidatures aux élections du Parlement européen (M.B. du 28 août 2002); Loi du 18 juillet 2002 visant à assurer une présence égale des hommes et des femmes sur les listes de candidatures aux élections des Chambres législatives fédérales et du Conseil de la Communauté germanophone (M.B. du 28 août 2002); Loi spéciale du 18 juillet 2002 visant à assurer une présence égale des hommes et des femmes sur les listes de candidatures aux élections du Conseil régional wallon, du Conseil flamand et du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale (M.B. du 13 septembre 2002).
- 96 Meier, P. (2003). *De hervorming van de kieswet, de nieuwe quota en de m/v-verhoudingen na de verkiezingen van mei 2003*, Paper présenté au workshop 'De rekrutering, selectie en verkiezing van de politieke elite in Nederland en België. Politicologenmaal Dordrecht', p. 1 et pp. 15-16.
- 97 Citation de l'exposé des motifs du projet de loi du 28 janvier 2002.
- 98 Ordonnance du 17 février 2005 assurant une présence égale des hommes et des femmes aux élections communales (M.B. du 9 mars 2005); Modification du 'Code wallon de la Démocratie et de la Décentralisation locale', adoptée lors de la séance du Parlement wallon du 30 novembre 2005; Decreet van 10 februari 2006 houdende de wijziging van de Gemeentekieswet gecoördineerd op 4 augustus 1932, de wet van 19 oktober 1921 tot regeling van de provincieraadsverkiezingen, de wet tot organisatie van de geautomatiseerde stemming van 11 april 1994 en het decreet van 7 mei 2004 houdende regeling van de controle van de verkiezingsuitgaven en de herkomst van de geldmiddelen voor de verkiezing van het Vlaams Parlement (M.B. du 10 mars 2006, article 23, par. 3).
- 99 Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail. Direction de l'Égalité des chances, *Les femmes et la politique*, p. 34-37.
- 100 Reynaert, Steyvers et Verlet, 'Vrouwen als lokale mandatarissen', pp. 95-97.
- 101 Leyenaar, *Political empowerment of women*, pp. 75-77.
- 102 Caul, 'Women's Representation in Parliament', p. 93.
- 103 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, pp. 88-95; Hooghe, M. (1994). 'De organisatiestructuur van de Vlaamse vrouwenbeweging. Autonomie en integratie in een gesloten politieke cultuur', *Sociologische Gids* 41, p. 156.
- 104 Loos, *Vrouwenorganisaties van politieke partijen*, p. 109.
- 105 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, pp. 92-93.
- 106 Loos, *Vrouwenorganisaties van politieke partijen*.
- 107 Idem, p.110.
- 108 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, p. 93.
- 109 Loos, *Vrouwenorganisaties van politieke partijen*, p. 111.
- 110 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, p. 94.
- 111 Idem, pp. 94-95; Bouciqué, P. (27.07.2005). *Rol van vrouwenafdelingen in politieke partijen*.
- 112 Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail. Direction de l'Égalité des chances, *Les femmes et la politique*, pp. 17-19.
- 113 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, pp. 97-98; Diaz, M.M. (2002). 'Do Quotas Matter? Positive Actions in the Belgian Parliament', *Res Publica* 44(1), pp. 56-59.
- 114 Les partis important sont définis ici comme des partis comptant au moins deux élus à la Chambre basse.
- 115 Norris, *Electoral engineering*, pp. 198-201.
- 116 Les termes 'Mouvement féministe autonome' sont définis par Hooghe comme suit: 'groupes qui n'entretiennent pas de liens formels avec des institutions plus grandes, dominées par des hommes, telles que les partis politiques, les syndicats, les institutions culturelles, etc.' Les termes 'Groupes féministes intégrés' sont définis par Hooghe comme suit: 'groupes entretenant des liens formels [avec des institutions plus grandes, dominées par des hommes, telles que les partis politiques, les syndicats, les institutions culturelles, etc.]; il s'agit de sections féminines de partis, d'universités populaires ou de groupes religieux'. Hooghe, 'De organisatiestructuur van de Vlaamse vrouwenbeweging', pp.149-150 et p. 155; Hooghe, M. (1998). 'Selectieve uitsluiting in het Belgisch politiek systeem. Innovatie en protest door nieuwe sociale bewegingen', *Res Publica* 40(1), pp. 14-15.
- 117 Leyenaar, *De Geschiede Heerlijkheid*.
- 118 Norris, *Passages to power*, pp. 217-218.
- 119 Caul, 'Women's Representation in Parliament', pp. 85-88.
- 120 Christmas-Best et Kjaer, *Why so few and why so slow?*, p. 32.
- 121 Kenworthy et Malami, 'Gender Inequality in Political Representation', pp. 205-251.
- 122 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, pp. 162-175; Diaz, 'Do Quotas Matter?', pp. 56-59. Voir aussi: Del Re, 'Italy', pp. 40-43.
- 123 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, p. 92 et pp. 174-175.
- 124 Fiers, S. (2000). *Vijftig jaar volksvertegenwoordiging. De circulatie onder de Belgische parlementsleden 1946-1995*, Brussel: Koninklijke

- Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten; Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, p. 385.
- 125 Leyenaar, *Political empowerment of women*, pp. 78-79; Valian, V. (1998). *Why So Slow. The Advancement of Women*, Cambridge: MIT Press.
- 126 Hooghe, M. et P. Stouthuysen (2003). 'Jongerenafdelingen van politieke partijen. Een onderzoek naar hun recruteringsfunctie en hun functioneren binnen Vlaamse politieke partijen', *Res Publica* 45(1), pp. 82-84.
- 127 Reynaert, Steyvers et Verlet, 'Vrouwen als lokale mandatarissen', pp. 95-97.
- 128 Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail. Direction de l'Égalité des chances, *Les femmes et la politique*, pp. 21-22
- 129 Mandel et Kleeman, *Political Generation Next*, p.16.
- 130 Fox, R.L. et J.L. Lawless (2004). 'Entering the Arena? Gender and the Decision to Run for Office', *American Journal of Political Science* 48(2), pp. 264-280.
- 131 Celis et Meier, 'Drempels en dromen'; Celis et Meier, *De macht van het geslacht*; Hooghe et Stouthuysen, 'Jongerenafdelingen van politieke partijen', p.85.
- 132 Reynaert, Steyvers et Verlet, 'Vrouwen als lokale mandatarissen', pp. 95-97.
- 133 Koole, R.A., J.J.M. Van Holsteyn et J.A. Elkind (2000). *Rekrutering en representatie in een representatief bestel. Bevindingen van een empirisch onderzoek onder de leden en kiezers van CDA, D66, PvdA et VVD*, Leiden: Rijksuniversiteit Leiden. Departement Politieke Wetenschap, pp. 58-59.
- 134 Leyenaar, *Political empowerment of women*, pp. 80-81; Paxton, P. et S. Kunovich (2003). 'Women's Political Representation: The Importance of Ideology', *Social Forces* 82(1), p. 103.
- 135 Leyenaar, *De Geschade Heerlijkheid*, pp. 46-48; Leyenaar, 'Een vrouwvriendelijk kiessysteem', pp. 64-67.
- 136 Leyenaar, 'Een vrouwvriendelijk kiessysteem', pp. 64-67; Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, p. 57.
- 137 Fiers, S., E. Servranckx et J.-B. Pilet (2006). *La participation des hommes et des femmes à la politique belge*, Bruxelles: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes), Leuven: K.U.Leuven.
- 138 Idem.
- 139 Galligan et Tremblay, 'Introduction', p. 4.
- 140 Niven, D. (2005). 'Gender Bias? Media Coverage of Women and Men in Congress', dans: S. Tolleson-Rinehart et J.J. Josephson (éds.), *Gender and American Politics. Women, Men and the Political Process*, New York: M.E. Sharpe.
- 141 Idem, pp. 265-268.
- 142 Note de discussion des Femmes du VLD (s.d.), 'Priorité non seulement aux règles du jeu mais aussi aux acteurs. Point de vue des Femmes du VLD sur la nouvelle culture politique', Bruxelles: Femmes du VLD.
- 143 Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, pp. 15-20.
- 144 Idem, pp. 20-21.
- 145 Leyenaar, *De Geschade Heerlijkheid*, pp. 164-166; De Winter, L. (1992). *The Belgian Legislator*, Florence: European University Institute, pp. 112-113; Diamond, I. (1977). *Sex Roles in the State House*, London: Croom Helm, pp. 46-47; Vallance, *Women in the House*, p. 15 et pp. 77-78; Skart, T. et E. Haavio-Mannila (1985). 'Women in Parliament', dans: E. Haavio-Mannila et al. (éds.), *Unfinished democracy. Women in Nordic politics*, Oxford: Pergamon Press, p. 71.
- 146 De Winter, *The Belgian Legislator*, p. 299.
- 147 Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, pp. 26-27.
- 148 Fiers, *Vijftig jaar volksvertegenwoordiging*, pp. 72-77.
- 149 C'est-à-dire si l'on ne tient plus compte des décès (5.9%) ou des déménagements de mandataires (9.5%).
- 150 Reynaert, Steyvers et Verlet, 'Vrouwen als lokale mandatarissen', p. 104.
- 151 Castenmiller et al., *Afscheid van de raad*, p. 80.
- 152 Voir à ce propos les chiffres concernant les conseillers de CPAS: 39% de conseillers féminins, contre 27% de présidents féminins de CPAS. Lorsqu'on gravit les échelons de la hiérarchie du pouvoir, le nombre de femmes présentes dans ces institutions diminue. Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (2005). *M/V in de lokale politiek*. OCMW het vrouwenbastion, Brussel: Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten.
- 153 Reynaert, Steyvers et Verlet, 'Vrouwen als lokale mandatarissen', pp. 107-111.
- 154 Galligan et Tremblay, 'Introduction', pp. 5-6; Leyenaar, *De Geschade Heerlijkheid*.
- 155 Leyenaar, *De Geschade Heerlijkheid*, pp. 175; Skart et Haavio-Mannila, 'Women in Parliament'; Diamond, *Sex Roles in the State House*; Vallance, *Women in the House*; Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, pp. 34-35; Fox, R.L. et Z.M. Oxley (2003). 'Gender Stereotyping in State Executive Elections: Candidate Selection and Success', *The Journal of Politics* 65(3), pp. 833-850; Galligan, 'Ireland', pp. 76-77; Thomas, 'Cracking the Glass Ceiling', p. 247.
- 156 Van Molle et Gubin, *Vrouw en politiek in België*, p. 306.
- 157 Celis et Woodward, *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, pp. 34-35.
- 158 Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (2005). *M/V in de lokale politiek. Traditionele rolverdeling onder burgemeesters en schepenen*, Brussel: Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten.
- 159 Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail. Direction de l'Égalité des chances, *Les femmes et la politique*, p. 25.
- 160 Carton, A. et al. (1993). *Source Book of the Voter's Study in connection with the 1991 General Election*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven, Sociologisch Onderzoeksinstituut, ISPO, Departement Sociologie.

Partie 2.

Les résultats des focusgroups



1. Méthodologie des focusgroups

1.1. Introduction générale aux techniques de recherche

Les focusgroups ont fait leur apparition dans les sciences sociales au cours des années 1920. Leur méthodologie a en fait été rendue populaire suite à son application par des sociologues de renom comme Robert Merton et Paul Lazarsfeld. Au fil des ans, l'usage des focusgroups a toutefois changé quelque peu de champ pour être de plus en plus fréquent dans les études de marché à réel caractère commercial. Cette évolution fit alors perdre à cette technique de recherche un peu de son attrait pour la communauté scientifique. En fait, il fallut attendre les années 1980 pour que la méthode des focusgroups retrouve sa place dans les sciences sociales. Ce retour à l'avant-plan a été accompagné alors par une définition plus précise et plus rigide de la méthode et de sa mise en œuvre dans divers ouvrages de méthodologies des sciences sociales. Dès lors, les focusgroups ont pu reprendre toute leur place et être à nouveau fréquemment appliqués.¹

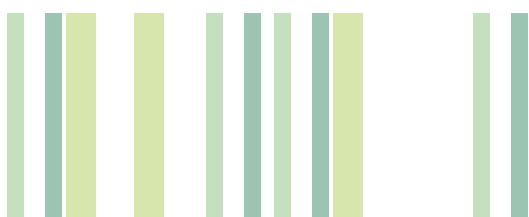
Malgré tout, les focusgroups demeurent l'objet de nombreuses incompréhensions dues au fait que quelques activités scientifiquement douteuses sont encore qualifiées, à tort, de 'focusgroups'. Pour n'en donner que quelques exemples, citons les réunions de gestion des groupes dans le secteur privé, les séminaires résidentiels, les activités de 'team building', etc.... Le terme 'focusgroups' souffre d'être utilisé à torts et à travers; et dès lors est l'objet de nombreux malentendus. Dans ce contexte, il est donc important de préciser que lorsqu'il sera fait référence dans ce rapport à la méthode des 'focusgroups', il faut l'entendre dans son acception la plus rigoureuse scientifiquement et en respectant à la lettre la méthodologie de cette technique de recherche en sciences sociales.

Selon Vaughn et ses collègues, le focusgroup se définit par deux éléments: primo, il est encadré par un modérateur formé qui a préparé des questions et qui lance la discussion; secundo, le focusgroup a pour but essentiel de saisir les sentiments, les attitudes et les perceptions des participants par rapport à une problématique spécifique qui est l'objet de la recherche menée.² Morgan donne une définition assez similaire fondée cette fois sur trois points.³ Premièrement, les focusgroups sont une méthode de recherche destinée à collecter de l'information au travers de questions préétablies. Deuxièmement, le contenu des discussions est directement lié au sujet de la recherche menée. Et troisièmement, les focusgroups prennent la forme de discussions de groupe dans lesquelles l'interaction entre les participants est un élément crucial.

Les focusgroups sont donc fondés sur une méthodologie bien définie. Cela ne signifie pas pour autant que leur mise en œuvre soit universelle. L'usage pratique des focusgroups varie bien entendu selon le contexte de l'enquête et selon ses objectifs. Des différences d'application peuvent même s'avérer nécessaires entre différents groupes au cours d'une même étude. Donc, lorsqu'il est fait mention de la méthodologie des focusgroups, c'est au respect de certains critères centraux qu'il est fait référence. La définition de Morgan qui vient d'être présentée traduit bien cet esprit. En d'autres termes, la logique des focusgroups est avant toute chose d'être des discussions structurées, par groupe, autour d'une problématique bien définie. Les focusgroups sont avant tout utiles pour mettre à jour les connaissances, les processus, les normes et les pratiques d'un groupe ou d'une organisation.⁴ S'il s'agit de collecter d'autres types d'information (comme par exemple de dresser l'historique d'une association), d'autres méthodes sont plus appropriées. En réalité, le focusgroup vaut principalement pour son caractère interactif.

Un élément important dans l'organisation des focusgroups est la tension constante entre formalisme et informalité.⁵ Le formalisme renvoie au fait que les focusgroups doivent être menés de façon très structurée. Il y a une nécessité absolue de collecter le même type d'information entre les différents groupes interrogés. Cela nécessite dès lors que le modérateur et les participants suivent un protocole préétabli. En même temps, l'informalité est centrale dans les focusgroups. En effet, le but ultime de la méthode est de travailler sur les relations entre les participants et de se fonder sur des réponses et des interactions spontanées. Cette spontanéité, cette 'informalité', permet en effet d'éviter le piège des réponses pré-formatées, standardisées (le risque d'*account clutter*). Il est à la charge du modérateur de gérer cet équilibre entre formalisme et 'informalité', de suivre le protocole préétabli sans pour autant saborder la spontanéité des discussions. Sa tâche est de faire émerger l'informel en suivant un canevas de discussion formel. Cet équilibre peut être, par exemple, trouvé grâce à la préparation de questions ouvertes qui doivent lancer la discussion dans une direction sans pour autant trop brider les intervenants. Les questions jouent dans ce cas le rôle de 'brise-glaces'. Dans ce cadre, il est également important que le modérateur mette bien en exergue qu'il n'existe pas de 'bonnes' ni de 'mauvaises' réponses aux questions posées. Un autre problème à résoudre par le modérateur est celui de la pression sociale entre participants (*peer pressure*).

La méthodologie des focusgroups est donc bien structurée mais elle laisse également une large marge de manœuvre et d'initiative au modérateur et aux chercheurs. Une de leurs tâches essentielles est de décider combien de focusgroups seront organisés pour l'étude. Le nombre peut varier, les critères essentiels étant la précision, le détail des informations recherchées. Le choix des participants, fait par le chercheur ou par un intermédiaire, est également un élément déterminant dans la mise en place des focusgroups. Cette sélection a un impact direct sur la qualité des résultats qui pourront être tirés de la recherche. A cet égard, mentionnons les deux types de groupes qui sont les plus référencés dans la littérature scientifique. Dans la plupart des textes de référence, est opérée la distinction entre '*pre-existing groups*' et '*purpose-constructed groups*'. Les premiers sont des groupes déjà établis (ex: des associations de petites tailles comme les associations de parents, les associations de femmes dans les partis...) qui sont mobilisés pour les besoins de l'étude. A l'inverse, le second type de groupe suppose que ce soit le chercheur lui-même qui mette ensemble des personnes n'ayant pas l'habitude de se réunir. Le désavantage de cette seconde



formule est que les participants se connaissent moins bien et ont donc plus de difficultés à se livrer totalement dans la discussion. La dynamique de groupe peut également être plus délicate à faire naître. En revanche, l'atout de ces groupes construits par le chercheur est que la pression sociale entre participants est moins forte. Dans cette étude, c'est cette deuxième formule qui a été privilégiée.

1.2. Les focusgroups en tant que méthode de recherche féministe

Selon Jeanne Marecek: 'a method is an interpretation.'⁶ Le choix d'une méthodologie plutôt qu'une autre n'est donc pas une décision neutre et technique. Il a des conséquences épistémologiques et théoriques. Dans le paragraphe suivant, il va précisément être question de la façon dont la méthode des focusgroups s'insère dans le champ plus large des études féministes.

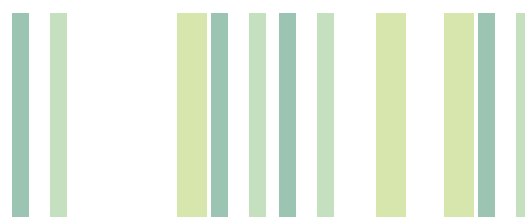
1.2.1. Une méthode 'naturelle'

Différentes chercheuses en études féministes ont émis des critiques par rapport aux données générées par les méthodes expérimentales ou par les tests et les échelles. Elles suggèrent d'avoir moins recours à l'expérimentation qui, selon Lott serait stérile et triviale, et de faire plus usage de méthodes qualitatives plus proches du véritable vécu.⁷ Il faudrait se concentrer davantage sur les pratiques communicatives et sur les processus sociaux qui apparaissent dans la vie quotidienne.⁸ Les focusgroups répondent à cette exigence et se placent dès lors en méthode 'naturelle' pour les études féministes. Le côté artificiel de nombreuses méthodes est évité car les participants aux focusgroups sont appelés à faire part de leurs expériences quotidiennes, à discuter avec des collègues, de la famille, des amis à propos de questions et de thèmes qui touchent à leur vie concrète. On retrouve de la sorte l'idée que les gens sont des êtres sociaux qui interagissent entre eux, qui sont influencés par les remarques des autres et qui prennent des décisions en ayant écouté la vision et les conseils de leur entourage.⁹ Les participants aux focusgroups sont dans le même type d'interactions sociales que lorsqu'ils sont en dehors du focusgroup. Au long des discussions, on argumente, on veut convaincre, on démontre, on plaide, on se dispute... Le fait que les participantes à nos focusgroups se connaissent déjà (pas forcément comme collègues directes, mais comme membres du même parti ou comme femmes politiques belges) a également eu pour avantage qu'elles pouvaient relier leur expérience aux discours des autres et qu'elles pouvaient dès lors partager leurs vécus (surtout sur le plan professionnel). De cette manière, il a été possible de faire ressortir des éléments allant au-delà de ce qui se serait dit en dehors de ce contexte des focusgroups.

Au final, il est possible d'affirmer que les focusgroups sont une méthode assez 'naturelle' pour les études féministes en ce sens qu'elle met à jour les processus de communication et les interactions sociales quotidiennes. Bien entendu, le qualificatif 'naturel' ne renvoie pas ici à l'idée que cette méthode émergerait d'elle-même, spontanément. Il faut l'entendre par rapport au fait que les interactions dans le focusgroups s'apparentent plus aisément aux interactions sociales de la vie de tous les jours que les autres méthodes de recherche. De cette manière, la méthode des focusgroups répond à l'objectif des études féministes qui est d'éviter autant que possible le côté artificiel, désincarné, de nombreuses études scientifiques.

1.2.2. Un contexte social où se forme la connaissance

Les études féministes insistent sur le fait que les recherches doivent être contextualisées. En d'autres termes, cela signifie qu'on ne peut oublier que l'individu est à placer dans son contexte social, dans ses interactions avec les autres car, comme le dit Janis Bohan: 'the reality of human experience – namely that it always occurs in context – ... is lost.'¹⁰



Le participant à un focusgroup n'est pas un individu isolé. Le focusgroup lui-même est, comme le confirmeront de nombreuses citations de ce rapport, un contexte social. Ou, comme le souligne David Morgan: *'The hallmark of focus groups is the explicit use of group interaction to produce data and insights that would be less accessible without the interaction found in the group'*.¹¹ C'est donc précisément l'interaction des participants qui délivre le matériau de base pour l'analyse.

Le contexte social du focusgroup est également une opportunité à ne pas manquer pour saisir comment est produit le savoir, comment se forme le sens, comment les impressions sont altérées par le contact avec autrui. Au cours des focusgroups, le savoir est questionné encore et encore.¹² Dans cette étude, nous en trouverons encore de nombreux exemples au travers des discussions menées avec les responsables politiques. Le chercheur a donc l'opportunité de mieux saisir comment le savoir est co-construit et comme l'identité prend forme au travers de l'interaction.

Pour résumer, il convient d'insister sur l'idée de 'la personne dans un contexte social' que les focusgroups permettent de mettre en exergue. Cet aspect de cette méthode s'inscrit parfaitement dans l'esprit des études féministes dont l'essence est précisément de voir le genre comme un construit social et relationnel, et qui dès lors plaident pour des méthodes de recherche prenant en compte le contexte et son influence.

1.2.3. Un glissement dans l'équilibre des forces

Une des caractéristiques majeures des études féministes est la relation non hiérarchique entre le chercheur et les répondants et le respect pour l'expérience de l'autre.¹³ La présence de plusieurs participants dans le focusgroup permet précisément de faire glisser l'équilibre des forces entre répondants et enquêteur vers plus d'égalité. L'influence du chercheur est 'diffused by the very fact of being in a group rather than a one-to-one situation'.¹⁴ Le contrôle sur l'interaction est dès lors d'abord dans les mains des participants avant d'être dans celles du chercheur. Les focusgroups donnent aux participants l'opportunité de déterminer eux-mêmes l'agenda et les thèmes qui vont être importants et abordés. En comparaison avec les interviews en face à face, le chercheur a nettement moins l'opportunité d'imposer son propre agenda. Cette rupture relative dans le contrôle et le pouvoir du chercheur donne aux participants l'opportunité d'être plus critiques entre eux et face au chercheur. Dans certains cas, cela peut même mettre en cause la position du chercheur (comme c'est arrivé quelque fois au cours de cette recherche). De cette manière, les interprétations des participants eux-mêmes s'expriment plus facilement au lieu d'être conditionnées, cadencées par le cadre rigide de la recherche.

Pour certains chercheurs, il s'agit là d'un inconvénient de la méthode des focusgroups. Le contrepartie requiert de bien veiller au 'management' et à la 'direction' du focusgroup par le chercheur. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'une opportunité pour mieux percevoir ce que les participants veulent vraiment sans les brider. Pour les focusgroups de cette recherche, nous avons tenté de trouver le juste équilibre entre la liberté de parole et d'action des participants, notamment en les laissant pointer les éléments qui leur semblaient intéressants à débattre – et ceux-ci n'ont pas été les mêmes à chaque fois – et un retour assez régulier au script de discussion prédéfini afin de garantir que les résultats des différents focusgroups soient comparables pour le rapport. Pour résumer, les focusgroups ont été utilisés comme une méthode 'dialoguée' afin de donner plus de pouvoir et de maîtrise aux participants sur le déroulement des discussions.¹⁵ En ce sens, elle est clairement la méthode la plus appropriée pour cette recherche.





2. Composition, mise en place et conduite des focusgroups

2.1. La mise en oeuvre de la recherche

La recherche par focusgroups se découpe en six étapes: le lancement du projet de recherche, le recrutement des participants, la préparation de l'observation, l'observation elle-même, l'analyse et la réalisation du rapport de recherche. Cette méthode demande donc un temps important. Schématiquement, il nous est possible de résumer les différentes phases de la recherche comme suit:

lancement	Décisions sur les informations à collecter en fonction de la revue de la littérature et des hypothèses de recherche: quels groupes cibles? Combien de groupes? Mise en place des groupes? Structure des groupes?
recrutement des participants	Réponses aux questions suivantes: comment composer les focusgroups? À qui demande-t-on concrètement de prendre part aux focusgroups? Qui est finalement prêt à y prendre part?
préparation de l'observation	Structure des discussions, liste de questions (fonctionner par associations), rédaction du script, test du script.
observation	Focusgroups.
analyse	Transcription complète et littérale des discussions lors des focusgroups, analyse de ces transcriptions, recherche des informations redondantes, des informations qui ne sont pas présentes dans tous les groupes et des thèmes toujours absents.
rapport	Rédaction des résultats de l'analyse et retour aux hypothèses de recherche qui ont été tirées de la revue de la littérature.

Etant donné que l'interaction entre les participants du focusgroup est très importante, la décision a été prise de fonctionner uniquement avec des groupes unilingues. Cela nous a donc mené à mettre en place des focusgroups néerlandophones et francophones.

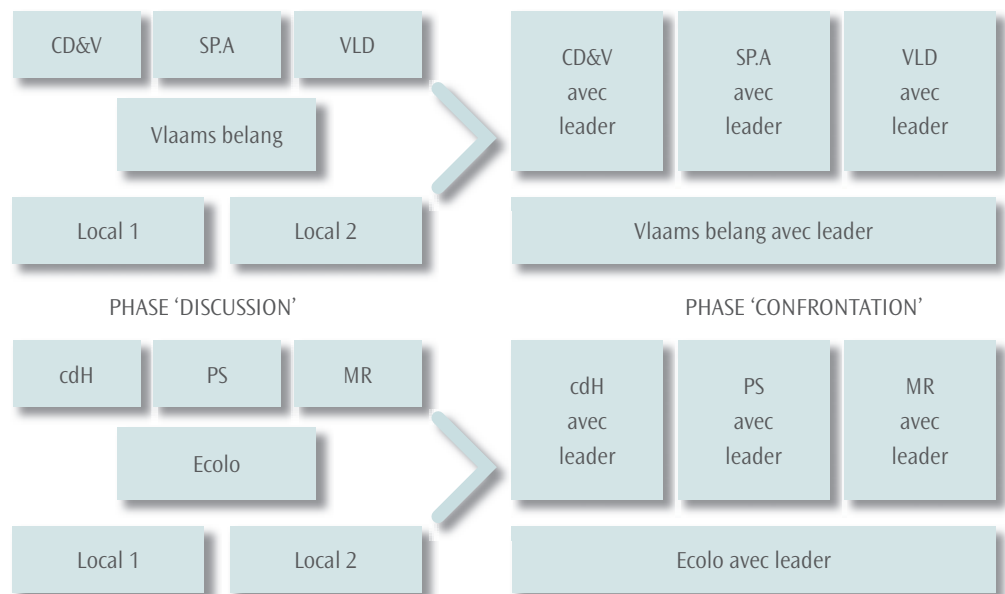
De plus, vu le temps important nécessaire à chaque focusgroup, il a été décidé de se limiter à six focusgroups par rôle linguistique. Enfin, nous avons opté pour des focusgroups homogènes afin qu'il y ait un minimum de confiance entre les participants. En conséquence, chaque focusgroup ne comprend que des responsables politiques du même parti. Le problème de ce choix est que pour les petits partis, la base de recrutement qui est l'ensemble des élus nationaux et régionaux est restreinte. Dès lors, il a été décidé de n'étudier que les partis des trois familles politiques traditionnelles (CD&V, CDH, PS, SPA, VLD et MR) ainsi que le Vlaams Belang et Ecolo.

En plus des élus, notre intention était également de faire participer des femmes ayant été candidates mais sans être élues. De la sorte, les focusgroups associeraient également des femmes qui ne sont pas parvenues à franchir les obstacles menant aux fonctions politiques et qui donc ont une autre vision des mécanismes de recrutement politique. Un autre élément auquel il a fallu être attentif était d'avoir un nombre suffisant de participants venant d'autres zones que Bruxelles bien que la plupart des focusgroups soient organisés au Parlement fédéral.

Au niveau local, l'affiliation à son parti est moins importante et la concurrence est généralement moins vive. Partant de ces deux constats, il a été décidé que les focusgroups locaux réuniraient des femmes de formations politiques différentes.

L'ensemble de ces choix a mené à la mise sur pied dans chaque groupe linguistique de 4 focusgroups composés d'élues nationales et régionales d'un même parti et de 2 focusgroups réunissant des femmes politiques locales de partis différents. Dans tous les focusgroups étaient présentes à la fois des femmes politiques ayant un mandat législatif et d'autres exerçant des fonctions exécutives.

Pour chaque focusgroup, les participantes étaient invitées deux fois. La première session avait pour but de discuter des hypothèses de recherche tirées de la littérature. Ensuite, une deuxième session était organisée au cours de laquelle les participantes étaient amenées à discuter avec un haut responsable de leur parti à propos des résultats de la première rencontre. Cette deuxième rencontre prenait la forme d'une interview de groupe bien plus que celle d'un véritable focusgroup. Le rôle du modérateur y était nettement plus important, en particulier pour formuler des stratégies d'empowerment des femmes en politique, stratégies soumises au débat entre les participantes et un haut responsable du parti. L'analyse de cette seconde phase de confrontation a été par conséquent également différente de l'analyse de la première phase. Schématiquement, il est possible de résumer les deux phases de la façon suivante:



2.2. Mise en place des focusgroups

Au niveau flamand, six ‘focusgroups partis’ ont finalement dû être rassemblés au lieu des quatre initialement prévus (CD&V, SPA, VLD, Vlaams Belang), en raison de difficultés d’organisation. En ce qui concerne les focusgroups réunissant les élues au niveau local, trois rencontres ont été organisées à Gand, Anvers et Louvain. Les résultats des neuf focusgroups ont été complétés par trois interviews de deux ministres et d’une secrétaire d’Etat.¹⁶ Enfin, deux interviews additionnelles ont été menées avec des élues locales du Vlaams Belang n’ayant pu prendre part à aucun des trois focusgroups locaux. Au final, un total de 38 femmes politiques flamandes ont pris part à la première phase des focusgroups.

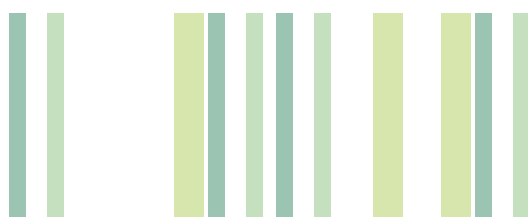
Au niveau francophone, quatre ‘focusgroups partis’ comprenant les députées fédérales et régionales de chaque parti ont pu être organisés. Au niveau communal, nous nous sommes concentrés sur les femmes bourgmestres, les présidentes de CPAS et les conseillères communales. Un premier focusgroup a réuni des élues issues des communes de la Région Bruxelles-Capitale. Après plusieurs tentatives, une deuxième séance a été organisée en Wallonie.

Parallèlement, des interviews individuelles ont été préférées pour connaître les expériences des femmes ministres. Ce choix a principalement été fait en fonction de l’agenda des ministres qui ne pouvaient pas facilement participer aux divers focusgroups. Par ailleurs, d’autres interviews individuelles ont été menées en complément des focusgroups afin de développer plus en profondeur certains points qui ont seulement été abordés en groupe.

Le nombre de participantes aux focusgroups de la première phase était de 40 femmes, dont 10 femmes aux focusgroups locaux, et 4 interviews individuelles de membres exécutifs. La population totale de participantes à la première phase dans les deux communautés linguistiques a donc été de 78 femmes politiques.

Sur base des données des premiers focusgroups, un rapport par parti a été rédigé. Ces rapports ont guidé la mise en place de la deuxième série de focusgroups, dans laquelle les dirigeants des partis politiques étaient mis au courant des résultats du premier focusgroup de leur parti. Du côté néerlandophone, quatre focusgroups ont été organisés dans le cadre de cette deuxième phase de l’enquête, tandis que trois l’ont été du côté francophone. Lors des focusgroups de cette seconde phase, étaient présents au moins un délégué de la direction du parti, ainsi que les participantes des focusgroups de la première phase. Au total, 48 personnes (23 néerlandophones et 25 francophones) ont participé à cette phase de l’enquête. Parmi eux, il y avait quatre présidents de parti et deux vice-présidents de parti, ou bien – si ni l’un ni l’autre pouvait être présent – d’autres représentants de la direction du parti.

Les thèmes qui ont été abordés étaient entre autre les résultats des premiers focusgroups, les points d’embarras qui en résultaient, et les pistes pour surmonter ces obstacles.



3. Résultats des focusgroups

Le script des focusgroups a été rédigé en s'inspirant du modèle de Monique Leyenaar qui a notamment été présenté dans la revue de la littérature. De cette façon, il était possible de mettre en rapport les résultats de cette étude avec les écrits précédents sur le sujet. De plus, ces résultats pouvaient être plus aisément diffusés dans la communauté scientifique. Le script s'est donc basé sur les 4 étapes de Leyenaar qui sont le recrutement, la sélection, l'élection et la représentation. La culture politique belge, et en particulier le rôle des médias et de la presse, sont aussi des sujets qui ont été retenus dans le cadre de la discussion.

Il est à ce stade important de mentionner à nouveau le fait que lors des focusgroups, les discussions se centrent sur les perceptions, les attitudes et les interprétations de femmes politiques. Il n'est pas question de ne retenir que les faits concrets; on travaille sur le plan subjectif, sur les barrières informelles que rencontrent les femmes en politique. Il est dès lors logique de baser les focusgroups sur ce que les femmes politiques elles-mêmes ressentent, vivent et souhaitent. C'est d'ailleurs précisément le grand atout des focusgroups en tant que méthode de recherche en sciences sociales. Il n'a donc pas été question de dégager des données quantitatives précises sur les trajectoires des femmes en politique, même si chaque focusgroup est tenu dans un contexte où ces réalités sont implicitement présentes. Notre intention n'a pas non plus été de tester a posteriori les dires des femmes politiques, d'autant plus que ces questions sont l'objet de controverse dans la littérature.

3.1. Recrutement

Première constatation, sur la base des témoignages recueillis, il convient d'observer le fait que ces femmes ont toutes un haut niveau de formation: universitaire dans la majorité des cas. Cela confirme que le recrutement des femmes n'est pas fondamentalement différent de celui des hommes. En effet, la surreprésentation des universitaires parmi les élus est une constante.¹⁷ On la retrouve dans toutes les démocraties occidentales.¹⁸

Dans la littérature, il apparaît clairement qu'un autre déterminant majeur dans le choix de se présenter ou pas à la candidature pour une élection est la socialisation politique. Les femmes qui décident de s'investir en politique sont souvent issues de familles où la politique est un élément fort présent et où elle est mise en valeur. Cela leur donne en outre dès le départ un certain réseau de relations. Par ailleurs, il est assez fréquent que le père du nouvel entrant en politique ait lui-même été membre d'un parti, voire même élu.

Toutefois, sur la base de cette recherche, il faudrait quelque peu nuancer le poids de ce facteur. La socialisation politique au sein de la famille ne joue pas autant que ce à quoi on pouvait s'attendre. A l'inverse de ce que l'on observe souvent pour les hommes politiques,¹⁹ peu de femmes rencontrées disent avoir de la famille en politique.

La raison la plus fréquemment donnée pour l'entrée en politique est plutôt **l'envie de faire changer les choses**. La majorité des participantes ont d'ailleurs d'abord été membres d'une association étudiante, d'un mouvement associatif, ou ont fait du bénévolat. Toutes ces activités sont présentées par les participantes comme le premier pas qu'elles ont accompli pour faire changer les choses (ces choses à faire évoluer allant de la sécurité routière, aux soins de santé, à l'environnement,...). On retrouve également avec le même ordre d'importance, **l'angrage local dans un quartier** qui donnait une certaine forme de reconnaissance et de confiance en soi pour mener d'autres combats.

Le **hasard** est une autre raison souvent mentionnée de l'engagement politique.

- *J'ai été enrôlée par hasard.*
- *J'étais active dans le milieu associatif, une chose en amenant une autre, par hasard en fait.*
- *Pour moi, c'était simplement par hasard, ma famille est vraiment apolitique.*
- *Je n'avais pas de plan de carrière, j'avais simplement un peu de talent pour présider les réunions, c'est venu comme cela.*

Le **facteur 'chance'** le fait d'être 'au bon endroit au bon moment' par rapport aux besoins de leur parti est également mentionné par certaines participantes.

- *J'ai bénéficié de la recherche d'une certaine modernité au sein du parti.*
- *Il faut être là au bon moment, au bon endroit.*

D'autres, bénéficiant d'un certain niveau de formation et d'expertise, travaillaient dans des cabinets ministériels et ont ainsi été convaincues par le fait de s'engager dans l'action politique au sein d'un parti:

- *J'étais conseillère de cabinet. Quand on travaille pour un homme qui aime autant la politique on a le virus.*

A l'unanimité, les femmes élues rencontrées soulignent leur **'caractère de battantes'** et leurs **'convictions très fortes pour changer les choses et le monde'**.

- *Si tu as un caractère à faire tapisserie, tu n'as rien à faire ici. Tu dois faire preuve de combativité tant à l'intérieur qu'en dehors du parti.*

Les participantes – surtout pour les élues locales – indiquent souvent que l'entrée en politique, et en particulier dans un parti n'allait a priori pas de soi. **L'adhésion à un parti politique n'est au départ pas perçue positivement** mais plutôt comme ultime recours à l'action. Le fait de s'engager en politique a par ailleurs des répercussions pas toujours positives sur la vie professionnelle.

- *Ce n'est pas évident d'adhérer à un parti sans se sentir enfermé comme individu.*
- *Les gens ont alors une étiquette, hein.*
- *Cela m'a tout de même été très difficile, d'être estampillée d'une couleur.*
- *J'avais et j'ai toujours horreur des partis politiques car ils s'arrogent un pouvoir de manière non démocratique.*
- *J'avais envie de m'investir car j'ai toujours été quelqu'un d'engagé mais peut-être pas forcément dans un parti car je trouvais que le système hiérarchique des partis ne reconnaissait pas toujours à leurs justes valeurs les expériences professionnelles des uns et des autres.*
- *On ne t'invite plus à de nombreux événements, à intervenir comme experte par exemple, car on pense que tu vas tout de même raconter le baratin du parti, ou parce que l'organisation ne veut pas être liée à un parti.*
- *Chez moi, mes collègues et même des bonnes connaissances ne savent pas que je suis membre du conseil communal. Les gens, sinon, te traitent différemment, s'ils le savent. Je ne le dis donc pas.*

Au niveau local, l'engagement politique est plus vu comme **la prolongation d'un engagement social**. Elles ont d'ailleurs le sentiment qu'elles sortiront sans difficulté de la politique si elles ne parviennent pas à faire avancer les choses comme elles le souhaitent:

- *Je crois à la capacité de changement de la société. J'ai commencé à faire de la politique parce que je voulais changer les choses.*
- *Je voyais la politique comme la manière la plus appropriée pour changer les choses.*
- *Je voyais un certain nombre de choses aller de travers dans mon secteur, c'est la raison pour laquelle je suis entrée en politique.*

A cet égard, une remarque souvent entendue a été que:

- *Les hommes sont plus des bêtes politiques, ils voient la politique comme un travail en soi.*

Néanmoins, il a aussi été précisé que les jeunes femmes ont plus une vision de la politique comme une carrière que celles qui les ont précédées:

- *Ce qui nous, ..., ce qui me frappe, à propos des jeunes femmes, hein, j'ai tellement donné pour la loi sur la parité, hein, que quand je reçois des mails de jeunes femmes qui me disent 'J'ai étudié ceci', 'J'ai fait cela', 'J'ai de l'ambition et je veux aller au parlement et ..., voilà ce que j'ai à offrir. Et ou j'obtiens une place éligible ou je fais le choix d'une autre carrière'. Mais cela ne marche pas comme ça. On y arrive pas en une fois, c'est un parcours, avec des étapes. Un processus.*

Plusieurs participantes ont fait part de leur regret à ne pas avoir des femmes de tous les secteurs de la vie sociale et économique présentes en politique. Certains secteurs, comme par exemple celui des soins de santé, leur semblent trop peu représentés en politique:

- *C'est un autre phénomène, si tu regardes: d'où viennent les gens? La plupart viennent de l'enseignement, ou de professions libérales, j'en vois peu qui viennent du privé. Pour les femmes s'ajoute: le fait qu'elles ont déjà le congé de maternité, si en plus elles entrent en politique, leur employeur leur ferme souvent la porte au nez. Allez, c'est ce que j'entends souvent dans le secteur des soins – car je suis dans le secteur des soins. Donc, je veux insister sur ce fait – nous voyons très peu de femmes venant du secteur des soins dans le paysage politique. Tant au niveau local, que provincial et, euh, national. Allez, je trouve que c'est un problème. Il est très difficile d'y recruter des femmes. Et oui, à quoi cela est-il dû? L'employeur doit évidemment être d'accord mais euh.*
- *Ces personnes doivent déjà tant s'investir.*
- *Oui, oui.*
- *C'est autre chose qu'un ingénieur qui s'occupe d'une machine, hein. Investir dans les personnes tous les jours à nouveau. C'est tout de même plus lourd hein. C'est je trouve un truc odieux, de toujours parler des secteurs fragiles, mais ce sont en fait les secteurs les plus difficiles hein. C'est l'inverse!*
- *Je trouve qu'un groupe difficile aussi, ce sont les ouvriers. Parce qu' »ils sont dans une situation de travail fragile. Allez, je l'ai remarqué à Louvain. Je trouve même plus difficile de trouver des femmes ouvrières que des femmes allochtones.*
- *Les ouvrières âgées, elles participent.*
- *Et être membre du conseil communal, ouais, c'est du travail bénévole. Et cela ne va pas changer rapidement hein.*

En conclusion, il ressort des focusgroups que le facteur majeur qui détermine l'entrée des participantes en politique est un **engagement social préexistant**. En cela, elles s'estiment être différentes de leurs collègues masculins. A plusieurs reprises, elles ont en effet mentionné le fait que pour les hommes la politique 'est plus une carrière', tandis que pour les femmes l'aspect carrière est plutôt quelque chose qui vient avec l'engagement qu'une fin en soi. Parallèlement, lorsque l'idée que la politique n'était pas une carrière était mentionnée, les participantes ajoutaient qu'il n'était pas impensable que leur engagement puisse prendre une autre forme que l'appartenance à un parti ou l'occupation d'un mandat politique. Ces déclarations étaient particulièrement présentes au niveau local.

3.2. Sélection

L'entrée en politique semble de manière générale se faire de façon assez indirecte. Elle est souvent le fait de personnes qui s'engagent bénévolement dans un parti et qui finissent par être sollicitées pour figurer sur les listes en tant que candidat(e)s. Plusieurs participantes ont ainsi souligné que si on ne le leur avait pas demandé, elles ne se seraient sans doute jamais sérieusement investies en politique. En particulier, les femmes qui disposaient d'un large réseau de relations sociales et/ou professionnelles ont souvent été sollicitées pour être candidates. Les participantes aux focusgroups locaux ont par ailleurs souligné que leur sélection s'était opérée assez rapidement, parce qu'elles avaient été bien reçues par la liste locale et qu'elles étaient disposées à répondre favorablement à une telle demande.

- *Eh bien, d'abord j'ai simplement été sur la liste, et j'ai attendu de voir venir. Mais quand j'ai vraiment voulu être élue et obtenir un mandat, oui, ... ils étaient moins pour évidemment. Ils sont alors en une fois revenus sur mon manque d'expérience, et sur le fait qu'il y en avait tout de même d'autres qui attendaient depuis plus longtemps, etc.*

Il est en effet apparu que **l'ambition** était un facteur déterminant dans la sélection par les partis des femmes candidates.



- *Hmm... si elle n'est pas ambitieuse... eh bien... elle ne fera pas long feu. Mais bon, elle peut encore le devenir, hein. On ne sait jamais.*
- *En tant que soixante-huitarde, j'ai dû apprendre que l'ambition n'est pas un gros mot. Que tu en a besoin en politique. C'est la suite de votre engagement. L'ambition en fait partie.*

Il semble néanmoins que le **critère de compétence**, la capacité à assumer un mandat, demeure le critère essentiel de sélection. La manière dont cette compétence est qualifiée varie cependant d'un parti à l'autre. La compétence est parfois simplement synonyme d'engagement dans la vie sociale, d'appartenance à un réseau, à une communauté. Dans ce cas, la compétence du candidat est évaluée par les partis en fonction de son attrait électoral potentiel.

- *Ce qui joue c'est la notion d'engagement, le réseau associatif.*
- *Les critères tournent autour du potentiel d'être dans un réseau, une grande famille ou dans telle ou telle communauté. Une liste doit être équilibrée, c'est du marketing finalement.*

Le **charisme**, défini comme suit: '*présence, écoute et manière de s'imposer en politique*', et la capacité à communiquer sont aussi des éléments prisés.

- *Dans mon parti les deux choses les plus importantes seraient la façon de communiquer et l'intelligence.*

L'**introduction des quotas** de femmes sur les listes électorales a eu un effet sur les critères de sélection des candidats. Au-delà du fait que cela a clairement officialisé un critère de sélection donné, les participantes indiquent que les quotas ont aussi modifié certains comportements au sein des partis, bien qu'il faille peut-être plus se préoccuper des luttes de pouvoir à l'intérieur des partis.

- *Je crois que cela a donné confiance à certaines femmes et cela a donné d'autres critères de sélection que l'ancienneté dans le parti.*
- *Je pense que les quotas ont eu un impact sur le pouvoir des partis car c'était leur imposer quelque chose.*
- *Cela a été un outil car cela a obligé les hommes à aller chercher des femmes, à les faire sortir de leurs réseaux d'hommes très personnel [le café et le foot pour résumer].*

Bien que la plupart des femmes politiques rencontrées soient en principe contre les quotas, elles reconnaissent qu'ils sont nécessaires dans le contexte actuel afin de réduire les inégalités et de donner des opportunités aux femmes qui souhaitent réellement entrer en politique.

- *Ils sont un mal nécessaire.*
- *Mon intuition dit 'non', mais bon. Ils aident bien, hein.*
- *En principe, je suis contre, mais... oui. Je ne vois pas d'autre solution.*

Les hauts responsables de partis flamands qui ont pris part aux focusgroups masculins ont aussi plaidé en faveur de ces quotas:

- *Pour les jeunes hommes il y a certains risques. Mais en tout honnêteté, cette question de parité m'a plus agréablement surpris que prévu. Une fois que la démarche intellectuelle est franchie... 'c'est comme cela maintenant'...*
- *Finalement, cette loi – malgré le fait que nous n'ayons pas voté pour – est, pour un parti comme le nôtre, une chance énorme car elle nous oblige à aller à la recherche de nouvelles personnes. Nous pouvons nettoyer un peu les listes. Nous pouvons renouveler. Cela nous oblige à rechercher des candidates féminines compétentes. Finalement, pour nous, c'est une opportunité.*

Certaines de leurs collègues [femmes] de parti ont cependant un autre avis:

- *Maintenant, avec le quota, tu n'es a priori plus prise au sérieux en tant que femme. Avant, on savait des femmes qui y étaient qu'elles travaillaient très très dur, sinon elles n'y arrivaient pas. Mais maintenant avec ces quotas, on te déroule le tapis rouge hein...*
- *Voilà, c'est ce que je disais: je suis devenue une femme-alibi.*
- *J'ai toujours été contre. Si tu estimes que tu dois te présenter sur une liste exclusivement masculine, c'est tout de même ton droit? A l'électeur de voir ce qu'il veut en faire hein?*



Le président de ces derniers répondants suit en partie ce raisonnement:

- *C'est démocratique, j'en conviens, en théorie. Mais je l'ai déjà dit une fois, politiquement c'est une chance pour nous. Chaque parti est un petit club avec ses règles coutumières. Peut-être que sinon, nous ne l'aurions pas fait, si nous n'y avions pas été obligé, parce qu'un petit club le reste par définition.*

Un autre participant a également souligné que les quotas légaux sont aussi des arguments qui peuvent être mobilisés lors de la confection des listes.

- *S'ils arrivent avec 'J'ai encore deux hommes super forts' [...], s'ils viennent avec cela maintenant, je peux dire 'ce n'est pas pertinent, nous avons besoin de femmes. Allez donc chercher deux femmes fortes, pas des femmes-alibi', donc cette disposition légale, ... tu as automatiquement...*

Parallèlement à la reconnaissance des effets bénéfiques des quotas, beaucoup de femmes ayant pris part aux focusgroups estiment que les blocages auxquels il convient à présent de s'attaquer se trouvent à l'intérieur des partis, dans leurs structures. Certaines plaident même pour un système de quotas à l'intérieur des partis, dans les organes dirigeants:

- *C'est une montagne à soulever, construire la liste d'un parti dépend de l'acceptation par le groupe selon toute une série de critères. Il faut convaincre au sein de son propre parti, il faut qu'il y ait consensus, il y a une tendance naturelle dans tous les appareils de parti à couper les têtes qui dépassent, les gens qui ont beaucoup de talent dérangeant. C'est parfois dramatique pour les femmes.*
- *Pour garantir une meilleure représentativité des femmes, [il faudrait] remplacer un homme qui 'sort naturellement' par une femme. Ainsi les quotas seraient mieux acceptés et durant cette période d'attente cela permettrait aux futures femmes politiques de se préparer à l'exercice d'une fonction politique.*
- *Il faut donc inclure ce processus dans un procédé plus large de modernisation d'un parti dans le but d'une ouverture à la société civile il faut préparer les gens au poids d'un parti, comment mettre au service l'expérience au sein d'une ONG au service d'un parti.*

En revanche, suite à l'introduction des quotas garantissant la présence des femmes sur les listes, plusieurs participantes ont expliqué qu'elles ne considéraient plus les organisations de femmes au sein des partis comme des instruments indispensables.

- *Je tire la liste et [x] la pousse. Que faut-il de plus? Encore plus de femmes, cela n'est tout de même pas possible?*
- *Mais cela n'est pas comme ça partout, tu ne peux pas présenter cela trop positivement. [...] Je veux tout de même aussi donner le revers de la médaille. En 2004: s'il avait été obligatoire qu'une femme soit présente aux trois premières places, je ne sais pas si je serais assise ici aujourd'hui, je ne le sais pas.*
- *Oui, c'est possible. [...] Mais c'est ce que je voulais dire: avec toutes ces dispositions légales, je trouve qu'on a amoindri l'importance du travail des femmes*

Il n'y a cependant pas de consensus au sujet du caractère temporaire ou non des quotas.

- *Cela doit être permanent. Le parlement doit être le miroir de la société.*
- *En ce qui concerne la durée, je pense qu'on constatera à la prochaine génération si elle s'égalise. Et s'il s'avère que les femmes sont moins intéressées par la 'polis' et qu'elles préfèrent s'occuper d'autres domaines de la société, alors nous devons respecter ce fait. Mais il pourrait aussi en être autrement.*
- *Pourquoi devrions-nous supprimer cette [règle]? Si nous estimons qu'il s'agit de rapports normaux, on ne va tout de même pas la supprimer?*

Au cours des focusgroups de la deuxième phase, une question a également été posée au sujet du caractère temporaire ou définitif des quotas. Au final, il semble que les quotas et les règles de parité soient non seulement plutôt bien appréciés des participantes, mais aussi des leaders de parti présents aux focusgroups. D'un autre côté, une attention particulière semble être portée au fait que ne pas avoir d'enfant est un facteur crucial pour entrer en politique. C'est d'ailleurs revenu systématiquement dans la discussion:



- *Si je devais établir une liste de ma section, alors je choiserais le [profil] 1. Sûrement le 1. Mais en tant que chef de groupe, je choiserais le [profil] 2, quelqu'un qui apporte un contenu. Parce que 1 n'a tout de même que 24 heures dans une journée, hein, avec toutes ses activités. Mariage, enfants, la bibliothèque, être active dans une association,...*²⁰
- *Oui mais marié-e avec enfants, c'est simplement une question d'organisation.*
- *Je me demande parfois si j'y serais arrivé, si j'avais eu des enfants.*
- *L'organisation cela s'apprend, mais cela reste un handicap.*
- *Sûrement pour un mandat local.*
- *Tous les mandats, tous les mandats!*
- *[...]*
- *C'est très général. Même...*
- *Le parti.*
- *Même dans son propre parti.*
- *Le parti aussi.*

Le sentiment de culpabilité par rapport aux enfants (qui est d'ailleurs un point présent dans la littérature) a été clairement mentionné par une participante qui a souligné que c'est ce qui explique qu'elle donne la priorité à ses enfants à des moments cruciaux. Souvent, les participantes expliquent que l'éducation des enfants est une question d'organisation, de gestion de son emploi du temps. A ce propos, beaucoup ont souligné que le mode d'organisation du travail parlementaire, et encore plus du travail communal, se fait selon des horaires peut adaptés à la vie de famille.

- *Par exemple durant les périodes d'examen, ou les championnats de football les plus importants, je donne priorité à ma famille, simplement par sentiment de culpabilité par rapport aux enfants. Je pense que je parle pour toute les collègues féminines avec enfants.*

Néanmoins, plusieurs participantes ont fait part d'attitudes assez différentes:

- *J'en parle à l'aise, je n'ai pas d'enfant. Mais je peux m'imaginer que les gens ont un sentiment de culpabilité.*
- *Je n'ai pas de sentiment de culpabilité. Désolée, je n'ai pas de sentiment de culpabilité. [...] Un enfant a deux parents. Et il y a autant d'hommes qui font face seuls que de femmes qui assument seules. [...] Non, j'espère que mon fils pourra dire dans quinze ans 'je suis fier de ma mère'. Je suis persuadée qu'être une bonne mère ne signifie pas qu'il faut toujours être présente pour donner le biberon ou être présente à chaque fois qu'il ouvre les yeux mais qu'elle apprend les choses de la vie, comment ça fonctionne, les normes, les valeurs, la culture. Donc, je ne me sens pas coupable, au contraire.*

Citons encore les propos d'une participante qui parle de la 'chance' qu'elle a dans l'organisation de son couple.

- *J'ai de la chance à ce niveau [le thème est le sentiment de culpabilité par rapport aux enfants] d'avoir un mari qui dans ce domaine est assez féminin. Je dois laisser tomber peu de choses [...]. Depuis plusieurs années que je suis au parti, il ne m'est jamais arrivé de ne pas participer à cause de ma famille.*

Le rôle crucial du partenaire, du compagnon, de l'époux est d'ailleurs quelque chose qui a été mentionné dans tous les focusgroups.

- *Si tu veux démarrer comme ça en politique, il est tout de même important que ton mari soit d'accord.*
- *Ton mari doit pouvoir supporter que tu fasse de la politique, sinon, ça ne va pas.*
- *Il faut que le conjoint accepte cette vie, c'est là qu'est la vraie problématique.*
- *Si l'idée ne lui plaît pas, tu peux oublier, cela ne marchera pas.*
- *Si le mari ne sait plus comment s'en sortir, du fait que sa femme fait de la politique, alors cela finit mal. Soit elle arrête, soit le mariage casse. Naturellement, c'est plus souvent la première que la deuxième solution.*
- *Les femmes supportent tout de même cela mieux que leur mari, qu'il soit politicien, que le contraire.*

D'ailleurs, la plupart des participantes ont expliqué que lorsqu'on leur a demandé pour la première fois d'être candidate, elles ont d'abord répondu: 'il faut d'abord que j'en discute avec mon mari'. Le rôle du compagnon a de nouveau été fréquemment mis en avant lors de la deuxième phase des focusgroups.

- *Les femmes doivent toujours 'une fois le demander à leur mari' hein?*
- *Oui.*
- *Les hommes vont directement dire 'oui, je vais faire de la politique', et puis ils en parlent à leur femmes, mais les femmes doivent le faire en premier lieu. Toutes celles à qui je me suis adressée, elles le demandent à leur mari.*

En plus du rôle du compagnon, l'image que la femme a d'elle-même est également apparue comme un critère important pour décider d'entrer en politique. Les femmes se posent d'abord la question de savoir comment elles assumeront cette nouvelle activité, comment elles pourront gérer cela dans leur emploi du temps, et si elles disposeront d'assez de temps pour bien le faire.

- *On me répond souvent, quand je demande à des femmes de figurer sur notre liste: 'Oui, mais en suis-je capable?' Comme si la politique était incroyablement difficile.*
- *Les femmes auxquelles vous le demandez disent souvent: 'Oui, mais si je le fait, je veux le faire convenablement et je n'en ai pas le temps'.*

A cet égard, la question de la compétence apparaît de nouveau. Les femmes interrogées ont en effet mentionné qu'en entrant en politique elles portaient de l'idée qu'elles devaient avoir deux fois plus de compétences que leurs homologues masculins.

- *Les femmes doivent faire de la politique mieux que les hommes, il y a une tradition culturelle plus importante chez les hommes en politique de se sentir à leur place et donc d'avoir une idée réduite de l'action politique, des logiques de mâles dominants sont assez présentes.*
- *Quand j'étais jeune parlementaire je devais m'imposer et montrer que je n'étais pas facilement déstabilisée.*
- *On ne s'interroge jamais sur la compétence des hommes pour la confection des hommes. L'intérêt c'est d'attirer l'attention sur un situation discriminatoire, les femmes n'ont pas les mêmes chances car elles ont plus de charges alors s'enclenchent des négociations avec le conjoint qui n'auraient peut-être pas eu lieu sans les quotas.*

Les participantes de plus de quarante ans ont souvent évoqué le rôle du mouvement féministe, au contraire des femmes plus jeunes qui ont tendance à le considérer comme un mouvement du passé, d'un temps aujourd'hui révolu. A ce propos, il est intéressant de noter que le mot 'féminisme' n'était, quant à lui, pas utilisé fréquemment, et quand il l'était, ce n'était d'ailleurs pas toujours dans un sens univoque. Lorsqu'il en était fait usage, c'était surtout pour souligner ce que les hommes ne sont pas. La citation suivante est un bon exemple de la vision que les femmes peuvent avoir de la façon dont les hommes font de la politique, de la manière dont elles peuvent critiquer la répartition des rôles dans ce monde politique... Toutefois, ces critiques ne doivent pas, selon cette participante, se réduire à une action 'féministe'.

- *L'action que nous menons actuellement a lieu en petits groupes. Et il y a beaucoup de talent dans ces groupes. Des femmes qui sont toujours restées à l'arrière-plan car leur mari ou leur fils... oui... mais qui ne sont jamais passées sur l'avant de la scène et qui avaient besoin d'un petit coup de pouce [...]. Nous avons remarqué que les femmes sortent beaucoup plus de leur coquille quand les hommes ne sont pas présents. Mais cette action a lieu en dehors du parti. Il ne s'agit sûrement pas d'un petit club féministe au sein du parti hein!*

Il apparaît également clairement que les femmes politiques redoutent de trop se manifester sur des sujets 'féministes' afin de ne pas être trop assimilées à ce type de problématiques.

- *Vous pouvez en parler quelques fois mais sûrement pas trop sinon vous êtes considérée comme la scie.*

Le discours relatif à l'émancipation est d'ailleurs présent différemment selon l'âge des participantes qui ont indiqué à plusieurs reprises que les choses avaient sensiblement évolué « Contrairement à dans le temps » et que les femmes se sentaient moins isolées sur ces questions.

- *J'ai reçu exactement la même éducation que mon frère, je pouvais faire les mêmes chose, étudier, etc. Je pense que ce n'est plus quelque chose d'actuel, cette distinction entre les hommes et les femmes.*
- *[Un peu plus tard, la même personne:] Au tribunal, je suis souvent interpellée en tant que 'petite mademoiselle' alors que mes confrères, y compris les jeunes, reçoivent du 'Maître' ou du 'confrère'. Oui, cela m'ennuie. Mais je n'en dit rien. Peut-être que je devrais le faire?*



- *Mais tu dois réagir, c'est important!*
- *Oui, allez, la prochaine fois je ferai une remarque. [rires]*

La citation précédente est à ce titre un bel exemple d'un focusgroup permettant de faire ressortir des éléments nouveaux grâce à l'interaction entre participantes, ce qui est précisément l'intérêt de cette méthode.

En ce qui concerne les **groupes femmes** au sein des partis, l'attitude des participantes varie également en fonction de leur âge. Aucune femme n'estime que cette collaboration doit être abolie, mais les plus jeunes pensent que c'est plus *'quelque chose d'autrefois'*, ou estiment que ce n'est plus aussi indispensable que par le passé.

- *Oui, elles avaient tout de même une image de... oui... comme si on devait faire des choses à part pour les femmes. Alors qu'aujourd'hui cela n'est plus nécessaire.*

Beaucoup de participantes ont d'ailleurs expliqué qu'il leur semblait plus utile pour une femme qui entre aujourd'hui en politique de passer par les organisations de jeunesse du parti que par une organisation de femmes. Néanmoins, pour certaines, ces organisations de femmes demeurent précieuses afin de veiller à ce que la gestion du parti soit bien neutre sur le plan du genre.

- *Il est toujours bon qu'il y ait un regard de ce groupe de femmes sur l'ensemble de nos politiques de manière transversale.*

Même si les 'groupes femmes' sont toujours présentés comme utiles, nombre de participantes ont cependant expliqué que, pour elles, l'activité de ces groupes constitue un travail supplémentaire, pas toujours prioritaire dans leurs agendas.

- *Je vois cela comme une réunion en plus. Il y a toujours un moment de frustration car on ne peut pas tout faire: être excellente dans son boulot, être une excellente maman, être parfaite dans l'exercice de son mandat donc ce type de réunion passe à la trappe pour moi pour une question de temps.*

D'ailleurs, plusieurs participantes se sont montrées peu au courant du fonctionnement exact de ce groupe au sein de leur parti. Même si elles ne dénigrent pas ces organisations, quelques participantes ont admis ne pas savoir exactement ce qui s'y fait.

- *Je suis persuadée que la présidente du groupe femme de mon parti est très active mais je n'ai aucune idée du travail qu'elle mène.*

Une participante a souligné l'importance d'un travail commun des femmes sur différents thèmes, tout en soulignant le 'danger' d'un repli sur une identité féminine:

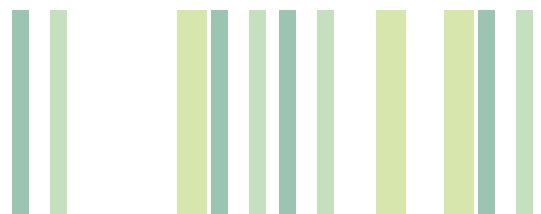
- *J'ai toujours été contre les chapelles car on ne fait pas bouger le parti dans son ensemble, je tiens le même discours pour les groupes de jeunes ou de vieux. Par contre, des formations, des conférences informelles, je suis pour.*

D'autres ont expliqué qu'elles estimaient que ces groupes n'avaient pas de poids réel au sein des partis et qu'elles redoutaient même les effets négatifs de leur implication dans ce type d'association.

- *Dans une structure de parti, ce n'est pas nécessairement très utile car c'est très catégoriel par définition et donc c'est relativement déconsidéré. Pour moi ce n'est pas vraiment un groupe de pression je considère les groupes de femmes plutôt comme un espace de solidarité.*
- *Après avoir travaillé depuis plus de dix ans pour les femmes [de mon parti], je me suis rendue compte que je devais rentrer dans un groupe mixte sinon j'allais avoir l'étiquette du groupe des 'bonnes femmes'.*

Une participante a même indiqué souhaiter que le thème de l'égalité hommes-femmes soit intégré au thème plus général de l'égalité des chances.

- *Je suis contre les groupes homogènes car on risque de rester entre convaincus. Avec des profils différents on arrive à échanger et à mieux faire avancer les choses donc je ne suis pas pour les solidarités de groupe uniquement.*



Finalement, le sentiment qui domine est plutôt celui d'une reconnaissance de l'importance historique des associations de femmes au sein des partis. Les 'groupes femmes' dans les partis sont vus comme une 'étape nécessaire' ayant permis de sensibiliser les partis à la problématique des femmes en politique et de légitimer leur accès à la politique. Une ancienne présidente d'une section de femmes souligne à ce propos que le but de ces organisations était de mettre en avant l'idée qu'il était temps de mener une véritable intégration des femmes au sein des structures intra partisans.

□ *Après un temps je me suis dit mon but est de faire disparaître les sections femmes car je me disais qu'on n'avait plus besoin de cela. Par contre on n'a pas tout gagné. Pour rénover ou changer un statut du parti il fallait des passe droit afin qu'on nous écoute.*

Bien que les 'groupes femmes' n'aient pas eu une influence directe sur les critères de sélection des candidats, ces organisations ont aidé plusieurs femmes candidates et mandataires lors de la confection des listes, grâce au lobbying qu'ils ont exercé. Une des participantes explique d'ailleurs qu'un des critères essentiels dans son entrée en politique était 'que je sois élue présidente d'arrondissement du groupe femmes'.

3.3. Election

Dans cette section, il sera principalement question du choix des femmes politiques quant au fait de mener campagne sur des questions spécifiquement liées au genre et sur les relations que les femmes politiques entretiennent avec les médias dans le cadre des campagnes électorales.

En effet, en règle générale, on note des différences sensibles entre hommes et femmes en matière de **campagne électorale**, même si les fondements de ces différences ne sont pas toujours aisés à identifier. Selon les participantes, ces différences portent surtout sur les thèmes qui sont mis en avant par le ou la candidate et sur le type de contact établi avec l'électeur.

- *Les femmes ont besoin d'être sur le terrain, pas par souci électoral mais par soucis de pragmatisme. Et puis c'est une réalité, lorsqu'un débat touche plus à l'organisation de la sphère privée, ce sont les femmes qui y sont plus sensibles, normal ce sont encore elles qui s'occupent à 80% des tâches ménagères et domestiques.*
- *Politique ou pas, un homme distribuera ses cartes de visites, il fera le paon. Une femme n'a pas besoin de ça.*
- *Je trouve cela important de faire campagne avec d'autres femmes car il y a des stratégies communes.*

Ensuite, les femmes présentes lors des focusgroups ont fréquemment mentionné le rôle que jouent les **médias** lors des élections. En règle générale, les médias ne sont pas très bien perçus par les participantes. Mais les réactions sont plus nuancées lorsqu'il s'agit de savoir si les femmes sont désavantagées par les médias par rapport à leurs collègues masculins.

- *Quand on choisit de se montrer dans les magazines 'peoples' en belles tenues sans fournir aucun contenu, il ne faut pas s'étonner d'être dans une certaine catégorie.*
- *Il y a malgré tout cette tendance des médias à prôner le sexy en politique, or c'est complètement sexiste, les femmes sont plus dans une logique de dialogue tout en nuance or les médias préfèrent le blanc ou le noir plutôt que le gris...*
- *En Flandre, il y a une dérive des médias. Malgré tout, quand une femme politique décide de parler de ces nouveaux régimes ou de poser dans certaines tenues elle a aussi accepté de fournir une image sans contenu.*
- *Tu remarques tout de même qu'avec les hommes ils s'intéressent plus aux détails du contenu de leurs affaires. Oui, je trouve que c'est clair, dans les journaux par exemple.*
- *Dans les médias, le sérieux c'est l'homme.*

Selon certaines participantes, l'attention médiatique n'est pas vraiment fonction du genre, mais plutôt du parti auquel on appartient. Plusieurs exemples de traitements médiatiques 'genrés' ont cependant été donnés.

- *Préférer installer une douche à une grande table de réunion pour ne pas empester en fin de journée n'était pas si grave, parle-t-on des voitures immenses de certains ministres?*



- *Les médias valorisent les positions politiques de type blancs ou noirs, les femmes ont plus tendance à chercher des compromis et adopter une position de type gris ce qui n'est absolument pas pris en compte par les médias.*

Bien qu'il ait beaucoup été question des médias dans les focusgroups, le sujet a surtout été discuté par rapport à la façon dont les médias agissent, et peu par rapport à la manière dont les femmes utilisent les médias pour communiquer avec leurs électeurs, pour faire ressortir leurs atouts, leurs réalisations.

- *Tu peux faire ton travail au mieux, si les gens ne savent pas ce que tu fais, c'est exactement comme si tu ne faisais rien. Donc tu dois, euh, te battre pour apparaître dans les médias. C'est très important.*

Certaines femmes politiques ont expliqué qu'il ne fallait pas exagérer le rôle des médias car, quoiqu'il arrive, les électeurs finissent bien par savoir qui a bien travaillé ou pas.

Un point important qui est revenu fréquemment dans les discussions sur les médias est le manque de directeurs de rédaction de sexe féminin. Il en résulte une plus grande difficulté pour les femmes politiques à faire passer certains sujets, à créer un bon réseau de relations avec les médias.

Il y a également une différence notable entre les élues locales qui estiment que les médias ont un rôle limité à leur niveau et celles qui jugent que même sur le plan communal l'influence de la presse est importante.

- *Les gens de l'endroit, qui sont membres du conseil communal, ils le doivent à leur engagement, à leur réseau, à leur soutien dans la société, mais pas aux médias!*
- *Vous avez éprouvé des difficultés parce que vous êtes une femme?*
- *Non, non!*
- *C'est surtout l'appartenance au parti, pour les journaux.*
- *Parfois j'apporte une bonne nouvelle et ils n'en veulent pas. Là, je suis [*], c'est surtout une question d'appartenance à un parti.*
- *Pour autant ce n'est pas une stratégie, cela relève du caractère du journaliste.*
- *C'est de la stratégie pure! C'est la stratégie du journal! Et au niveau local c'est encore beaucoup plus grave, beaucoup plus grave qu'au niveau national, beaucoup plus!*

En ce qui concerne la gestion de la **campagne électorale** en général, les impressions de la plupart des participantes aux focusgroups se recourent. La plupart d'entre elles ne trouvent pas que mener campagne soit passionnant; elles préfèrent le travail concret effectué dans le cadre de la législature. Le porte-à-porte ou la tournée des cafés sont particulièrement peu appréciés.

- *Je fais ce que je fais toute l'année. Les gens ne sont pas dupes vous savez, si vous apparaissez en une fois sur les marchés. On atteint pas de résultat comme cela.*
- *Je trouve cela hypocrite, d'apparaître tout à coup à des endroits où tu ne vas jamais. Et les gens n'apprécient pas cela non plus.*
- *Je fais simplement ce que je fais toujours, peut-être seulement de manière un peu plus visible.*
- *Les hommes semblent avoir moins de problèmes à ce propos, avec le fait d'aller serrer des mains de gens qu'ils ne connaissent absolument pas. Je trouve cela étrange, d'entrer quelque part et de dire 'Voyez, je suis là'.*

Lors de la phase de confrontation, la question est revenue sur la table:

- *Je pense, comme le dit [X], que les femmes travaillent plus de manière thématique et ne se sentent pas trop attirées par... On dit souvent au niveau local 'Je n'ai pas envie de faire tous les cafés de ma commune'. Allez, je l'exprime de manière un peu crue mais ... C'est souvent comme cela au niveau local...euh... et cela explique que certaines femmes disent 'je ne sais pas l'apprécier'.*

3.4. Représentation

Les participantes aux focusgroups ne pensent pas que 'les femmes élues représentent [seulement et surtout] les femmes', mais plutôt que les femmes ont un autre regard sur de nombreuses questions de société – surtout celles ayant trait à la sphère privée -, qu'elles proposent des solutions différentes car elles ont un autre rôle dans la société. Elles soulignent que les hommes ont notamment peu d'attrait pour la question de l'égalité des sexes. A titre d'exemple, la commission du Sénat sur ce sujet ne compte qu'un homme dans ses rangs. Dans ce cadre, nous avons au cours des focusgroups tenté de voir si les participantes estiment que leur présence dans les institutions politiques a amené d'autres thèmes à l'agenda politique.

Au cours des discussions sur la faible présence des femmes en politique, un des arguments les plus fréquemment mobilisés a été que la présence de plus de femmes dans les institutions permettrait un meilleur représentation des intérêts des citoyennes. Cela susciterait en outre des discussions sur de nouveaux thèmes que ceux qui sont classiquement abordés par les hommes politiques. Le principe qui sous-tend cet argument est qu'une représentation juste n'est possible que si l'assemblée est le reflet de la société, si elle est son miroir.²¹ Il s'agit là d'une approche de la politique qui s'inspire de la représentation descriptive selon laquelle seul un élu qui me ressemble, qui a une expérience, un vécu comparable au mien peut me représenter fidèlement.

En ce qui concerne l'organisation du travail politique, les participantes ont souligné certaines différences entre hommes et femmes. Selon elles, les femmes seraient plus orientées vers les résultats, vers l'efficacité. Elles critiquent par exemple le fait que lors des séances plénières, il est surtout question de parler et de s'écouter parler plutôt que d'arriver à des décisions concrètes. Beaucoup de participantes ont aussi mentionné que la proportion de femmes effectivement présentes au parlement lors des séances plénières est nettement supérieure à la part de femmes sur l'ensemble des élus.

- *La séance plénière commence ici seulement à trois heures!*
- *Chez nous à trois heures et demie. Pourquoi cela n'est-il pas possible à une heure et demie?! [...] Je pense que c'est typique aux hommes, qu'ils puissent aller manger à l'aise le midi. Lunch... ou... je ne sais pas tout ce qu'ils font. [Rires]*
- *Je ne l'oublierai jamais, nous étions deux femmes à discuter et l'autre me dit: 'cela t'arrive-t-il aussi, le midi, de te dire « Allez, entre temps, j'aurais pu faire tourner une machine, pendre le linge et faire un peu de repassage? »', je pense que c'est typiquement féminin de penser aussi à 'Comment vais-je m'organiser pour ce soir?', 'Qui dois-je aller chercher?', et 'Est-ce qu'untel va arriver là et un autre là?'*

Les différences sont aussi d'ordre pratique, comme par exemple la manière dont on utilise le temps disponible. Selon les participantes, les femmes politiques auraient également moins de difficultés à travailler au-delà des frontières entre partis si cela peut contribuer à un meilleur résultat. Il en va de même pour le partage de l'information entre élues. Le fait que la production de résultats et l'efficacité ne soient pas les seules et uniques préoccupations est un des reproches majeurs qu'elles adressent à leurs collègues masculins qui passent beaucoup de temps en discussions et en réunions. Elles critiquent également l'attitude 'supérieure' qu'ils auraient à l'égard des simples citoyens. Les participantes croient toutefois qu'un changement dans le mode de fonctionnement de la politique est possible à condition que plus de femmes participent à la vie politique.

Il est frappant de constater l'accord régnant quant au constat de l'existence d'une frustration relative au comportement 'mâle', ainsi que les nombreux exemples de ce type de comportement, tout en retrouvant également la conviction que l'action féminine n'y peut pas grand-chose, et que 'cela appartient maintenant au politique', etc. La différence culturelle essentielle dont il est question dans la littérature se trouve donc confirmée par les femmes politiques qui ont pris part aux focusgroups. C'est sans aucun doute un aspect de la politique que les personnes concernées voudraient le plus changer si cela pouvait



se faire du jour au lendemain. Dans les enceintes politiques, il a notamment été beaucoup question (surtout dans les focusgroups francophones) de l'usage d'un **vocabulaire sexiste**.

- *Si on m'agresse en tant que femme je dégaine plus vite que mon ombre et rétorque que c'est un sexiste.*
- *Ce qui serait intéressant ce serait qu'on puisse globalement réagir lors d'une réaction sexiste d'un homme peu importe l'assemblée et se soutenir entre femmes peu importe le parti.*
- *Systématiquement quand le bourgmestre me donnait la parole il disait mademoiselle alors que j'avais 50 ans et deux enfants. Il y a des techniques de dévalorisations que les hommes utilisent constamment.*
- *J'étais échevine des travaux publics et un jour je prends la parole en conseil communal et le bourgmestre dit je donne la parole à la 'madonne des trottoirs'.*

Lorsqu'il a été demandé aux participantes où elles se voyaient en politique dans dix, les réactions ont surtout fait part du peu de reconnaissance qu'elles ont reçu en retour de leur investissement en politique. C'est surtout au niveau local que cette frustration semble présente.

- *Tu n'en vois de toute façon pas les résultats.*
- *C'est travailler comme une malade en mettant de l'énergie personnelle sans aucune reconnaissance.*
- *Je suis déçue que tout soit perçu en terme de rapports de pouvoir.*
- *Tout va tellement lentement, je ferais mieux de retourner au bénévolat, là au moins je voyais les résultats.*
- *Ah! 10 ans! Et est-ce que je vais tenir, encore 10 ans comme cela?*

Aux niveaux régional et fédéral, les réactions à la même question ont été moins négatives (sans être totalement positives, surtout pour celles exerçant un mandat exécutif). En revanche, il a été fréquemment question de la difficulté à sortir de la politique et à trouver sa place après une carrière dans ce milieu. A cet égard, une différence fondée sur le sexe semble apparaître. Selon les participantes, pour se réorienter en dehors de la politique, il faut un bon réseau de relations. Or, celui-ci est plus difficile à construire pour une femme politique. Dès lors, ces dernières ont plus de difficultés à quitter la politique pour occuper une position de pointe dans des organisations financières ou socio-économiques.

Certaines participantes décrivent par ailleurs la culture politique dans laquelle elles exercent leur mandat comme hypocrite et pleine de 'fausse familiarité'. Néanmoins, les femmes politiques ayant une expérience d'au moins dix ans expliquent que les tensions entre hommes et femmes en politique se sont quelque peu estompées.

- *Moi j'ai quand même l'impression que les propos sexistes sont en régression car on est plus de femmes.*
- *Le modèle de référence en politique est vraiment devenu différent grâce à des femmes politiques telles que Milquet, Onkelinx ou Arena.*

Néanmoins, il leur paraît évident que des différences demeurent dans la façon dont les femmes politiques exercent leur mandat.



4. Conclusion: un résumé des difficultés qui ont émergé dans le cadre des focusgroups

En guise de conclusion à cette deuxième partie de l'étude, nous allons tenter de repérer les difficultés qui caractérisent le plus les carrières des participantes, ainsi que les difficultés mentionnées par les femmes politiques présentes concernant la participation active des femmes à la politique en général. Nous aborderons ensuite les stratégies avancées par les participantes afin de surmonter ces points clefs/obstacles.

Les résultats obtenus dans le cadre des focusgroups mettent en avant différents facteurs relatifs à: 1) la culture politique 2) la perception de la politique belge et 3) aux femmes politiques elles-mêmes ainsi qu'à leur environnement.

4.1. Facteurs relatifs à la culture politique

Plusieurs sources d'agacement et de frustration peuvent être catégorisées sous ce dénominateur. De manière générale, il semble que l'organisation de la vie politique pose problème et que plusieurs de ses aspects pratiques pourraient être assez rapidement modifiés, à condition qu'il y ait une véritable volonté de changement.

- *J'ai entendu les conseillers communaux de A qu'on y tient sans arrêts des réunions alors qu'à T. il y a maximum quatre réunions en soirée par mois.*
- *[Regards incrédules]*
- *Ceux qui en sortent ou ne participent pas à toutes sont tout de même regardés de travers.*

La source de frustration la plus importante concerne le manque d'efficacité qui caractérise la vie politique, et en particulier les réunions politiques.

- *Et s'ils le faisaient encore de manière efficace. Mais parfois ça radote... ho... qu'est-ce que ça m'agace ce radotage. Venez-en simplement au principal!*
- *Les femmes sont plus efficaces hein. Et aussi moins diplomates, plus 'to the point'. Les questions des femmes au parlement durent aussi moins longtemps.*

Un participant masculin indique qu'il trouve lui aussi que ce manque d'efficacité est irritant:

- *Cela m'agace aussi. Tant de la part des hommes que des femmes.*
- *C'est votre côté féminin. [rires]*

Plusieurs personnes ont cependant indiqué que cette méthode de travail lente et pesante est inhérente à la politique et qu'il en va souvent de même dans les autres secteurs professionnels.

- *Il y a tout de même des réunions où l'on s'ennuie ferme, hein.*
- *Mais il y en a dans tous les jobs.*

Un autre problème relatif à l'organisation de la vie politique concerne la difficile combinaison entre vie professionnelle et vie privée. Le problème se pose dès le moment où l'on envisage de se porter candidat(e) sur une liste électorale.

- *C'est une réalité, chaque fois que nous contactons des femmes, et surtout des jeunes femmes, afin de tenter de les motiver, 'Implique-toi', 'Engage-toi', 'prends un mandat', on doit, par souci d'honnêteté leur dire, quand elles posent la question que c'est très peu conciliable avec la vie familiale. Motiver une femme avec une famille, avec des enfants en bas âge, à prendre en plus un mandat, allez hein.*
- *C'est même parfois très désagréable.*
- *Nombre de ces femmes sont déjà engagées depuis des années, mais elles ne passent pas le pas.*



- *A cause des inconvénients pratique 'Mais comment est-ce possible?'... car qu'on le tourne dans un sens ou dans l'autre, cela leur retombe dessus.*
- *On remarque que dans certaines communes, le conseil communal commence à 18h30 et si l'on dit cela aux jeunes femmes qui veulent être présentes sur la liste elles te disent: 'Oh, mais c'est l'heure à laquelle les enfants rentrent à la maison'. Et je remarque aussi, que ce n'est pas que la famille qui les retient mais c'est surtout leur conjoint qui doit être d'accord.*
- *En tant que femme, tu as encore d'autres obligations. A 17h, je rentre à la maison, je ne vais pas au café. Même si j'en aurais bien envie parfois.*
- *Les hommes trouvent tellement évidemment qu'ils puissent démarrer le matin. Et je trouve que c'est un handicap très lourd. Le matin, nous devons nous occuper des enfants, les amener à l'école et puis foncer jusqu'ici [Bruxelles]. Ces hommes, ils débutent leur journée avec leur café et leur journal. Mais ils ont donc bien une avance d'une paire d'heures en matière de contenu!*

Selon certains, les problèmes liés à l'organisation de la vie politique jouent un rôle important dans le fait que les femmes qui exercent un mandat local ne souhaitent pas passer à un niveau de pouvoir supérieur, et ceci malgré le consensus dans les focusgroups au sujet du faible niveau de satisfaction et de 'récompense' que procure l'engagement politique local.

- *Pourquoi ne veulent-elles pas passer le pas du niveau local au niveau supra local?*
- *C'est très difficile au niveau organisationnel. Je ne suis jamais de retour à l'heure pour aller chercher mes enfants à 18h à la crèche. Pourquoi aussi devons-nous commencer ici [Parlement flamand] seulement à 14h30? Et cela dépasse toujours. Pourquoi ne pas commencer à 9h? Travailler de 9h à 17h, nous pourrions de la sorte abattre pas mal de travail? Un autre exemple: quand a lieu la séance plénière? Le mercredi alors que cela pourrait avoir lieu à un autre moment, même si on veut garder le vendredi pour la permanence locale. Donc, pourquoi?!*
- *Parce que les hommes n'aiment pas être à la maison quand les enfants y sont. Quand les enfants sont bruyants ils pensent «laissez-moi rester à Bruxelles.» Alors que pour nous, c'est difficile. Nous allons en faire la proposition, hein [x]?*

Ces dernières paroles indiquent que la participation à un focusgroup peut déjà constituer une forme d'empowerment, puisque d'une certaine forme d'indignation naissent des idées pour œuvrer au changement.

L'organisation interne des partis et plus particulièrement les réunions qui se déroulent en soirée causent aussi un certain agacement, bien que beaucoup admettent la difficulté pour un parti d'éviter d'organiser des réunions de travail dans ces tranches horaires.

- *Que le travail du parti ait lieu le soir et le week-end, c'est normal. Sinon, on exclue les gens qui travaillent à temps plein. Donc, tu ne m'entendras pas me plaindre à ce sujet.*

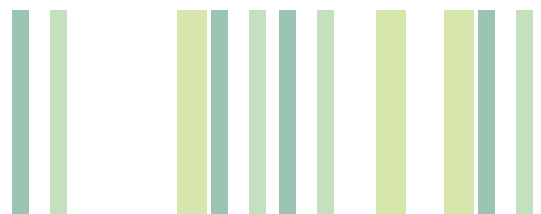
D'autres aspects organisationnels de l'activité partisane suscitent nettement moins de compréhension.

- *Ce qui m'énerve plus que tout, et beaucoup le savent: les congrès du parti sont, chez nous, mais c'est la même chose dans d'autres partis, toujours organisés en décembre et en juin. Jamais une fois en janvier, jamais en septembre, jamais en août. Toujours durant les mois d'examen. Et si tu en fais la remarque, tu es une scie. [...] Si tu fais une remarques ou que tu poses une question amicale à ces messieurs: 'Pourquoi ne pourrait-on pas déplacer le congrès du 10 décembre au 20 novembre?', alors, ils soupirent en chœur. Alors qu'ils ont tous des enfants hein!*

Selon une des participantes, les aspects organisationnels sont tellement pesants qu'ils provoquent le décrochage de certaines femmes politiques.

- *Je pense que quand une femme décroche, c'est à cause des aspects organisationnels. C'est très compliqué par exemple avec des adolescents. Surtout si en plus tu dois combiner le tout avec un travail la journée.*
- *Et aussi parce que pendant les conseils communaux, elles pensent: 'Cela pourrait tout de même prendre moins de temps'.*
- *Oui, c'est juste, c'est juste.*

En résumé nous pouvons dire que d'après les femmes politiques interviewées, les aspects organisationnels de la vie politique et leurs conséquences (manque d'efficacité, difficultés à combiner vie professionnelle et vie privée) constituent des difficultés tant pour les femmes qui ont un mandat que celles qui envisageaient d'en briguer un.



4.2. Facteurs relatifs à la perception de la politique belge

Les femmes politiques se soucient de la **mauvaise image de la politique** auprès de l'opinion publique, et elles considèrent que c'est une des raisons qui expliquent pourquoi tellement peu de femmes (et de personnes en général) s'engagent ou envisagent de s'engager en politique

- La politique a une tellement mauvaise image. C'est tout de même grave!*
- Certains se disent qu'ils n'en ont rien à faire. D'autres la considèrent en effet très négativement. Comme quelque chose où tout est réglé en coulisses.*

Les paroles d'une importante responsable politique indiquent qu'il ne s'agit pas seulement d'une perception, mais bel et bien d'une réalité.

- Ce genre de petits accords, avant ou après une réunion, ce n'est pas possible avec les femmes. Déjà que ce n'est pas une stratégie consciente chez nous, ... ça, ... ça... fonctionne comme cela.*

Selon les femmes politiques, les médias sont en partie responsables de la persistance de cette image négative, via l'accent mis sur les querelles et sur les coups de publicité et la trop grande négligence du travail de fond effectué par les politiciens.

- Ils mettent en lumière de manière tellement négative tout ce qui touche à la politique!*
- Au moment de ces histoires avec Dewael et Daems, la manière dont tout cela a été expliqué dans les médias, cela donne une image négative de la politique, tellement ...*
- Oui, le 'politicien macho'.*
- Ce genre de chose arrive tout de même partout, pourquoi doit-on gonfler tout cela?*
- Et toutes ces choses négatives, cela rend la tâche encore plus difficile pour convaincre les gens.*
- Oui, c'est comme cela, absolument.*
- Les médias sont seulement attentifs au clash entre [deux hommes politiques]. Si tu arrives, en tant que femmes politique, avec quelque chose d'intéressant, il ne le prennent pas. Seulement les clashes, les bagarres et les coups.*

Une dernière difficulté mentionnée par les participantes aux focusgroups tient au fait que les femmes politiques sont souvent représentées comme des femmes qui n'ont pas de féminité et sont 'à moitié des hommes'.

- L'idée que, pour percer – par exemple dans le monde des assurances, également un vrai monde d'hommes – tu dois être une dure, tu dois presque être une hommasse. Cette perception, c'est un très grand obstacle.*
- Cette perception, je trouve cela très important. Ce que les gens voient et comment tu y réponds. Je me trouvais dans un débat politique [télévisé]. Quelqu'un qui me regardait à la maison a dit: 'Et bien, à celle-là, je ne voudrais pas y être marié'. Et moi je me dis que ce n'est pas parce que je me défend dans un débat que je passe mes journées à attaquer les gens à la maison hein. [rires] Allez, je veux simplement dire que la perception, hein. Quand je suis à la maison avec les enfants, je ne suis évidemment pas, ... pas euh, ...*
- La politicienne.*
- Alors je ne suis pas la politicienne.*
- Alors, tu est la maman.*
- Et bien oui.*
- Mais ça c'est naturellement l'obstacle pour beaucoup de femmes qui voient et pensent ...*
- Ah, oui, ah, oui.*
- ... 'voilà ce que je ne veux pas être.'*
- Exactement.*



4.3. Facteurs relatifs aux femmes politiques et à leur environnement

Le rôle du partenaire est manifestement un élément important dans l'engagement des femmes en politique. L'approbation du partenaire semble en effet jouer un rôle décisif dans la décision des femmes de s'engager en politique et plus particulièrement de se porter candidate à un mandat électif. Le manque de confiance en soi et le perfectionnisme des femmes sont des facteurs souvent cités comme constituant des difficultés pour les femmes politiques.

□ *J'ai parfois eu des périodes d'hésitations. C'était des questionnements du type: suis-je à la hauteur? ai-je les compétences suffisantes?*

Même des femmes actives dans des organisations ou dans la vie professionnelle doutent de leurs capacités quand il s'agit de mandat politique. Selon les participantes, alors qu'un homme s'estimera à la hauteur de la tâche – 'autrement on l'aurait pas demandé à lui' – les femmes ont tendance à penser qu'elles ne seront pas capables de maîtriser un dossier, ne pourront pas bien étudier le dossier, qu'elles sont trop ignorantes quant au fonctionnement du conseil communal,... De surcroît et comme indiqué ci-dessus, les femmes sont souvent contrariées par leur perfectionnisme qui les contraint souvent à ne pas faire les choses si elles pensent ne pas disposer des ressources nécessaires pour les faire convenablement.

Mentionnons également le fait que les femmes politiques qui occupent un mandat, qui s'engagent sur un thème, ont tendance à trop peu mettre en valeur les choses qu'elles ont réalisées.

□ *Ils pensent que les gens, le parti, ... nous verrons bien ce qu'ils auront fait. Mais il faut le faire savoir, hein! Sinon quelqu'un le fera à ta place!*

□ *Je pense qu'elles sont plus timides qu'elles sont moins enclines à spontanément revendiquer certaines choses.*

4.4. Autres facteurs

Avant de conclure, il convient de mentionner le fait que certaines femmes politiques ont attiré l'attention sur la nécessité d'élargir la question de la présence des femmes à un contexte social plus large.

□ *Puis-je ajouter quelque chose?*

□ *Bien sûr.*

□ *Je trouve cela très bien que vous fassiez une étude sur les femmes en politique, mais je ne trouve pas que ce soit le problème le plus important. On vous a sans doute donné cette mission?*

□ *[Acquiescement]*

□ *Quand j'en ai entendu parlé, je me suis dit 'Allez, les femmes en politique, on a déjà fait 77 études sur la question'. Ce qui nous manque c'est: les femmes dans le monde financier!*

□ *C'est bien vrai.*

□ *La Banque nationale, ... ce qui nous manque c'est: les femmes dans le monde socio-économique. Les 12 hommes qui négocient avec le gouvernement, les partenaires sociaux, ce sont des hommes, pas une seule femme! C'est le problème! Nous avons élaboré des règles pour la politique. Nous avons donc là, nous faisons, euh, ... nous faisons de la publicité pour les femmes, nous distribuons des livrets, comment entrer en politique. Allez, Nous avons déjà effectué une longue route. Mais, je le répète, dans les instances importantes de la société, cette route doit encore être tracée et personne ne s'en occupe! Cela m'exaspère!*

□ *Je suis d'accord.*

□ *Cela ne veut pas dire que c'est mauvais, ... évidemment, ... toutes ces études sont bonnes.*

□ *J'en ferai part au commanditaire.*

□ *Voilà!*

Le passage ci-dessus illustre le fait que plusieurs participantes aux focusgroups ont souligné la nécessité de mener des études concernant la présence des femmes dans d'autres secteurs que celui de la politique. Cette intervention traduit la volonté des participantes d'attirer l'attention vers d'autres secteurs où la présence des femmes reste minoritaire.

Notes

- 1 Morgan, D. L. (1998). *The focus group guidebook*, Thousand Oaks: Sage.
- 2 Vaughn, S., J. Schumm et J. Sinagub (1996). *Focus group interviews in education and psychology*, Thousand Oaks: Sage.
- 3 Morgan, *The focus group guidebook*.
- 4 Puchta, C. et J. Potter (2004). *Focus group practice*, London: Sage.
- 5 Idem.
- 6 Marecek, J. (1989). 'Introduction', *Psychology of Women Quarterly* (Special issue on theory and method in feminist psychology) 13, p. 370.
- 7 Lott, B. (1985). 'The potential enrichment of social/personality psychology through feminist research and vice versa', *American Psychologist* 40, p. 151.
- 8 Maynard, M. (1990). 'Trend report: The re-shaping of sociology? Trends in the study of gender', *Sociology* 24, pp. 269-290; Graham, H. (1984). 'Surveying through stories', dans: C. Bell et H. Roberts (éds.), *Social researching, politics, problems, practice*, London: Routledge et Kegan Paul.
- 9 Krueger, R. A. (1988). *Focus groups: A practical guide for applied research*, Newbury Park, CA: Sage.
- 10 Bohan, J.S. (éd.) (1992). 'Prologue: Reviewing psychology, re-placing women. An end searching for a means', dans: J.S. Bohan (éd.), *Seldom seen, rarely heard: women's place in psychology*, Boulder, CO: Westview Press, pp. 9-53.
- 11 Morgan, *The focus group guidebook*.
- 12 Kitzinger, C. (1994). 'The methodology of focus groups. The importance of interaction between research participants', *Sociology of Health and Illness* 16, pp. 103-21.
- 13 Siebold C., L. Richards et C. Simon (1994). 'Feminist method and qualitative research about midlife', *Journal of Advanced Nursing* 19, pp. 394-402; Worell J. et C. Etaugh (1994). 'Transforming theory and research with women: Themes and variations', *Psychology of Women Quarterly* 18, pp. 433-50.
- 14 Frey J.H. et A. Fontana (1993). 'The group interview in social research', dans: D.L. Morgan (éd.), *Successful focus groups: Advancing the state of the art*, Newbury Park, CA: Sage, pp. 20-34.
- 15 Padilla, R.V. (1993). 'Using dialogical research methods in group interviews', dans: D.L. Morgan (éd.), *Successful focus groups: Advancing the state of the art*, Newbury Park, CA: Sage, pp. 153-66.
- 16 Naturellement, d'autres femmes exerçant des fonctions exécutives ont pris part aux focusgroups. Les interviews individuelles avec les deux ministres et la secrétaire d'Etat ont été organisées car ces dernières n'avaient pas la possibilité de placer les focusgroups dans leurs agendas.
- 17 Delwit, P., B. Hellings, J.-B. Pilet et E. van Haute (2005). 'Le profil des candidats francophones aux élections régionales et européennes du 13 juin 2004', *Courrier hebdomadaire du CRISP* (1880-1881).
- 18 Norris, *Passages to Power*.
- 19 Steyvers, K. (2004). *Van Burger tot Burgervader. Het Politieke Rekruteringsproces van de Belgische Burgemeesters*, Brugge: Vanden Broele.
- 20 Deux profils ont été proposés aux participants. Profil 1, 'Andrea', est mariée et a trois enfants. Elle habite une commune rurale, travaille à la bibliothèque locale et est active dans une organisation féminine catholique. Elle est ouverte, populaire, appréciée et connue de tous. Elle n'est pas ambitieuse, mais a beaucoup de confiance en elle et a été encouragée dans son initiative par son entourage. Sa passion est l'environnement. Profil 2, 'Eveline', est célibataire et n'a pas d'enfant. Elle habite une grande ville, travaille comme traductrice indépendante et est membre d'un club de lecture qui aborde des thèmes de société. Elle n'est pas ouverte, mais a un solide cercle d'amis, dans lequel figurent quelques politiciens importants qu'elle connaît depuis ses études. Elle est ambitieuse, mais a un peu de soutien de son entourage. Sa passion est l'environnement.
- 21 Manin, B. (1996). *Les principes du gouvernement représentatif*, Paris: Flammarion.

Partie 3. Premières propositions de stratégies et d'empowerment

1. Introduction

Bien qu'au cours des focusgroups, les enquêteurs aient parfois eu le sentiment qu'un nombre limité de propositions concrètes avait été formulé par les participants aux fins de promouvoir l'entrée des femmes en politique et de les ancrer dans les différentes structures politiques, il est apparu après analyse des retranscriptions que de nombreuses idées circulaient parmi les femmes politiques, souvent sous forme isolée et plutôt désorganisée. Il s'agissait souvent de propositions, parfois déjà quelque peu élaborées, visant à faciliter l'entrée des femmes dans la politique active, à les convaincre de leurs capacités et de la valeur ajoutée qu'elles pouvaient apporter au paysage politique, à renforcer leur confiance en elles, à fournir des informations pratiques et des conseils...

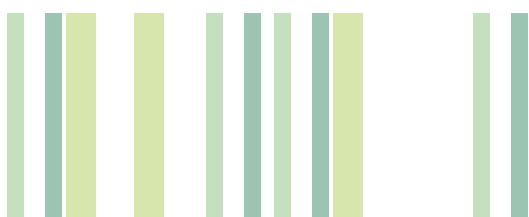
Il est évident que toutes les propositions émises par les femmes politiques ne se situent pas dans la même ligne. L'idéologie des partis joue souvent un rôle important, surtout lorsqu'il s'agit d'identifier les points sensibles constituant un problème *structurel* ou *individuel* propre aux femmes (et aux hommes).

Insistons tout d'abord sur le caractère qualitatif de cette partie de la recherche. En effet, la taille de l'échantillon ne nous permet pas de tirer des conclusions généralisables à l'ensemble des femmes politiques en Belgique. L'objectif d'exhaustivité n'a pas été souhaité dans ce travail. Par contre, l'exercice nous a permis de dégager certaines stratégies d'empowerment et de tester la faisabilité de ces dernières. Etant donné le grand nombre d'entretiens réalisés nous avons pu détecter certains freins objectifs à la participation politique des femmes. Ces stratégies doivent donc être traitées telles que des propositions, des pistes à développer en vue d'œuvrer à une meilleure participation politique des femmes en Belgique et afin de percer le plafond de verre qui bloque leur ascension à certains niveaux de pouvoir politique.

La principale différence dans l'élaboration d'une stratégie d'empowerment réside dans la question de la nécessité de soutenir l'activité politique des femmes au sein même du parti. Dans les discussions, la participation politique des femmes a été appréhendée sous différents angles: la participation des femmes axée sur les structures dirigeantes, la participation des femmes axée sur des thèmes spécifiques, la participation des femmes comme forum et opportunité de création de réseau. On a beau retourner le problème dans tous les sens, même dans les partis où l'on insiste pour que ne soit réservé *aucun* traitement particulier aux femmes et où l'on considère que la participation politique des femmes n'est pas absolument souhaitable, on soutient les actions spécifiques entreprises à destination des femmes, parce qu'elles...

[...] ont tout de même besoin de ce coup de pouce supplémentaire. Et cela fonctionne tout de suite mieux quand les hommes ne sont pas là.

Nous pouvons donc affirmer que tout le monde s'accorde à dire qu'il faut accorder davantage d'attention aux actions destinées à promouvoir l'activité des femmes en politique. Les femmes politiques intéressées par ces actions avancent divers arguments via lesquels elles tentent de gagner les femmes à leur cause. Ces arguments, conseils et exemples d'actions menées constituent une stratégie d'empowerment visant à renforcer la participation des femmes dans la représentation politique. Cette stratégie peut se résumer au dénominateur suivant: 'comment convaincre les femmes d'exercer un mandat politique?'



2. La stratégie

2.1. Points d'action concernant les femmes politiques

2.1.1. Convaincre les femmes de leurs propres capacités

Les femmes possèdent autant que les hommes les capacités nécessaires au bon exercice d'un mandat politique. Il faut toutefois souvent les en convaincre.

- *Je n'ai absolument pas de problème avec le fait de dire des choses telles que: 'Ah, tu penses que tu ne vas pas en être capable. Je vais te donner quelques exemples de bêtises et certains de ces messieurs membres du conseil communal se donnent du mal!' Et alors je leur raconte une série de choses et tu devrais les voir! Et à la fin de la soirée elles disent: 'ah, mais ça j'en suis capable aussi. Ou même mieux!'*
- *Les femmes sont beaucoup trop modestes. Il y a tant de femmes capables et qui sont engagées depuis des années, mais qui ne se trouvent pas suffisamment bien pour 'mon dieu' un petit mandat au conseil communal. Et à ôté de cela tu as des hommes qui, manière de parler, ne savent ni lire ni écrire, et qui se battent pour leur place.*

Souvent, les femmes ont également l'impression qu'il faut agir en politique comme le font leurs collègues masculins. Ceci n'est naturellement pas vrai. De par leur rôle et leur position spécifiques dans la société, les femmes constituent une **valeur ajoutée** pour la politique, même si elles l'exercent différemment de ce à quoi nous sommes accoutumés.

- *Tu dois les convaincre qu'elles sont une plus-value pour la politique.*

Il n'est par exemple pas absolument nécessaire d'être en permanence aux prises avec un agenda surchargé. Il ne faut pas tout faire, se rendre à toutes les invitations. Et les activités sont en outre souvent agréables. Le principal conseil donné par les femmes politiques est qu'il est nécessaire de **se fixer des priorités**.

- *Tu ne peux pas exceller en tout. Choisis un thème et investis-toi dedans. La crédibilité suivra.*
- *Mais je ne veux pas dire que c'est [un agenda surchargé] grave, hein. Parce qu'à la longue, cela devient quelque chose du genre 'je ne sais pas ce que c'est...' Ce n'est pas grave!*
- *Donc, on ne doit pas se laisser impressionner par cela?*
- *Non, absolument pas.*
- *C'est même amusant!*

En outre, une grande partie des incertitudes et des doutes s'évaporent, dès que l'on sait précisément ce que l'engagement politique implique; c'est en effet ce qui ressort des focusgroups. Il faut donc dresser une **image claire de ce qui est attendu d'elles**.

- *Je suis toujours honnête dans ce domaine. Je dis: 'Je suis là pour vous demander de vous casser le cou'. Je peux tout de même difficilement leur dire que tout va être rose hein? Parce que des femmes qui commencent et quittent au bout d'un an, cela ne m'intéresse pas.*
- *Cela aide de dire clairement ce qu'on attend d'elles. Autant de réunions, la charge de travail sera à peu près d'autant d'heures, et ainsi de suite. C'est très important car elles peuvent le cadrer.*

2.1.2. Convaincre les femmes de transformer leur engagement communautaire en engagement politique

Vu qu'il ressort des focusgroups que la volonté de faire changer les choses est en soi une raison importante pour les femmes de s'engager en politique, il faut souligner que **la politique est un moyen de continuer à faire évoluer son engagement envers la collectivité**. Les femmes politiques locales indiquent par exemple que le fait de constater des changements concrets dans leur commune à la suite de leurs efforts est un sujet d'intense satisfaction. Il est donc important de convaincre les femmes qu'elles peuvent réaliser beaucoup de choses en transformant l'engagement qu'elles exercent par ailleurs en engagement politique.

2.1.3. L'importance des modèles et des 'compagnons de route'

Si l'on hésite à s'engager en politique, si l'on doute de ses propres capacités ou de la possibilité de concilier l'occupation d'un mandat avec une vie privée bien remplie, le petit coup de pouce décisif peut provenir du fait de [voir comment les autres se débrouillent](#) (bien).

- *Et tu peux aussi encore donner des exemples de personnes qui arrivent à combiner le tout, la politique, leur travail et leur famille. Parce qu'il y a tout de même des exemples et 'Oh là, qu'est ce que je vais me mettre sur les épaules'. Et c'est pourtant de cette manière que l'on arrive à convaincre les gens.*

Les modèles ne doivent pas spécialement appartenir à la politique. Il est également important d'attirer l'attention sur les femmes qui occupent des [positions hiérarchiques élevées dans d'autres secteurs](#) (le secteur financier ou économique par exemple). Là aussi, il doit y avoir un plus grand nombre de modèles féminins. Leur présence dans ces secteurs peut en outre avoir une influence positive sur les réseaux des femmes politiques.

Un autre secteur dans lequel les femmes restent quasiment invisibles est celui des médias. Il faudrait notamment un [plus grand nombre de rédacteurs politiques et reporters féminins](#). Vu le rôle crucial joué par les médias, il est souhaitable qu'une partie plus importante de la couverture médiatique de la politique belge soit assurée par des femmes.

- *Et les journalistes politiques sont, en général, des hommes, il n'y a pratiquement pas de journalistes politiques féminines hein, surtout pour la politique intérieure. Donc, la reconnaissance masculine réciproque est plus grande que la reconnaissance entre hommes et femmes.*
- *Le processus de féminisation du top du monde de l'entreprise est très, très, très lente.*
- *C'est le cas aussi dans le journalisme.*

Lorsqu'une femme politique accepte un mandat, cela ne signifie pas pour autant qu'elle n'a plus besoin de [soutien](#). Les femmes politiques peuvent tenir ce rôle les unes envers les autres, [y compris au-delà des clivages partisans](#).

- *A Bruxelles, je pensais également à des formations pour les parlementaires féminines, mais pas seulement de la formation, aussi du réseau. Car même au-delà des frontières entre partis, le fait que les femmes élues apprennent à se connaître, cela peut aussi constituer un levier. Donc des points de vue communs qui peuvent être intéressants pour les femmes, oui, c'est ce qui se trouve derrière les réseaux.*

On peut par exemple apprendre des autres [comment réagir aux remarques sexistes](#). Différentes femmes politiques, notamment au niveau local, conseillent – lorsque les femmes constituent clairement la minorité du conseil communal – de s'asseoir avec quelques femmes et de constituer un 'bloc'. À la question de savoir comment réagir aux remarques relatives au fait qu'elles sont des femmes, il est répondu que ces remarques sont souvent l'indice que son auteur se sent menacé par leur présence, ce qui signifie qu'elles sont 'dans le bon'.

- *Ils ont simplement peur de nous car nous sommes meilleures et nous leur faisons de l'ombre.*
- *Ce sont souvent des remarques d'hommes qui pensent 'Si celui-là s'en va, je serai une place plus haut'. [rires] Quand ils n'ont plus d'argument sensé, ils disent: 'Tu ne dois pas rentrer à la maison pour être avec tes enfants?'*

2.1.4. Offrir formation et expérience

Outre ce type de conseils, il faut naturellement proposer d'autres [formations et expériences politiques](#). Ceci peut avoir lieu au sein ou à l'extérieur d'une structure partisane, selon le positionnement de chacune à cet égard. Les deux exemples apparaissent dans les focusgroups. Il est toutefois important de ne pas se borner à proposer des formations. Il faut également accumuler les expériences pour que le fruit de la formation ne soit pas perdu. De leur côté, les partis peuvent, comme cela a déjà été fait, veiller à mettre en avant des femmes comme porte-parole dans différents médias.



- *Encore quelques chose: la formation à la communication. C'est bien s'il y a une expérience qui suit. Nous avons donné beaucoup de formations aux parlementaires. Mais évidemment, une grande partie de ces formations est perdue car ces parlementaires n'auront pas la chance de passer à la télévision, donc il faut pouvoir coupler les deux. Parce que donner une formation qui ne sera jamais suivie de l'expérience. Allez, il faut pouvoir coupler les deux.*
- *Mais le fait est que tu peux renforcer les femmes.*
- *Oui, c'est vrai. Tu en auras appris quelque chose.*

2.1.5. Plus de recherche et de distribution de l'information

D'autres recherches menées sur le plus long terme doivent être menées sur les femmes en politique en Belgique. En effet, même si la culture politique est largement associée à une image masculine, nous ne sommes pas en mesure de définir précisément les contours de cette image. Même si des études relatives à la présence des femmes d'autres secteurs sont certainement nécessaires (voir point 4.4. de la 2^e partie), une meilleure connaissance des différents aspects de cette image masculine de la politique permettrait de mieux comprendre comment la transformer (par exemple, en stimulant la mise en avant de femmes politiques). Une transmission efficace des résultats de recherche vers les actrices et les acteurs de la politique mais aussi vers le grand public (et notamment les plus jeunes) permettrait aussi d'influer sur les stéréotypes de sexe liés à l'exercice d'un mandat politique.

2.1.6. Tâches ménagères et domestiques: être aussi pragmatique que possible

Pour conclure, un conseil pratique des femmes politiques interrogées: laissez tomber vos tâches ménagères autant que possible. Pour certaines participantes, cela signifiait notamment ne pas prendre les poussières toutes les semaines. Pour d'autres, cela signifiait déléguer ces tâches. Malheureusement, cette dernière possibilité est un peu plus difficile à mettre en œuvre pour les femmes politiques locales, vu qu'elles sont peu rémunérées pour leurs activités politiques.

Il va de soi qu'une stratégie qui vise à faire entrer davantage de femmes en politique doit également souligner la nécessité d'une **meilleure répartition des tâches domestiques**. Les femmes politiques participantes ont soit un partenaire qui assume une (grande) partie des tâches ménagères, soit font appel à d'autres formes d'aides pour le ménage et la garde des enfants.

2.2. Points d'action concernant la politique en général

Si l'on veut convaincre les femmes d'exercer un mandat politique, l'organisation au sein de laquelle elles seront amenées à exercer ce mandat doit être plus attractive. Dans ce contexte, les questions prioritaires sont la nécessité d'une action plus efficace et d'une communication plus ouverte.

2.2.1. Dès que l'on est en position de prendre ce type de décision: modifier l'organisation pratique de la vie politique

- *J'ai introduit chez nous la réunion-de-59-minutes. Avant, les réunions duraient des heures! Cela commençait à 20h et durait jusqu'à minuit ou une heure. Pour régler 25 points dont 20 cahiers des charges qui sont de toute manière déjà ok. Donc maintenant, ce sont des réunions-de-59-minutes, je mets simplement un réveil. Les hommes râlent, car ils perdent leur agréable petite soirée, mais leur femme sont reconnaissantes.*
- *Naturellement, c'est difficile, car nous sommes encore trop peu nombreuses. Si nous étions la moitié de femmes ou un plus grand groupe, notre parole aurait alors plus de poids. Mais je suis la seule femmes dans notre section et si je dis: 'Oui, mais les gars, réunion à 19h?', oui.*

L'une des façons d'apporter des changements durables dans l'organisation d'un mandat local est la **modification du règlement intérieur des organes** dans lesquels s'exercent les mandats.

- *J'ai adapté le règlement d'ordre intérieur et l'ai élargi afin qu'on ne se réunisse plus pendant les périodes des vacances de Noël et de Pâques. Et aussi seulement à partir de 20h..*
- *A Louvain, c'est le cas. Il est indiqué dans le règlement d'ordre intérieur que normalement, aucune réunion ne peut avoir lieu pendant les périodes de congés scolaires.*
- *C'est encore un bon point pour généraliser le règlement d'ordre intérieur. C'est un bon point d'action.*
- *Oui, et cela peut être utilisé comme levier au moment où ils veulent tout de même le faire, de rappeler le règlement et de dire: 'Non, dans le règlement, ce n'est pas possible'. Et aussi 'La réunion commence, d'après le règlement, après 20h, cela y est également repris'.*

L'organisation des activités politiques n'est pas uniquement une pierre d'achoppement pour les femmes qui envisagent de franchir le pas de l'engagement politique, mais constitue également une source de frustration pour de nombreuses femmes déjà actives en politique. C'est pourquoi cet aspect mérite l'attention explicite des acteurs politiques qui occupent une position depuis laquelle ils sont en mesure d'apporter des modifications à l'organisation de la vie politique en Belgique, afin que l'on ne reste pas inutilement attaché à de vieilles traditions qui ne peuvent plus être légitimées par la manière dont les femmes et les hommes politiques veulent mener leur vie politique et personnelle.

- *C'est une vieille tradition politique. Du temps où il n'y avait que des hommes et des femmes célibataires qui faisaient de la politique. Car le vendredi c'est le jour des politiciens, c'est la tradition, de tenir sa permanence dans son district électoral. C'est le système depuis cent ans. Le vendredi tu es à la maison dans ta circonscription. C'est le cas dans tous les parlements. C'est coulé dans le béton.*
- *Et entre temps, la société a profondément changé, dans le temps, moins de gens travaillaient qui pouvaient se rendre à la permanence. Aujourd'hui, il vaudrait mieux tenir les permanences le samedi matin.*
- *Mais cela se poursuit. Tout le monde, par exemple les syndicats, sait que le 'vendredi, il est libre'. Cela continue.*
- *C'est vrai mais ce n'est pas une raison pour maintenir cela tel quel.*
- *Non.*
- *Et ce n'est pas non plus une raison de ne pas reporter les sessions du mercredi après-midi au mardi après-midi. Ou au jeudi après-midi.*
- *Ils pourraient tout de même aussi tenir de temps à autre une commission le lundi, allez.*

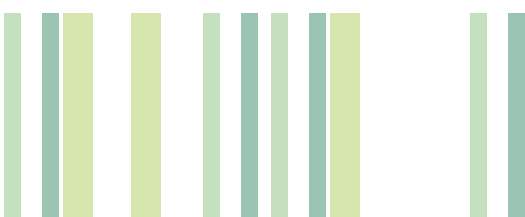
2.2.2. Modification des usages linguistiques

Toute forme de **langage sexiste** devrait être interdite dans les assemblées parlementaires. Même si de nombreuses femmes élues prennent les expressions sexistes comme une expression d' 'humour', nous estimons que toute forme de référence sexuelle doit être bannie des assemblées. C'est en premier ressort la tâche des présidents (h/f) d'assemblées de sévir contre ces pratiques. Ceci devrait également s'accompagner d'une réflexion sur la **féminisation de l'image de la politique et des fonctions publiques**.

- *Le fait de féminiser le monde politique met en péril la caricature de l'homme politique grand et fort, de corpulence et de pouvoir, d'un certain âge avec une grosse voiture. Aujourd'hui tant les femmes que certains hommes (pas forcément homo) assument leurs parts de féminité.*

La majorité des femmes ayant participé aux focusgroups considère comme une bonne chose la féminisation des noms des fonctions publiques. Cette mesure est bien entendu de nature essentiellement symbolique, mais elle pourrait constituer un complément utile à certaines des propositions formulées plus haut. Il apparaît cependant que certaines femmes politiques sont réticentes à ce type de mesure:

- *Il y a encore une question de vocabulaire qu'on n'arrive pas bien à féminiser: même certaines femmes sont réticentes à la féminisation de leurs titres.*



2.2.3. Sensibilisation à l'égalité des chances

À l'occasion des focusgroups, un constat étonnant a été tiré: de nombreux élus des grands partis (tant hommes que femmes) n'étaient pas familiarisés avec le **contenu exact du terme 'genre'**, qui recouvre la dimension sociale des deux sexes. Certains ont fait allusion à l' 'intégration de la dimension de genre' ('gender mainstreaming'), mais de nombreux élus ont davantage associé la notion de 'genre' au genre grammatical d'un mot.

Le fait que les thèmes liés à l'égalité entre femmes et hommes transcendent les clivages entre partis devrait davantage être mis en exergue pour exercer un effet positif sur une culture politique garantissant un meilleur équilibre entre les sexes. En ce moment, nous ne comptons qu'un seul homme au sein du Comité d'avis du Sénat pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Par ailleurs, il ne s'agit que d'un comité d'avis, ce qui illustre le caractère accessoire que l'on prête au travail lié à cette thématique. Une réforme et une revalorisation de cette commission pourrait amener davantage d'hommes à s'engager en faveur de cette problématique.

Dans la perspective du renouvellement du personnel politique, il est important d'attirer en permanence l'attention des élus sur l'intérêt à porter au thème de l'égalité des femmes et des hommes. Même si de nombreuses mandataires féminines estiment que le monde politique marque des points en matière de respect de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, d'autres soulignent l'importance de la sensibilisation à ce thème aux différents niveaux des partis politiques. Les partis politiques pouvant difficilement être contraints de sensibiliser leur personnel d'encadrement à ce sujet, il est sans doute plus indiqué de prévoir un soutien aux partis qui veulent effectivement mettre en œuvre une politique d'égalité des femmes et des hommes. De même, l'augmentation de la conscience de genre des mandataires masculins constituerait un grand pas en avant.

Il a été frappant de constater que plusieurs mandataires féminines, notamment au niveau local, ne souhaitaient pas renouveler leur mandat. Elles ont avancé deux éléments selon elles utiles pour contribuer à endiguer le décrochage rapide des mandataires féminines:

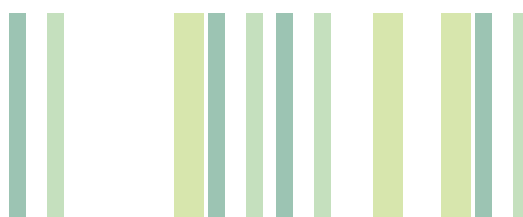
- prévoir une version intégrale des discussions du conseil communal afin de réduire le nombre de remarques sexistes;
- prévoir une forme de soutien ou de forum d'échange transcendant les clivages entre partis, dans le cadre duquel les mandataires féminines pourraient se rencontrer et ainsi sortir de l'isolement dans lequel elles se retrouvent souvent en tant que membres d'un conseil communal.

2.2.4. Communication ouverte

La communication ouverte peut remédier à l'impression que les véritables décisions ne sont pas prises pendant les réunions mais après. Ceci engendre beaucoup d'agacement et fait de la politique un environnement de travail pénible, tant pour les femmes que pour les hommes.

- *Je trouve très important de me sentir tranquille de quitter une réunion à 23h sans avoir à me faire du souci quant à une décision qui sera prise plus tard, au café.*
- *Cette communication directe, elle va aussi de soi quand tu es à la recherche de personnes.*

Il va sans dire que les changements proposés ne se concrétiseront pas d'eux-mêmes. Dans cette perspective, les partis politiques ont besoin des bonnes personnes (convaincues) au bon endroit, c'est-à-dire de femmes exerçant des mandats exécutifs dans les structures des partis.



2.2.5. Davantage de femmes exerçant des mandats exécutifs

Au niveau local, l'impulsion en faveur du changement vient souvent des échevins et des bourgmestres féminins. En ce sens, l'impossibilité pour les collègues échevinaux d'être composés exclusivement d'hommes suite aux élections d'octobre 2006 constitue une évolution très positive. Dans un autre registre, la présence de ministres et de secrétaires d'état féminins est importante vu le rôle de modèles qu'ils peuvent jouer.

C'est essentiellement au niveau local que la marge d'amélioration semble la plus importante. C'est en effet principalement au niveau communal que les femmes connaissent les plus grandes difficultés, notamment lorsqu'elles sont conseillères communales, présidentes de CPAS, échevines... et ce, qu'elles appartiennent à l'opposition ou à la majorité.

Dans ce contexte, la mise en place d'un réseau d'élues pourrait avoir comme objectif de réaliser les actions suivantes:

- stimuler les échanges entre femmes par-delà les clivages entre partis, pour obtenir une meilleure compréhension des obstacles liés à la dimension de 'genre' qui entravent la participation politique des femmes.
- sensibiliser les élues à la question des problèmes liés à la dimension de «genre» et leur apprendre quels instruments apportent une réponse adéquate: il est en effet possible que les élues et les élus pénètrent l'arène politique avec un bagage différent, comme nous l'avons évoqué plus haut; et que la socialisation politique de chacun des deux groupes ait été différente. Ceci est susceptible d'avoir des conséquences sur les trajectoires des femmes dans les partis politiques: une fois familiarisées avec la manière dont les partis fonctionnent en interne, les femmes devraient pouvoir y participer tout aussi durablement.
- les élues féminines doivent apparaître de manière plus visible à l'avant-plan. Ceci devrait mettre les partis en état de fournir des informations plus nombreuses et plus claires sur la proportion dans laquelle les femmes et les hommes participent déjà de manière égalitaire à la vie interne du parti. Ainsi les mandataires féminines pourraient être mieux valorisées et constituer un contrepoids à l'image fortement masculine de la politique.

2.2.6. Davantage de femmes au sein des structures dirigeantes du parti

Un président de parti exprime comment la présence de femmes dans les structures de l'organisation a engendré une manière différente de travailler.

- Les femmes sont, au sein de la structure de l'organisation, fondamentalement différentes des hommes. Le fonctionnement a fondamentalement changé depuis que les femmes sont présentes. On en est à un tiers. Elles énoncent les problèmes. Les hommes sont plus enclins à traiter des points douloureux avant la réunion.*
- Ou à les écarter.*
- Ou à les écarter, oui.*
- Et ils sont aussi toujours très surpris qu'on dise effectivement qu'il y a un problème!*
- Ils laissent les choses devenir incontrôlables, ils ouvrent sans scrupule la boîte de Pandore. En politique c'est peut-être mieux. Mais pour moi, c'est le plus grand changement.*

Le souhait d'avoir plus de femmes présidentes de partis a également été exprimé.

Malgré le fait que peu de participantes aux focusgroups participent aux nombreuses activités qui accompagnent l'engagement politique (événements sportifs, fêtes de quartiers, etc.), elles reconnaissent que ces activités constituent un moyen de garder le contact avec les citoyens. Le fait que les heures auxquelles ces activités sont organisées (le plus souvent le soir et pour les clubs sportifs et les fêtes de quartier: le week-end) ne peuvent que difficilement, voire pas du tout être modifiées reste problématique.

Les sections locales des partis sont en revanche plus flexibles dans la détermination des heures auxquelles elles se réunissent, puisqu'elles sont le plus souvent fixées après approbation des membres eux-mêmes. En 2006, les tâches effectuées dans la sphère privée ne sont toujours pas équitablement réparties entre les femmes et les hommes. Les horaires des réunions devraient donc tenir compte de ces contraintes qui



s'appliquent principalement aux femmes. Cela étant, il convient d'opérer une distinction en fonction de l'âge des enfants: "des horaires de réunions appropriés" revêt une autre signification pour les personnes ayant des enfants en bas âge que pour les personnes ayant de grands adolescents.

Pour lever les obstacles à l'ascension des femmes dans les structures dirigeantes du parti, un autre outil est applicable: les quotas. A l'instar des projets menés dans d'autres pays d'instaurer un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes dans les conseils d'administration des entreprises ou dans d'autres organisations, une mesure incitative visant à instaurer des quotas pourrait être prévue pour les partis. Cette proposition qui pourrait tendre vers la parité et s'appliquer aux structures dirigeantes (en définissant précisément ces dernières) devrait évidemment veiller à ne pas entraver la liberté d'association.

2.3. Synergie entre les points d'action concernant les femmes politiques et concernant la politique en général: la coopération des femmes au sein des partis

Tous ces points d'action ou stratégies se rassemblent pour ainsi dire dans le développement d'une forte activité des femmes. Une forte participation des femmes peut en effet engendrer des actions en ce qui concerne quasiment tous les points susmentionnés.

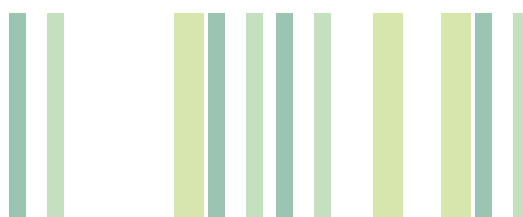
De plus, sur la base des focusgroups, nous ne pouvons faire l'économie du fait que la meilleure stratégie pour former et soutenir politiquement les femmes passe par une participation intégrée des femmes dans le parti. Il s'agit d'un instrument destiné à faire pression sur les structures des partis, mais aussi à œuvrer dans une perspective thématique sur des sujets auxquels trop peu d'attention est accordée. La façon précise dont tout ceci est organisé peut varier selon les partis, en raison des divergences idéologiques. Plus les 'groupes femmes' disposent de moyens et d'expertise, plus le nombre de femmes qu'ils seront en mesure de toucher et de convaincre d'accepter un mandat sera élevé. D'où également l'accent mis par certains participants sur la nécessité de doter ces groupes d'un **contenu scientifique**, destiné à mettre les points sensibles en évidence et à savoir ce qui se passe à l'étranger.

Au cours des focusgroups, les participantes ont en effet régulièrement fait référence à la recherche, tant nationale qu'internationale, de laquelle elles tiraient des conclusions pour leur propre situation et celle de leurs collègues féminines. En outre, comme nous l'avons déjà vu, il a été conseillé par divers participants d'effectuer des recherches sur la situation des femmes dans des secteurs extérieurs à la politique: le monde de la finance, les assurances et le secteur socio-économique en général.

Vu que tous les partis prennent des initiatives pour recruter des femmes et leur faire prendre conscience de leur valeur ajoutée pour le parti et la politique belge en général, il s'agit clairement du moyen le plus efficace d'œuvrer de manière organisée à l'augmentation de la participation des femmes à la politique.

Une autre piste importante que les enquêteurs souhaitent mettre en évidence, mais dont il a été moins tenu compte lors des focusgroups, est l'intérêt pour les femmes à ce qu'on leur demande de s'engager. L'expérience des femmes politiques par rapport à l'élaboration des listes électorales indique que les femmes ont besoin d'un coup de pouce. Le jeu politique n'a en effet pas toujours été leur fief et n'est pas (encore devenu) leur 'habitat traditionnel'. C'est pourquoi le pas entre l'engagement social, par exemple, et l'engagement en politique n'est pas régulièrement franchi. L'intérêt de leur demander de franchir ce pas est une stratégie qui ne doit pas être sous-estimée.

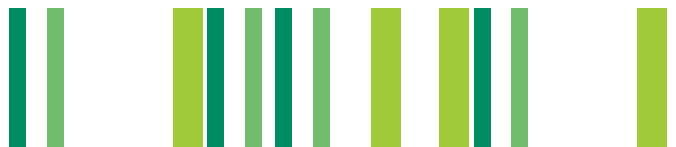
Pour conclure, nous souhaitons encore souligner que non seulement l'intérêt des femmes, mais aussi celui de tous les citoyens **envers la politique doit être augmenté**. Plusieurs participants soulignent le fait qu'il est important de susciter l'enthousiasme pour l'engagement politique, non seulement des femmes, mais aussi de chaque citoyen. Une femme politique a cité une étude selon laquelle seulement 5% des gens seraient intéressés par l'exercice d'un mandat politique. Il est indispensable que ce pourcentage augmente, il en découlera automatiquement un nombre plus important de femmes en politique.



Liste de références

- Amadeo, J.A., J. Torney-Purta, R. Lehmann, V. Husfeldt et R. Nikolova (2002). *Civic knowledge and engagement: An IEA Study of Upper Secondary Students in Sixteen Countries*, International Association for the Evaluation of Educational Achievement. (<http://www.wam.umd.edu/~jtputra/>, 16.08.2005)
- Barnes, S.H., M. Kaase et K.R. Allerbeck (1979). *Political Action. Mass participation in five Western democracies*, London: Sage Publications.
- Best, H. et M. Cotta (2000). 'Between Professionalization and Democratization: A Synoptic View on the Making of the European Representative', dans: H. Best et M. Cotta (éds.), *Parliamentary Representatives in Europe 1848-2000. Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries*, Oxford: Oxford University Press.
- Bille, L. (2001). 'Democratizing a Democratic Procedure: Myth or Reality? Candidate Selection in Western-European Parties 1960-1990', *Party Politics* 7(3), pp. 363-380.
- Black, J. et L. Erickson (2000). 'Similarity, Compensation of Difference? A Comparison of Female and Male Office-Seekers', *Women & Politics* 21(4), pp. 1-38.
- Bochel, J. et D. Denver (1983). 'Candidate Selection in the Labour Party: What the Selectors Seek', *British Journal of Political Science* 12, pp. 45-69.
- Bohan, J.S. (éd.) (1992). 'Prologue: Reviewing psychology, re-placing women. An end searching for a means', dans: J.S. Bohan (éd.), *Seldom seen, rarely heard: women's place in psychology*, Boulder, CO: Westview Press, pp. 9-53.
- Borchert, J. et J. Zeiss (2003). *The Political Class in Advanced Democracies*, Oxford: Oxford University Press.
- Bouciqué, P. (2005). *Rol van vrouwenafdelingen in politieke partijen*.
(E-mail van studiedienst@vlaamsbelang.org aan A. Van Uytven, 27.07.2005)
- Bouciqué, P. (2005). *Campagne Vlaams Belang gemeente- en provincieraadsverkiezingen 2006*.
(E-mail van studiedienst@vlaamsbelang.org à A. Van Uytven, 03.08.2005)
- Braud, P. (1996). *Sociologie Politique*, Paris: Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.
- Buelens, J., (1996). 'Over lijsten, namen en macht verwerven', dans: K. Deschouwer et J. Buelens (éds.), *De Dorpsstraat is de Wetstraat niet*, Brussel: VUBPress, pp. 39-47.
- Burns, N., K. L. Schlozman et S. Verba, S. (2001). *The Private Roots of Public Action. Gender, Equality, and Political Participation*, Cambridge: Harvard University Press.
- Carroll, S. (1984). 'Women Candidates and Support for Feminist Concerns: the Closet Feminist Syndrome', *Western Political Quarterly* 37(2), pp. 307-334.
- Carroll, S. (1985). *Women as Candidates in American Politics*, Bloomington: Indiana University Press.
- Carton, A., M. Swyngedouw, J. Billiet et R. Beerten (1993). *Source Book of the Voter's Study in connection with the 1991 General Election*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven, Sociologisch Onderzoeksinstituut, ISPO, Departement Sociologie.
- Castenmiller, P., M. Leyenaar, K. Niemöller et H. Tsjalma-den Oudsten (2002). *Afscheid van de raad. Een terugblik op het raadslidmaatschap*, Den Haag: SGB0.
(<http://www.decentraalbestuur.nl/lokp4/aftreedonderzoek2001.pdf>, 25.07.2005)
- Caul, M. (1999). 'Women's Representation in Parliament. The Role of Political Parties', *Party Politics* 5(1), pp. 79-98.
- Caul, M. (2001). 'Political Parties and the Adoption of Candidate Gender Quotas: A Cross-National Analysis', *The Journal of Politics* 63(4), pp. 1214-1229.
- Celis, K. et P. Meier (1999). 'Drempels en dromen. Hoe mannelijk overwicht in de Belgische politiek terugschreeven?', *De Gids op Maatschappelijk Gebied* 90(4), pp. 5-13.
- Celis, K. et A. Woodward (2001). *Het Vlaams Parlement, Nieuwe Politieke Cultuur en het potentieel voor een valorisering van het maatschappelijk kapitaal van vrouwen in de politieke besluitvorming*, Brussel: VUB Centrum voor Vrouwenstudies.
- Celis, K. et P. Meier (2006). *De macht van het geslacht*, Leuven: Acco.

- Celis, K. (2005). *Post-academische vorming Vrouwenstudies*, Antwerpen: Universiteit Antwerpen.
- Christmas-Best, V. et U. Kjaer (2004). *Why so few and why so slow? Women as Parliamentary Representatives in Europe from a Longitudinal Perspective*, Paper présenté au EurElite Workshop, Leuven.
- De Jaeger, K. (2005). *Ledenaantallen jongerenafdelingen van politieke partijen*. (E-mail van kdejaeger@cdenv.be à A. Van Uytven, 30.08.2005)
- Delli Carpini, M. X. et S. Keeter (2005). 'Gender and Political Knowledge', dans: S. Toleson-Rinehart et J.J. Josephson (éds.), *Gender and American Politics. Women, Men and the Political Process*, New York: M.E. Sharpe, pp. 21-47.
- Del Re, A. (2005). 'Italy', dans: Y. Galligan et M. Tremblay (éds.), *Sharing Power. Women, Parliament, Democracy*, London: Ashgate Publishing, pp.37-47.
- Delwit, P., B. Hellings, J.-B. Pilet et E. van Haute (2005). 'Le profil des candidats francophones aux élections régionales et européennes du 13 juin 2004', *Courrier hebdomadaire du CRISP* (1880-1881).
- Deschouwer, K. et P. Meier (2002). *Recente en geplande hervormingen van de kieswet: de mogelijke impact op het aantal vrouwelijke gekozenen*. Brussel: Documentatiecentrum Rol en Samenleving. (<http://www.rosadoc.be/site/Reader/Readerpdf/12.ArtikelDeschouwer&Meier.pdf>, 12.07.2005)
- Devos, C., E. Mathyssen, H. Reynaert et J. Van Hoe (1997). 'Hoe komen toekomstige mandatarissen in contact met de lokale politiek? Een verkennend onderzoek', *Res Publica* 39(1), pp. 63-88.
- Dewachter, W. (2001). *De mythe van de parlementaire democratie. Een Belgische analyse*, Leuven: Acco.
- De Winter, L. (1992). *The Belgian Legislator*, Florence: European University Institute.
- De Winter, L. et M. Brans (2003). 'Belgium: Political Professionals and the Crisis of the Party State', dans: J. Borchert et J. Zeiss (eds.), *The Political Class in Advanced Democracies*, Oxford: Oxford University Press, pp. 45-66.
- Diamond, I. (1977). *Sex Roles in the State House*, London: Croom Helm.
- Diaz, M.M. (2002). 'Do Quotas Matter? Positive Actions in the Belgian Parliament', *Res Publica* 44(1), pp. 49-72.
- Duverger, M. (1955). *The Political Role of Women*, Paris: UNESCO.
- Eulau, H. (1964). 'Recollections', dans: J. Wahlke, H. Eulau, W. Buchanan et L. Ferguson (eds.), *The Legislative System Explorations in Legislative Behavior*, New York: John Wiley And Sons, pp. 79-94.
- Federaal Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid. Directie van de Gelijke Kansen (2001). *Vrouw en politiek. Profiel van de kandidates voor de verkiezingen van 13 juni 1999*, Brussel: Federaal Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid. Directie van de Gelijke Kansen.
- Fiers, S. (2000). *Vijftig jaar volksvertegenwoordiging. De circulatie onder de Belgische parlementsleden 1946-1995*, Brussel: Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten.
- Fiers, S. (2001). 'Carrièrepatronen van Belgische parlementsleden in een multi-level omgeving (1979-1999)', *Res Publica* 43(1), pp. 171-192.
- Fiers, S. et E. Gubin (2003). 'La physionomie de la Chambre des Représentants', dans: E. Gerard, E. Witte, E. Gubin et J.-P. Nandrin (éds.), *L'Histoire de la Chambre des Représentants de Belgique 1830-2002*, Bruxelles, Chambre des Représentants, pp. 89-128.
- Fiers, S., E. Servranckx et J.-B. Pilet (2006). *La participation des hommes et des femmes à la vie politique belge*, Bruxelles: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Fiers, S., E. Gerard et A. Van Uytven, A. (2006). 'De uitverkorenen. De federale en Vlaamse parlementsleden (1946-2004)', dans: S. Fiers et H. Reynaert (éds.), *Wie zetelt? De gekozen politieke elite in Vlaanderen doorgelicht*, Heverlee:Lannoocampus, pp. 87-111.
- Fox, R.L. et Z.M. Oxley (2003). 'Gender Stereotyping in State Executive Elections: Candidate Selection and Success', *The Journal of Politics* 65(3), pp. 833-850.
- Fox, R.L. et J.L. Lawless (2004). 'Entering the Arena? Gender and the Decision to Run for Office', *American Journal of Political Science* 48(2), pp. 264-280.
- Frey J.H. et A. Fontana (1993). 'The group interview in social research', dans: D.L. Morgan (éd.), *Successful focus groups: Advancing the state of the art*, Newbury Park, CA: Sage, pp. 20-34.
- Galligan, Y. (2005). 'Ireland', dans: Y. Galligan et M. Tremblay (éds.), *Sharing Power. Women, Parliament, Democracy*, Hampshire: Ashgate Publishing, pp. 63-77.
- Galligan, Y. et M. Tremblay (2005). 'Introduction', dans: Y. Galligan et M. Tremblay (éd.), *Sharing Power. Women, Parliament, Democracy*, Hampshire: Ashgate Publishing, pp. 1-6.
- Glorieux, I., J. Minnen et J. Vandeweyer (2005). *De tijd staat niet stil. Veranderingen in de tijdsbesteding van Vlamingen tussen 1999 en 2004*, Brussel: Vrije Universiteit Brussel. Vakgroep Sociologie. Onderzoeksgroep TOR.
- Graham, H. (1984). 'Surveying through stories', dans: C. Bell et H. Roberts (éd.), *Social researching, politics, problems, practice*, London: Routledge and Kegan Paul, pp. 104-124.



- Gubin, E. et L. Van Molle (1998), *Femme et politique en Belgique*, Bruxelles: Racine.
- Hondeghem, A. et S. Nelen (2000). 'Een beleid op weg. Situering van het gelijke-kansenbeleid in België', *Tijdschrift voor Genderstudies* 3(1), pp. 36-48.
- Hooghe, M. (1994). 'De organisatiestructuur van de Vlaamse vrouwenbeweging. Autonomie en integratie in een gesloten politieke cultuur', *Sociologische Gids* 41, pp. 144-161.
- Hooghe, M. (1998). 'Selectieve uitsluiting in het Belgisch politiek systeem. Innovatie en protest door nieuwe sociale bewegingen', *Res Publica* 40(1), pp. 3-21.
- Hooghe, M. et P. Stouthuysen (2003). 'Jongerenafdelingen van politieke partijen. Een onderzoek naar hun recruteringsfunctie en hun functioneren binnen Vlaamse politieke partijen', *Res Publica* 45(1), pp. 67-93.
- Hunt, L. et R. Pendley (1972). 'Community Gatekeepers: An Examination of Political Recruiters', *Midwest Journal of Political Science* 16, pp. 420-425.
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (2003). *La participation politique des femmes à l'issue des élections du 18 mai 2003*, Bruxelles: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Jennings, M.K. et R.G. Niemi (1981). *Generations and politics: a panel study of young adults and their parents*, Princeton University Press.
- Kirkpatrick, J.J. (1974). *Political Woman*, New York: Basic Books.
- Kenworthy, L. et M. Malami (1999). 'Gender Inequality in Political Representation: A Worldwide Comparative Analysis', *Social Forces* 78(1), pp. 235-269.
- Kitzinger, C. (1994). 'The methodology of focus groups. The importance of interaction between research participants', *Sociology of Health and Illness* 16, pp. 103-21.
- Kolinsky, E. (1993). 'Party Change and Women's Representation in Unified Germany', dans: J. Lovenduski et P. Norris (éds.), *Gender and Party Politics*, London: Sage Publications
- Koole, R.A., J.J.M. Van Holsteyn et J.A. Elpink (2000). *Rekrutering en representatie in een representatief bestel. Bevindingen van een empirisch onderzoek onder de leden en kiezers van CDA, D66, PvdA en VVD*, Leiden: Rijksuniversiteit Leiden. Departement Politieke Wetenschap.
- Krueger, R. A. (1988). *Focus groups: A practical guide for applied research*, Newbury Park, CA: Sage.
- Leyenaar, M. (1989). *De Geschade Heerlijkheid. Politiek gedrag van vrouwen en mannen in Nederland, 1918-1988*, Amsterdam: SDU Uitgeverij.
- Leyenaar, M., B. Niemöller, M. Laver et Y. Galligan (1999). *Electoral Systems in Europe: a Gender Impact Assessment*, Brussels: European Commission.
- Leyenaar, M. (2004). *Political Empowerment of Women. The Netherlands and Other Countries*, Leiden: Martinus Nijhoff Publishers.
- Leyenaar, M. (2004). 'Een vrouwvriendelijk kiessysteem', dans: P. Meier et K. Celis (éds.), *Vrouwen vertegenwoordigd, Wetstraat gekraakt? Representativiteit feministisch bekeken*, Brussel: VUB Press, pp. 49-80.
- Loos, M. (2005). *Vrouwenorganisaties van politieke partijen: evolutie van structuur, werking en invloed bij CVP/CD&V, VLD en SP/sp.a*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven (mémoire non publié).
- Lott, B. (1985). 'The potential enrichment of social/personality psychology through feminist research and vice versa', *American Psychologist* 40, pp. 155-64.
- Mandel, R.B. (1981). *In the Running. The New Woman Candidate*, New Haven: Ticknor & Fields.
- Mandel, R.B. et K.E. Kleeman (2004). *Political Generation Next: America's Young Elected Leaders*, New Jersey: Rutgers Eagleton Institute of Politics. The State University of New Jersey. (<http://www.eagleton.rutgers.edu/YELP/YELPFullReport.pdf>, 14.08.2005).
- Manin, B. (1996). *Les principes du gouvernement représentatif*, Flammarion: Paris.
- Marecek, J. (1989). 'Introduction', *Psychology of Women Quarterly* (Special issue on theory and method in feminist psychology) 13, pp. 367-377.
- Matland, R.E. et D.T. Studlar (1996). 'The Contagion of Women Candidates in Single-Member District and Proportional Representation Electoral Systems: Canada and Norway', *The Journal of Politics* 58(3), pp. 707-733.
- Maynard, M. (1990). 'Trend report: The re-shaping of sociology? Trends in the study of gender', *Sociology* 24, pp. 269-290.
- Meier, P. (2003). *De hervorming van de kieswet, de nieuwe quota en de m/v-verhoudingen na de verkiezingen van mei 2003*, Paper présenté au workshop 'De rekrutering, selectie en verkiezing van de politieke elite in Nederland en België'. Politicogenetmaal Dordrecht.
- Meier, P., B. Rihoux, A. Lloren, S. Erzeel et V. Van Ingelgom (2006). *Partis belges et égalité de sexe: une évolution lente mais sûre? Analyse de l'intégration de la dimension de genre au sein des partis politiques belges*, Bruxelles: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Meireman, K. (1999). "Individualisering en het verenigingsleven." 'De Kristelijke Arbeidersvrouwen als casestudy',

- Tijdschrift voor Sociologie* 20(3-4), pp. 395-414.
- Milbrath, L.W. et M.L. Goel (1977). *Political participation*, Chicago: Rand McNally.
- Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail. Direction de l'Égalité des Chances (2001). *La participation politique des femmes après les élections du 13 juin 1999*, Bruxelles: Ministère Fédérale de l'Emploi et du Travail.
- Morgan, D. L. (1998). *The focus group guidebook*, Thousand Oaks: Sage.
- Niklasson, B. (2005). *The Importance of Contacts in Political Careers. Experiences of Swedish Parliamentarians and Appointees*, Paper presented at 'From Foxes to Lions? Changing Patterns of Elite Rule in Western Democracies'. Balestrand Norway.
- Niven, D. (1998). 'Party Elites and Women Candidates: The Shape of Bias', *Women and Politics* 19, pp. 57-80.
- Niven, D. (2005). 'Gender Bias? Media Coverage of Women and Men in Congress', dans: S. Tolleson-Rinehart et J.J. Josephson (éds.), *Gender and American Politics. Women, Men and the Political Process*, New York: M.E. Sharpe, pp. 264-283.
- Norris, P. et J. Lovenduski (1993). "If Only More Candidates Came Forward": Supply-Side Explanations of Candidate Selection in Britain', *British Journal of Political Science* 23(3), pp. 376-411.
- Norris, P. et J. Lovenduski (1995). *Political Recruitment. Gender, Race and Class in the British Parliament*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Norris, P. (éds.) (1997). *Passages to Power. Legislative Recruitment in Advanced Democracies*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Norris, P. (2004). *Electoral Engineering*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Oldersma, J. (1999). 'Het moderne feminisme en het sociaal kapitaal van Nederland', *Tijdschrift voor Sociologie* 20(3-4), pp. 415-440.
- Padilla, R.V. (1993). 'Using dialogical research methods in group interviews', dans: D.L. Morgan (éd.), *Successful focus groups: Advancing the state of the art*, Newbury Park, CA: Sage, pp. 153-66.
- Pattijn, H. (1986). *Politieke kennis van laatste-jaars-humanioraleerling*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven (mémoire non publié).
- Paxton, P. et S. Kunovich (2003). 'Women's Political Representation: The Importance of Ideology', *Social Forces* 82(1), pp. 87-114.
- Peirens, K. (1999). *Verkiezingen 13 juni 1999 en vrouwen*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven. Departement Politieke Wetenschappen.
- Peirens, K. et W. Dewachter (2000). *Vrouwen in het functioneren van politieke partijen*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven. Departement Politieke Wetenschappen. Afdeling Politologie.
- Puchta, C. et J. Potter (2004). *Focus group practice*, London: Sage.
- Reynaert, H. (1997). 'De sociale achtergrond van de lokale politieke elite in Vlaanderen 1946-1988', *Res Publica* 39(1), pp. 45-62.
- Reynaert, H., K. Steyvers et D. Verlet (2005). 'Vrouwen als lokale mandatarissen: instroom, profiel en uitstroom', *Burger bestuur en beleid. Tijdschrift voor bestuurskunde en bestuursrecht* 2(2), pp. 91-113.
- Sainsbury, D. (1993). 'The Politics of Increased Women's Representation', dans: J. Lovenduski et P. Norris, *Gender and Party Politics*, London: Sage Publications.
- Sanbonmatsu, K. (2003). 'Gender-related Political Knowledge and the Descriptive Representation of Women', *Political Behavior* 25(4), pp. 367-388.
- Sapiro, V. (1982). 'Private Costs of Public Commitments or Public Costs of Family Commitments? Family Roles versus Political Ambition', *American Journal of Political Science* 26(2), pp. 265-279.
- Schwindt-Bayer, L.A. (2005). 'The Incumbency Disadvantage and Women's Election to Legislative Office', *Electoral Studies* 24, pp. 227-244.
- Seligman, L. (1971). *Recruiting Political Elites*, New York: General Learning Press.
- Siebold C., L. Richards et C. Simon (1994). 'Feminist method and qualitative research about midlife', *Journal of Advanced Nursing* 19, pp. 394-402.
- Skart, T. et E. Haavio-Mannila (1985). 'Women in Parliament', dans: E. Haavio-Mannila et al. (éds.), *Unfinished democracy. Women in Nordic politics*, Oxford: Pergamon Press, pp. 51-80.
- Smits, J. et B. Wauters (2000). 'Het gebruiken van de voorkeurstem bij de parlementsverkiezingen van 13 juni 1999', *Res Publica* 42, pp. 265 - 304
- Smits, W. (2000). *Politieke en maatschappelijke participatie van vrouwen in Vlaanderen. Een empirische studie naar de kritieken vanuit vrouwenstudies op het traditionele participatieonderzoek. Samenvatting van de onderzoeksresultaten. Eindverslag van het onderzoek 'Politieke en maatschappelijke participatie van vrouwen in Vlaanderen. Een empirische studie naar de kritiek vanuit vrouwenstudies op het traditionele participatieonderzoek' op initiatief van het ministerie van de Vlaamse Gemeenschap*, Brussel: Vrije Universiteit Brussel. Vakgroep Sociologie. Onderzoeksgroep TOR.

- Steyvers, K. (2002). 'Hoe komen de toekomstige vrouwelijke mandatarissen in contact met de lokale politiek?', dans: M. Maerten et S. Scheepers (éds.), *Reader Vrouwen en Besluitvorming*, Brussel: RoSa Documentatiecentrum en Archief voor Gelijke Kansen, Feminisme en Vrouwenstudies, pp. 35-77
- Steyvers, K. (2004). *Van Burger tot Burgervader. Het Politieke Rekruteringsproces van de Belgische Burgemeesters*, Brugge: Vanden Broele.
- Thomas, S. (2005). 'Cracking the Glass Ceiling. The Status, Significance and Prospects of Women in Legislative Office', dans: S. Tolleson-Rinehart et J.J. Josephson (éds.), *Gender and American Politics. Women, Men and the Political Process*, New York: M.E. Sharpe, pp. 242-263.
- Tremblay, M. et R. Pelletier (2001). 'More Women Constituency Party Presidents. A Strategy for Increasing the Number of Women Candidates in Canada?', *Party Politics* 7(2), pp. 157-190.
- Valian, V. (1998). *Why So Slow. The Advancement of Women*, Cambridge: MIT Press.
- Vallance, E. (1979). *Women in the House: A Study of Women Members of Parliament*, London: The Athlone Press.
- Vallance, E. (1984). 'Women Candidates in the 1983 General Election', *Parliamentary Affairs* 37, pp. 301-309.
- Van Dongen, W., E. Vanhaute et K. Pauwels (1998). *Het kostwinnersmodel voorbij? Naar een nieuw basismodel voor de arbeidsverdeling binnen de gezinnen*, Leuven: Garant.
- Vanherck, R., T. Jacobs et A. Duysters (1997). 'Combinatie gezinsarbeid - betaalde arbeid: arbeidsherverdeling als hefboom voor de verdeling van de huishoudelijke arbeid', dans: K. Van Hoof (éds.), *Verslagboek van de arbeidsmarktonderzoekersdag*, Leuven: Steunpunt Werkgelegenheid en Arbeid, pp. 199-202.
- Van Molle, L. et E. Gubin (1998). *Vrouw en politiek in België*, Tielt, Lannoo.
- Vaughn, S., J. Schumm et J. Sinagub (1996). *Focus group interviews in education and psychology*, Thousand Oaks: Sage.
- Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (2005). *M/V in de lokale politiek. OCMW het vrouwenbastion*, Brussel: Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten. (<http://www.vvsg.be/nl/verkiezingen/mvindelokalepolitiek/ocmw-raadsleden.shtml>, 05.08.2005)
- Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (2005). *M/V in de lokale politiek. Traditionele rolverdeling onder burgemeesters en schepenen*, Brussel: Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten. (<http://www.vvsg.be/nl/verkiezingen/mvindelokalepolitiek/bevoegdhedenbcsb.shtml>, 05/08/2005)
- Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (2005). *M/V in de lokale politiek. Ook minder vrouwelijke OCMW voorzitters*, Brussel: Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten. (<http://www.vvsg.be/nl/verkiezingen/mvindelokalepolitiek/ocmw-voorzitters.shtml>, 05/08/2005)
- Vlaams Belang (2005). *Vlaams Belang vrouwen komen naar u toe...*, Brussel: Vlaams Belang.
- VLD-Vrouwen (s.d.), *Naast de spelregels ook de spelers centraal zetten. De VLD-vrouwen over nieuwe politieke cultuur*, Brussel: VLD-Vrouwen.
- Woodward, A. et D. Lyon (2000). 'Gendered Time and Women's Access to Power', dans: M. Vianello et G. Moore (éds.), *Gendering Elites. Economic and Political Leadership in 27 Industrialised Societies*, London: Mac Millan Press, pp. 91-104.
- Worell, J. et C. Etaugh (1994). 'Transforming theory and research with women: Themes and variations', *Psychology of Women Quarterly* 18, pp. 433-50

Commanditaire:

Institut pour l'égalité des femmes
et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
T 02 233 42 65 – F 02 233 40 32
egalite.hommesfemmes@meta.fgov.be
<http://www.iefh.fgov.be>

Rédacteurs:

Centrum voor Politicologie
Katholieke Universiteit Leuven
Van Evenstraat 2B
3000 Leuven
T 016 32 32 50 – F 016 32 30 88
<http://soc.kuleuven.be/pol/>

Instituut voor de Overheid
Katholieke Universiteit Leuven
Van Evenstraat 2A
3000 Leuven
F 016 32 32 67
<http://soc.kuleuven.be/io/ned/index.htm>

Centre d'étude de la vie politique
Université libre de Bruxelles
Avenue Roosevelt 39
1050 Bruxelles
F 02 650 30 68
<http://www.ulb.ac.be/soco/cevipol/>

Auteurs:

Stefaan Fiers
Sarah Scheepers
Sandrine Debunne
Annemie Van Uytven
Annie Hondelghem
Pascal Delwit
Bart Maddens
Emmanuel Gerard
Jean-Benoit Pilet

Rédaction finale:

Nicolas Bailly
Geraldine Reymenants

Lay-out et impression:

Gevaert Graphics

Editeur responsable:

Michel Pasteel – Institut pour
l'égalité des femmes et des hommes

Numéro de dépôt:

D/2006/10.043/15



